

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 9 novembre 1914
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

La Hollande a les yeux sur du territoire allemand

M. Bouchard à Toronto

Révait-il ? — D'in vraisemblables propos — Leur danger — Nécessaire réaction
Les Anglo-protestants de la province ont une magnifique occasion de travailler à la "bonne entente"

M. Damien Bouchard vient de partir pour une tournée de propagande dans l'Ontario et l'Ouest.

Il débute mal.

Hier soir, à Toronto, il a donné aux journalistes une interview dont nous ne possédons pas encore (et pour cause) le texte complet, mais dont la Canadian Press nous apporte ce matin des extraits et qui, dès hier soir, était signalée à la radio.

Cette publicité nous oblige, si brièvement que ce doive être, à commenter tout de suite les déclarations de l'ancien ministre, quitte, s'il en est besoin, à y revenir plus tard.

On se demande, à lire le texte de la Canadian Press, dont le Canada publie ce matin, dans la sixième colonne de sa dernière page, une traduction française, si, vraiment, M. Damien Bouchard ne rêvait point quand il a ainsi parlé, si nos confrères de Toronto n'ont pas assisté à une scène de somnambulisme.

Car M. Bouchard (nous citons la traduction du Canada) a déclaré aux journalistes ontariens qu'un groupe de l'Eglise catholique et romaine projetait de chasser tous les protestants de la province de Québec, que, lorsqu'ils [les membres de ce groupe] deviendront assez puissants, ils ont bien l'intention d'expulser tous les protestants du Québec.

Rien que cela ! Mais ce n'est pas tout.

Un reporter du Telegram (nous citons toujours la traduction du Canada) lui ayant demandé s'il était possible qu'on eût la guerre civile dans la province de Québec, le sénateur Bouchard lui a répondu : "La situation est mauvaise, et elle me cause de graves inquiétudes. J'espère qu'elle s'améliorera."

Il n'est pas besoin, devant un public québécois, de répondre sur le fond de ces questions.

Si M. Bouchard craint la guerre civile, c'est qu'il est victime d'une dangereuse obsession, qui fausse chez lui toutes les perspectives.

Quant à cette idée qu'un groupe quelconque d'individus, chez nous, songerait, à une date quelconque, à expulser tous les protestants de la province, c'est de la fantasmagorie dont l'on s'étonne qu'elle ait pu trouver place

dans le cerveau et sur les lèvres d'un Québécois quelconque.

La moins violente réaction qu'elle puisse provoquer, c'est un universel haussement d'épaules.

Le malheur, c'est qu'il n'est pas sûr que de si invraisemblables propos, prononcés dans certains milieux anglo-protestants, soient absolument sans danger.

M. Bouchard est sénateur, il a été ministre, chef parlementaire de l'opposition et, pendant de longues années, maire d'une ville considérable. Au loin, cela peut donner à sa parole quelque importance.

D'autre part, une très grande partie de la population anglo-protestante des provinces voisines ignore à peu près tout de ce qui se passe dans notre province. Elle subit, chez elle, de fantastiques propagandes. Il y a danger, nous ne disons pas qu'un grand nombre, mais qu'un certain nombre de ses membres, prennent au sérieux les dires de M. Bouchard.

Pour nous, ces dires sont tout simplement invraisemblables. Pour eux, il paraîtrait peut-être aussi invraisemblable qu'un sénateur, ancien ministre, ancien chef parlementaire de son parti, fausse à ce point la vérité sur le compte des siens.

Une réaction, une réaction vigoureuse, s'impose donc. Que les milieux catholiques et français marquent nettement l'absurdité des propos de M. Bouchard. L'éclat qu'ils reçoivent ne permet plus guère de les traiter par le dédain qui serait autrement leur partage.

Serait-ce, d'autre part, faire de trop optimistes calculs que d'espérer que les Anglo-protestants de la province, qui savent de quelle façon ils sont traités ici, voudront faire leur part pour briser dans l'oeuf une pareille campagne ? Ils auront rarement eu plus belle occasion de travailler à la bonne entente et à la paix nationale.

Puis, M. Bouchard doit avoir encore quelques amis. Ne sauront-ils pas lui faire entendre qu'il est en train, moralement, de commettre une très mauvaise action et, politiquement, de se suicider ?

Omer HEROUX

9-XI-14

Notes outaouaises

Méditation en traversier

(par Ernest Bilodeau)

II

A bord du Levis, de la traversée de Prescott, nous en étions à parler du suppliant Piquet et du voyage qu'il entreprit, du fort de la Présentation jusqu'à la Nouvelle-Orléans, au moment où la Nouvelle-France succombait devant l'Anglais.

Voyage qui prenait bien deux mois normalement.

"Tout le long du trajet, dit un biographe, l'ancien Supérieur de la Présentation eut avec lui deux petits détachements de Peaux-Rouges. L'un composait son escorte et l'autre le précédait de quelques lieues. Ils étaient d'ailleurs relevés chaque fois que l'on touchait au territoire d'une tribu nouvelle. Celle qui le quittait le remettait à une autre, en le recommandant comme un Père. Partout on lui faisait des réceptions admirables..." Comment ne pas s'arrêter un instant pour méditer sur cette sorte de triomphe entourant un proscrit, victime d'une

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

(par Alexis Gagnon)

Qui sont les "zombies" ?

Une bonne partie de la presse anglaise a pris l'habitude d'associer l'épithète de "zombies" aux conscripts canadiens-français. Un correspondant de l'Ottawa Journal, un conscriptionniste d'ailleurs, et qui réclame l'envoi immédiat des conscripts outre-mer, vient d'apporter sur la question d'intéressantes précisions.

"Une erreur trop fréquente que l'on commet quant à l'armée de réserve canadienne, ou ce qu'on est convenu d'appeler les "zombies", c'est de croire qu'elle soit composée surtout de Canadiens français. Tel n'est pas le cas. Actuellement, les Canadiens français de l'armée des "zombies" sont dans la proportion numérique du Québec à l'égard de la population du reste du pays, et même il se peut que cette proportion soit encore moindre. En conséquence, si l'armée zombie entière ou en partie était consignée pour le service militaire outre-mer, on se trouverait à envoyer au front plus de conscripts de langue anglaise que de conscripts de langue française."

M. Mackenzie King lui-même, le premier ministre du Canada, apporte une confirmation catégorique de ce fait. Au cours de sa causerie d'hier soir, à la radio, il a dit notamment ce qui suit :

"Je m'arrête pour rectifier une erreur très répandue au sujet des mobilisés. Parmi les soixante mille, 23,000 seulement sont de la province de Québec et 25,000 seulement sont de langue française."

Faut-il ajouter que nos conscriptionnistes de langue anglaise ont des

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

La recette de M. King : conscrire les gens pour leur apprendre à s'enrôler librement.

Ne pas dire aux Canadiens qu'on les contraint à penser et à agir à la manière des Tories et des impérialistes mais leur faire comprendre que tel doit être leur comportement ; que sinon, on les pourra contraindre ; il n'y a qu'à presser le bouton.

Ca serait le temps plus que jamais pour M. Adélard Godbout d'intervenir et d'obtenir que l'on n'enrégimente pas les fils de cultivateurs.

En somme, le principe qui se pose, c'est celui de la solidarité impériale et impérialiste.

Le grand argentier de Québec, M. Onésime Gagnon, parle de la possibilité prochaine d'un nouveau scrutin provincial. Est-ce une malice que le gouvernement Duplessis voudrait faire au gouverneur ? King, en volant le tour de celui-ci ?

En Chine, l'inflation monétaire est telle que la monnaie va faire un tour au marché doit avoir un coiffeur pour porter le papier de sa monnaie. Nous n'en sommes pas encore là ; et c'est heureux : les coiffes nous manqueraient.

Le Grincheux

9-XI-14

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents."

MACKENZIE KING
(Discours à la Chambre des Communes, 24, 1935)

Exécution du journaliste Suarez

La victoire de Roosevelt se confirme et s'accroît — Ample majorité dans les deux Chambres du Congrès — Par une note aux autorités anglaises, le gouvernement hollandais se réserve le droit de demander des compensations territoriales pour les dommages causés par les Allemands — La stérilisation du sol par l'eau de mer — L'offensive alliée se poursuit autour de Metz

La majorité obtenue par le président Roosevelt dans le vote populaire approche de 3 millions. Aujourd'hui, à la fin de l'avant-midi, les résultats sont compilés pour 118,645 des 130,810 arrondissements de votation du pays ; cela donne à M. Roosevelt un vote de 23,597,115, contre 20,742,067 pour M. Dewey ; ce vote assure au président la majorité dans 35 Etats, et 413 votes au collège électoral, tandis que M. Dewey l'emporte dans 13 Etats et obtient 118 votes.

C'est la ville de New-York qui a assuré à M. Roosevelt les 47 votes de l'Etat le plus peuplé du pays, car dans le reste de l'Etat, M. Dewey a remporté une belle majorité ; à New-York (ville) M. Roosevelt a eu 2,039,932 votes, et M. Dewey, 1,270,083 ; dans le reste de l'Etat, M. Roosevelt a eu 1,257,161, et M. Dewey, 1,761,541 ; le total donne 3,297,093 votes au président, et 3,031,624 à son adversaire.

Pour commencer son quatrième terme le président peut compter sur l'appui d'un Congrès beaucoup plus démocrate que le précédent. Ce parti domine nettement les deux Chambres à la suite de l'élection de mardi ; il est assuré de 55 sièges au Sénat, contre 35 au parti républicain et 1 progressiste ; il a 241 de ses candidats élus à la Chambre des Représentants, contre 176 à l'autre parti. Cela est d'une importance toute spéciale à cause du fait que la guerre d'Europe est dans sa dernière phase ; la situation de M. Roosevelt se trouvera donc bien différente de celle du président Woodrow Wilson qui après la victoire alliée de 1918 dut affronter un Congrès hostile lorsqu'il revint d'Europe avec le traité de Versailles.

Il reste cinq sièges douteux pour le Sénat ; ces élections chaudement contestées ont lieu dans les Etats suivants : Missouri, Nevada, New-Jersey, Ohio et Pennsylvanie. Il reste pour la Chambre des Représentants 15 sièges douteux ; il y a deux représentants qui se réclament d'autres groupes : un progressiste et un américain-travailliste.

M. Roosevelt a fait hier une déclaration ; il rappelle que c'est la première fois depuis 80 ans que le pays tient une élection présidentielle en temps de guerre, et ajoute : "Ce qui est vraiment important, c'est qu'après tous les changements et les vicissitudes de ces 80 ans, nous avons de nouveau montré au monde que la démocratie est une force vivante, vitale. Le secrétaire du président, M. Stephen Early, a dit que dans les nombreux messages de félicitations qui arrivent à la maison du président, à Hyde-Park, plusieurs contiennent la phrase : "L'isolationisme est mort".

Le nouveau Congrès, le 79e dans l'histoire du pays, entrera en fonctions le 3 janvier. Le 78e, qui dispose du pouvoir législatif d'ici la fin de l'année, doit se réunir mardi prochain, à midi ; il a encore beaucoup de travail à faire. La loi spéciale des pouvoirs de guerre, en vertu de laquelle le président peut imposer les rationnements et autres mesures d'urgence, expire le 31 décembre prochain, et c'est sans doute le Congrès actuel qui prolongera ces pouvoirs.

Le gouvernement projette une augmentation de 1% à 2% de la taxe de sécurité sociale que paient les employeurs et les employés sur les salaires payés et reçus ; cette augmentation doit entrer en vigueur le 1er janvier a déjà été retardée par le Congrès, et il est fort possible qu'elle le soit de nouveau. Il reste en outre au feuillet de la Chambre un bill déjà voté par le Sénat et comportant un programme d'après-guerre pour la construction et l'amélioration des routes ; le bill autorise le gouvernement à dépenser à cette fin une somme de \$1,475,250,000.

SUAREZ EXECUTE

Une courte dépêche de Paris annonce que Georges Suarez, âgé de 48 ans, rédacteur en chef du journal "Aujourd'hui" pendant l'occupation allemande, a été fusillé au fort de Montrouge, à l'aube ce matin. Il avait été condamné à mort il y a deux semaines, après qu'un jury civil de quatre hommes l'eût trouvé coupable de collaboration avec les Allemands ; l'accusation était fondée sur le fait qu'il avait écrit des articles éditoriaux préconisant une collaboration plus étroite entre la France et l'Allemagne.

Jusqu'ici seuls accusés de collaboration avec les Allemands ont subi leur procès à Paris, et quatre ont été condamnés à mort. La dépêche ne donne aucun détail quant aux trois autres. Si le tribunal de Paris n'a encore entendu que seize procès, on est loin du chiffre annoncé de cent mille en six mois, même en supposant que des tribunaux analogues fonctionnent dans d'autres régions du pays. Il semble d'ailleurs que certains procès importants seront retardés. Parmi les accusés de collaboration se trouvent trois ministres du gouvernement Pétain qui sont internés dans la prison de Fresnes, au sud de Paris. Ce sont MM. Pierre-Etienne Flandin, Marcel-B. Peyrouton et le général Jean-Marie Joseph Bergetier ; avec M. Pierre Boisson, ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale française, ce sont les "collaborationnistes" les plus en vue qui soient disponibles pour leurs procès.

Mais, à ce que prétend la revue "Newsweek" du 23 octobre, ces accusés ne seraient pas traduits devant les tribunaux avant plusieurs mois. La première raison, c'est que leurs procès pourraient avoir des répercussions sur la politique étrangère, car les Alliés sont intervenus en faveur de Flandin, de Peyrouton et de Boisson ; un autre motif d'ajournement vient de ce que ces procès ne concerneraient pas seulement les actes personnels des accusés, mais qu'ils soulèveraient des problèmes juridiques complexes, comme celui de la légalité du gouvernement de Vichy. Ces accusés peuvent d'ailleurs être détenus indéfiniment, car une ordonnance d'Alger dit que les collaborateurs devront subir

leurs procès dans les six mois qui suivront la libération complète de la France et cette dernière date, qui doit être fixée par décret, ne l'a pas encore été.

RECLAMATIONS TERRITORIALES

L'assistant du premier ministre Churchill, M. Clement Attlee, a déclaré aujourd'hui aux Communes anglaises que le gouvernement hollandais a par une note officielle au gouvernement britannique réservé le droit de réclamer, en compensation pour les dommages et la destruction causés par les Allemands, une part convenable du territoire prussien voisin de la frontière hollandaise. Le territoire serait soit cédé, soit placé dans l'orbite économique de la Hollande et ce changement pourrait être provisoire ou permanent.

M. Attlee a ajouté, aux acclamations de la Chambre : "En autant que le gouvernement britannique est concerné, toutes les réclamations justes pour des compensations territoriales aux dépens de l'Allemagne que le gouvernement hollandais pourrait décider de formuler recevront un appui énergique".

Cette nouvelle est intéressante à deux points de vue. D'abord, il est certain que la Hollande est le pays qui peut le plus pertinemment demander du territoire à l'ennemi, parce que la guerre lui aura fait perdre, pour longtemps au moins, des terres productives. Il y a près d'un mois, un correspondant du "New York Times" notait qu'à ce moment-là les Allemands avaient inondé près de 20% du territoire hollandais au cours des opérations militaires ; on peut penser que cette proportion a encore augmenté pendant les derniers engagements et la retraite de ces jours-ci. En fait, l'inondation peut aller jusqu'à 37% du territoire de ce pays, dont une grande superficie protégée par des digues se trouve au-dessous du niveau de la mer. Cette inondation par l'eau de la mer brûle le sol qui reste improductif pendant une trentaine d'années après qu'il a été asséché.

Cette demande de la Hollande ne manquera pas de faire rebondir un vieux projet : celui du débordement de l'Allemagne en plusieurs Etats. Ce n'est d'ailleurs pas le premier indice dans cette voie. On sait que les chefs alliés ont souvent parlé des compensations importantes que la Pologne doit recevoir à même le territoire allemand en dédommagement de ce qu'elle devra céder à la Russie.

LES DEUX FRONTS D'ALLEMAGNE

L'attaque de la 3e armée étatsunienne vers le Rhin a été renforcée aujourd'hui ; le général Patton y a lancé trois nouvelles divisions et l'a étendue des deux côtés de Metz. L'offensive a été préparée par un bombardement d'artillerie intense ; l'assaut porte vers la voie historique du Palatinat.

L'infanterie de la 1ère armée étatsunienne a regagné aujourd'hui une partie du territoire qu'elle avait perdu dans la forêt de Hurtgen, dans le secteur d'Aix-la-Chapelle. La 7e armée étatsunienne qui occupe le secteur sud du front de l'ouest, a pris Migneville, à 29 miles au sud-est de Nancy, ainsi que les Baroques, à trois miles et demi de Saint-Dié, première ville du col de Saales qui conduit vers le nord-ouest à Strasbourg.

Les rapports du front de la 3e armée indiquent que les Allemands n'ont pas encore repris leur aplomb à la suite du premier choc de l'assaut allié. Il n'y a pas eu de contre-attaque, ni d'envoi de réserves comme on aurait pu normalement s'y attendre. Mais les Etats-Uniens combattent sur un terrain boueux, et la température devient encore plus mauvaise. Au nord-est et à l'est de Nancy, les Alliés ont pris les villes suivantes : Aulnois-sur-Seille, Mailly-sur-Seille, Fresnoy-en-Saulnois, Malancourt, Jeandelaincourt, Moncourt et Bezange.

Entre Nancy et Metz l'aviation a bombardé neuf postes de commandement ennemis, ainsi que des canons et des concentrations de troupes à l'est de Pont-à-Mousson.

En Hollande, des unités polonaises de la 1ère armée canadienne sont engagées dans un des combats les plus rudes qu'elles aient eu à soutenir au cours de cette campagne ; le nettoyage des approches sud des ponts de Moerdike. Depuis trois jours elles attaquent sans répit une ligne de défenses préparées depuis trois ans par les Allemands pour la défense de ce passage qui commande toutes les routes et voies ferrées vers Rotterdam. Les ponts ont été détruits par l'ennemi, mais une garnison est restée dans cette zone d'un mille et demi de longueur par trois quarts de mille de profondeur, au sud de la Meuse, et elle combat avec acharnement. Les Polonais ont dû avancer contre des redoutes de béton, conduire leurs chars et leurs canons jusqu'à moins de 20 pieds de ces bastions pour les détruire à bout portant. Ces opérations ont dû être conduites sous un feu nourri de la part de l'ennemi. Parce que la région est inondée, le combat est limité à trois routes, chacune bloquée par de larges murs de béton.

Au front de l'est, les Russes rassemblent des hommes et accumulent du matériel en vue d'une action énergique sur plusieurs points. Un bref communiqué de Moscou dit qu'il n'y a pas de changements essentiels sur le front, mais la radio allemande dit que c'est le calme avant la tempête. L'un des points où l'offensive se prépare c'est Budapest ; l'assaut des Russes contre la capitale hongroise a ralenti depuis deux jours devant la résistance allemande et une pluie torrentielle. Des colonnes de l'armée rouge sont dans la banlieue de la ville à l'est et au sud ; une colonne blindée est à 12 miles au nord de la ville. Le haut commandement allemand rapporte que les Russes ont franchi le Danube à Apatin, dans le nord de la Yougoslavie, à 15 miles au sud de la frontière hongroise et à 125 miles au sud de Budapest, et que la bataille est engagée.

Paul SAURIOL

9-XI-14

Le système de la catégorie "C" au conseil municipal

Le tiers non électif mais nominatif — L'idée de la représentation corporative — Les 13 corps publics choisis — Tant valent les hommes, tant valent les meilleurs plans

Dans un mois, les électeurs montréalais exerceront leur droit de suffrage en vue d'élire les conseillers qui auront mission de parler en leur nom au Conseil municipal. La campagne électorale s'ouvrira le 21 novembre et la cérémonie de la mise en candidature et de la proclamation des élus se déroulera le 29 dans le grand hall de l'hôtel de ville transformé pour quelques moments en salle d'élections. Mais, d'ici là, les 13 corps publics, invités depuis le régime de 1940 à désigner 33 conseillers pour les représenter au sein du Parlement montréalais de 100 membres, devront procéder à leurs nominations.

On ne l'oublie pas, les députés au petit Capitoile du Champ-de-Mars sont choisis par tiers, ou trois groupes de 33, de façon à constituer un ensemble de 99, plus un personnage décoratif appelé maire, élu par les votants de tous les districts. Pour distinguer ces trois groupements, la loi attribue à chacun une étiquette : le législateur a cru tout naturel de choisir les trois premières lettres de l'alphabet : A, B et C.

Les 33 conseillers de la catégorie A sont le fruit du choix des propriétaires dans les 11 arrondissements électoraux, à raison de 3 par district (un district comprend un ou même cinq des anciens trente-cinq quartiers échevinaux) ; les 33 B sont les élus de tous les contribuables-électeurs de chacun de ces 11 districts, locataires et propriétaires. Voilà pour le vote populaire, car une tierce partie du Conseil — 33 — n'est pas le résultat du suffrage public ; on la soustrait aux efforts oratoires déployés sur les tribunes de faubourgs et aux cabales à domicile. Ces 33 — catalogués sous la lettre C — sont nommés par 13 corps publics arbitrairement choisis il y a quatre ans et dont la nomenclature apparaît dans la dernière version de la Charte. Ce procédé d'élection par des "corps publics" s'écarte évidemment de nos pratiques démocratiques ; il constitue toutefois une nouveauté chez les municipalités québécoises ; il est, explique-t-on, inspiré du régime corporatif institué en Italie : les auteurs du système montréalais ont voulu, paraît-il, établir ici un commencement de représentation municipale par des corporations. Les premiers résultats sont discutables et discutés.

Ce mode de délégation officielle à l'hôtel de ville par les treize institutions nommément désignées est encore en vigueur ; il opérera d'ici le 29 novembre et les groupes intéressés se doivent de faire porter le choix de leur porte-parole sur des personnes vigilantes, intéressées à la chose municipale et financièrement désintéressées.

Le grand public serait bien en peine de nommer tout d'une haleine, et sans consulter les frédits, la liste de ces 13 corporations auxquelles est dévolue la prérogative de former un tiers des 99 conseillers municipaux sans recourir à l'électorat des quartiers. Voici : le Montreal Board of Trade, la Chambre de commerce du district de Montréal, la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, le Montreal Junior Board of Trade, l'Institution royale pour l'avancement des sciences [l'Université McGill], l'Université de Montréal, le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal, la Canadian Manufacturers Association, l'Association des marchands détaillants du Canada, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, la Ligue du progrès civique, le Comité des

citoyens de Montréal et la Ligue des propriétaires de Montréal.

Cette liste date de 1940 ; on n'a pas jugé à propos de la modifier ; pourtant ces corporations énumérées à l'article 21 ne doivent pas avoir reçu les attributs de la perpétuité : quelques-uns de ces organismes sont sujets à des hauts et à des bas ; tel de ces corps publics peut perdre de son importance avec le temps, changer son nom et être réduit à un petit comité sans effectif numérique appréciable. Malgré cela, jusqu'à révision de la Charte, ces associations, comités, ligues et Chambres gardent officiellement voix au chapitre de la cité. Dans l'intervalle d'un changement, des organisations, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, sont ignorées.

En tout état de choses, les susdites corporations nomment leurs délégués municipaux au cours de la période des deux prochaines semaines. Cette sélection pour service civique s'effectuera par résolution dûment adoptée, suivant la forme choisie par chacune d'elles. Un cachet annuel de \$600 pour le maximum d'une trentaine de séances pourra induire les moins zélés à accepter la charge de conseiller de Concordia. Du reste, un autre appât leur est offert : deux de ces 33 députés des corps publics seront appelés à faire partie du comité exécutif aux émoluments non négligeables de \$7,000 pour douze mois et l'un d'eux peut même décrocher le poste convoité de président de l'Exécutif (\$10,000). Présentement, M. Aimé Parent (Chambre de Commerce) et M. George Marler (Board of Trade) représentent l'élément corporatiste au sein du "cabinet" municipal Asselin.

Pourtant, si le Board of Trade, l'Université McGill ou un autre organisme néglige de désigner ses édiles, ou si personne de la maison ne consent à s'offrir en holocauste à la chose publique, les autres conseillers, lors de leur première séance après l'élection générale, ne seront pas embarrassés par ces vides : ils sont autorisés à choisir "parmi les électeurs de Montréal des personnes qualifiées pour remplir ces vacances".

Les vacances à combler dans les autres catégories A et B s'effectuent de la même manière, par les conseillers élus, sans faire appel à l'électorat du district concerné. Là encore, le procédé ne répond pas à notre conception de la représentation démocratique.

Par l'instauration d'un conseil municipal composé de trois groupes, dont l'un forme un tiers non élu par l'électorat — la classe C — les auteurs du plan ont voulu constituer un élément modérateur, à l'abri du patronage de quartier et de l'électoratisme. Mais d'autres soutiennent avec une foi égale en l'ancien mode que la crainte de la réélection populaire est le commencement de l'intérêt à la chose publique. D'autre part, les conseillers A, B et C sont rémunérés au même tarif : \$600 à l'année.

On dit parfois : Tant valent les hommes, tant valent les systèmes. Est-ce bien vrai ? Dans le cas du système administratif dont Montréal est gratifié, le régime imposé à notre ville n'empêche-t-il pas trop souvent des hommes de bonne volonté et compétents de donner à l'hôtel de ville le rendement qu'on en pourrait attendre ?

9-XI-14

Louis ROBILARD

Choses d'Ottawa

Le discours de M. Mackenzie King et celui du général McNaughton

Les considérations militaires qui paraissent devoir servir d'arguments lors de la prochaine campagne électorale — Défense de la politique du volontariat — L'armée de la défense du Canada considérée comme centre d'enrôlement et réserve éventuelle — La réaction des cercles militaires

Le premier ministre Mackenzie King a prononcé hier soir, le discours tant attendu depuis la récente crise ministérielle et la démission du colonel Ralston. Il n'a pas fait un discours électoral; il s'est contenté de défendre la politique militaire du gouvernement qui demeure, pour le moment, une politique de volontariat. Dans les deux discours qu'il a prononcés depuis le début de la semaine, le nouveau ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, s'en était également tenu à des considérations purement militaires. Les deux hommes ont considéré l'aspect technique de la question, sans qu'ils ont tous deux insisté sur la nécessité de l'unité nationale. Ces considérations d'ordre militaire ont certainement servi d'arguments au cours de la prochaine campagne électorale car les partisans de la conscription vont sans doute attaquer la politique de volontariat du gouvernement King et ils ne manqueront pas de conseiller les techniques pour leur fournir des arguments d'ordre militaire.

C'est précisément dans les cercles militaires que se dessine la première vigoureuse réaction contre la politique de M. King et du général McNaughton. Le ministre de la Défense nationale vient d'annoncer que le lieutenant-général Kenneth Stuart, chef d'état-major de l'armée canadienne, va prendre sa retraite à l'âge de 49 ans. Cet officier était précisément le principal conseiller militaire du colonel Ralston qu'il avait accompagné au cours de sa récente tournée d'inspection et c'est lui qui avait succédé au général McNaughton comme commandant de l'armée canadienne en décembre 1943. Le communiqué ajoute cependant que le major général P. J. Montague, chef de l'administration militaire à Ottawa, ne démissionnera pas avec le général Stuart comme le voulait la rumeur. Le général Stuart n'a pas voulu faire de déclaration "pour le moment".

Ce sont les sections de la Légion canadienne, formées des anciens combattants, qui mènent actuellement la lutte contre la politique militaire du gouvernement. La section d'Ottawa devant laquelle le général McNaughton a prononcé son discours de lundi, a adopté une résolution réclamant la conscription. La section de la conscription a adopté hier soir une résolution semblable à l'unanimité en dépit de la présence du député libéral F. P. Whitman, qui est l'un de ses membres. Le *Globe and Mail* rapporte qu'une trentaine d'officiers de l'armée de réserve à Toronto vont donner leur démission parce qu'ils estiment que l'armée de la défense du Canada fait double emploi avec l'armée de réserve dont la mission est précisément de défendre le pays et de maintenir l'ordre.

Avis de décès

GUILBAULT. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 8 novembre 1944 à l'âge de 48 ans, est décédé Charles Guilbault, pianiste, fils de feu M. et Mme Eugène Guilbault. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative, no 302, rue Ste-Catherine, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques, à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD. — A Montréal, le 7 novembre 1944, est décédée Madame N. Hector Michaud, née Duguay (Charlotte), demeurant au numéro 2040 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société coopérative, no 302, rue Sainte-Catherine, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BARETTE. — A Sainte-Elisabeth de Joliette, à 83 ans, Azarie Barette, époux de Delima.

BELEAU. — A Montréal, le 7, à 69 ans, Charles-Cleophas Béleau, époux d'Emma Robitaille.

BRETON. — A Montréal, le 7, à 45 ans, Mme Adolphe Breton, née Giguère, Adella.

BRISBOIS. — A Montréal, le 7, à 79 ans, Mme veuve Joseph Brisbois, née Nidling, Rose-Anna.

CHARTRE. — A Montréal, le 7, à 68 ans, Valentine Bertrand, épouse d'Adolphe Chartre.

DELOIR. — A Montréal, le 7, à 43 ans, Alice DeLoir, épouse de Moïse DeLoir.

DUFOUR. — A Montréal, le 7, à 57 ans, Mme Joseph Dufour, née Tremblay, Emma.

ETHIER. — A Montréal, le 7, à 30 ans, Gérard Ethier, fils de Paul Ethier et d'Estimée Lévesque.

LAJOIE. — A Montréal, le 7, à 68 ans, Emma Bernard, épouse de feu Joseph Lajoie.

LAPOINTE. — A Montréal, le 7, à 63 ans, Emilie Lapointe, épouse de feu Alma Marin.

MENARD. — Aux Cèdres, le 7, à 72 ans, Isidore Menard, époux de Rose-Anna Menard.

MICHAUD. — A Montréal, le 7, Mme Hector Michaud, née Duguay, Charlotte.

RAYMOND. — A Montréal, le 7, à 76 ans, Cyrille Raymond, époux de feu Amanda Quévillon.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BELair 3361

McNaughton d'une réforme de l'armée de la défense du Canada. Les conscrits recevront le meilleur entraînement militaire possible — Il semble bien que cet entraînement a laissé à désirer en ces derniers temps. Le général McNaughton a affirmé son intention d'en faire des soldats dans le plein sens du mot et il a déjà ordonné de rappeler sous les armes tous ceux qui ont été prêtés pour divers travaux plus ou moins urgents. Le général McNaughton a indiqué son intention de modifier le traitement qui est fait aux conscrits et de recourir à la persuasion et non à la contrainte pour les amener à s'offrir comme volontaires.

M. King a fourni deux raisons qui motivent le maintien de l'armée pour la défense du Canada. La première, c'est que tous les hommes d'âge militaire en bonne santé doivent servir l'effort de guerre et qu'il ne serait pas juste que les conscrits conviennent d'un traitement de faveur en faisant du travail civil et en recevant les salaires payés au civil au lieu de la simple solde. La deuxième raison de M. King est d'une portée beaucoup plus grande; il s'est exprimé en ces termes: "Les conscrits, sauf ceux qui ont cessé d'être utiles comme soldats pour des raisons physiques ou autres, ne doivent pas être démobilisés parce qu'ils sont longtemps qu'ils sont convenablement entraînés ils continuent à constituer une réserve potentielle ultime de renforts dont l'emploi obligatoire n'importe où pourra, à la lumière des circonstances qui se présenteront, être reconsidéré".

L'armée de la défense du Canada demeurera donc un grand centre d'enrôlement, un foyer de culture où l'on s'efforcera de susciter les vocations volontaires. Les conscrits sans l'être, isolés de leur famille et de leurs amis, seront chauffés à blanc dans une atmosphère militaire pour permettre au gouvernement de trouver des effectifs sans recourir à la conscription intégrale. L'armée de la défense du Canada demeurera une réserve de renforts pour le cas où le général McNaughton échouerait dans ses efforts de persuasion pour obtenir les renforts nécessaires sans recourir à la conscription.

Pierre VIGÉANT
Cours du R. Frère Bernard
Dimanche prochain, 12 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, le R. F. Bernard fera un cours public d'histoire d'Acadie, sous le titre: *Acadie 1944*. Ce cours aura lieu à la salle Saint-Stanislas, 1371, rue Laurier. Entrée libre.

N'empêchez pas votre vendeur d'obligations de la Victoire de voir tous ses clients. Achetez dès sa première visite.

Les maîtres militaires du Japon
par Hillis LORY
Traduit de l'anglais par Roger Duhamel
Volume de 270 pages.
Au comptoir, \$2.00.
Par la poste, \$2.10.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours
Demain: VENDREDI 10 NOVEMBRE 1944.
S. ANDRÉ AVELLIN, confesseur.
Lever du soleil, 6 h. 52.
Coucher du soleil, 4 h. 45.
Lever de la lune, 1 h. 09.
Coucher de la lune, 2 h. 54.
Dernier Quartier, le 7, à 1 h. 28m. du soir.
Nouvelle Lune, le 15, à 3 h. 22m. du soir.
Premier Quartier, le 23, à 2 h. 53m. du matin.
Pleine Lune, le 29, à 7 h. 52m. du soir.

NOVEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Les Syndicats en faveur de la Commission du fonctionnarisme

M. Georges-Aimé Gagnon fait un discours en faveur du projet au conseil municipal — M. Georges Guévremont, du comité exécutif, parle contre — Déclaration des fonctionnaires

MM. Georges-Aimé Gagnon, J.-Ernest Foucault et Jean-Baptiste Delisle, représentants des Syndicats catholiques au Conseil municipal, se sont tous trois prononcés hier en faveur du projet d'une Commission municipale de service civil, telle que proposée aux conseillers ces jours derniers. Ces trois messieurs ont causé une forte surprise, car au début du débat ils semblaient hostiles au projet de réglementation.

M. Gagnon a déclaré hier qu'il avait rencontré les représentants du Comité conjoint des fonctionnaires municipaux et que ceux-ci avaient adhéré au projet de Commission de service civil après que le Comité exécutif leur eût accordé certains amendements très importants.

"Nous avons obtenu, dit M. Gagnon, 99 1/2 % de ce que nous demandions. Il est donc de notre devoir, dit-il, d'approuver le projet que nous soumet le Comité exécutif."

M. Gagnon portait la parole immédiatement après M. Georges Guévremont, membre du Comité exécutif, qui s'en est pris violemment au projet présenté conjointement par ses confrères du comité.

"Je ne suis pas opposé au principe d'une Commission de service civil, dit-il, mais je ne saurais accepter le projet actuellement sur la table, car il impose une véritable dictature à la ville de Montréal. Pendant quatre ans Montréal a souffert la tutelle d'une Commission municipale et maintenant qu'elle en est débarrassée on voudrait lui imposer un régime qui serait pire encore que celui que nous avons enduré de 1940 à 1944."

M. Guévremont dit encore que le projet de Commission du fonctionnarisme saboterait les contrats collectifs intervenus entre la ville et ses employés, et qui sont une garantie de paix entre employeur et employés.

M. G.-A. Gagnon répondit à M. Guévremont que le projet de Commission ne venait nullement en conflit avec les contrats collectifs et qu'il contenait des garanties essentielles pour les employés. Nous voulons, dit-il, faire disparaître à l'hôtel de ville cette bureaucratie qui fait de l'embuchage une question de patronage et de favoritisme. Le moyen de la faire disparaître, c'est de voter en faveur de la Commission de service civil.

MM. E. Foucault et J.-B. Delisle ont parlé dans le même sens. Au début de la séance les conseillers ont pu prendre connaissance d'une déclaration signée par MM. Aimé Laurin, président de la Fraternité canadienne des employés municipaux; Roger Lavigne, président de la Fraternité canadienne des policiers, section de Montréal, et D.-A. Vanasse, président de l'Association canadienne des employés du département des incendies. En voici le texte: L'Association canadienne des employés du département des incendies de Montréal, la Fraternité canadienne des employés municipaux, local 1, et la Fraternité canadienne des policiers, section de Montréal, représentant à peu près 6,000 employés, désirent vous informer qu'ils sont en faveur du projet de création d'une commission de service civil à Montréal et vous demandent d'agir en conséquence pour que ce projet soit adopté par le conseil."

Les conseillers H. L. McEvoy et Robert Haddow ont déclaré qu'ils voteraient en faveur du règlement.

M. l'abbé Maheux à la Chambre cadette

Il prendra part à une conférence-débat avec Me Jean-Pierre Houle

M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste à l'Université Laval de Québec et auteur de quelques ouvrages sur l'histoire du Canada, et Me Jean-Pierre Houle, professeur d'histoire du Canada au Collège Stanislas et rédacteur en chef de l'*Action Universitaire*, seront les conférenciers invités au prochain dîner-forum de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le mardi 28 novembre prochain.

Le dîner sera présidé par M. Pierre Laporte, président du Comité des dîners-forum de la Chambre des jeunes.

Les deux conférenciers, qui ont fait des études particulières en histoire du Canada, traiteront, chacun à sa manière, "de la meilleure façon d'enseigner l'histoire du Canada pour favoriser l'unité nationale". Cette conférence-débat sera suivie d'une période de questions au cours de laquelle les convives seront invités à demander des éclaircissements aux orateurs.

Ce dîner-forum est mixte et le nombre des billets est strictement limité à trois cents. On peut réserver ses billets en s'adressant au secrétariat de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, 25 est, rue Saint-Jacques, MA. 3701.

PRESCRIPTIONS

S CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

Le R.P. Elphège Hébert, C.S.C., décédé à 73 ans
Il passa la plus grande partie de sa carrière au collège St-Laurent

lébré son 53e anniversaire de vie religieuse. Samedi matin, à 8 h. 30, sera chanté un premier service dans la chapelle du collège, immédiatement suivi d'un second à l'église paroissiale de Saint-Laurent. Parents, amis et anciens élèves sont priés d'y assister.

Les arrrages de taxes sont minimes

M. Ephrem Brisebois, secrétaire-trésorier de la Commission métropolitaine de Montréal, a annoncé hier que la rentrée des arrrages de taxes pour 1944 dans les municipalités dépendant de la commission est meilleure que jamais. Voici le pourcentage d'arrrage pour chaque ville:

Westmount, \$53,051 ou 1.2 p. c.
Outremont, \$46,857 ou 1.53 p. c.
Verdun, \$83,531 ou 2.21 p. c.
La-Platine, \$46,997 ou 2.5 p. c.
Montréal-est, \$13,104 ou 2.28 p. c.
Montréal-Ouest, \$8,912 ou 0.93 p. c.
Mont-Royal, \$3,177 ou 0.43 p. c.
Hampstead, \$4,753 ou 1.07 p. c.
Ville La Salle, \$12,333 ou 1.55 p. c.
Ville St-Pierre, \$6,198 ou 1.82 p. c.
Ville St-Laurent, \$26,036 ou 5.54 p. c.
c.; Pointe aux Trembles, \$11,208 ou 3.02 p. c.
Montréal-Nord, \$11,910 ou 3.95 p. c.
Ville St-Michel, \$3,478 ou 2.79 p. c.

ON DEMANDE

POUR LA COMMISSION NATIONALE DU CINÉMATOGRAPHE A OTTAWA.

ACHETEUR DE MINISTÈRE, CLASSE 4 — \$3420.

Qualités requises: Expérience suffisante comme acheteur, de préférence dans les fournitures et accessoires de photographie et de projection animée; intégrité et jugement; préférence à ceux qui ont droit à une priorité en raison du service militaire.

LES FORMULES DE DEMANDE, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, aux bureaux du Service sélectif national, ou à la Commission du service civil, Ottawa, doivent être envoyées IMMÉDIATEMENT à la Commission du service civil, Ottawa. Cette annonce a été autorisée par le Directeur du Service sélectif national.

Veillée du Jour de l'An d'un prêtre patriote

Dans un foyer canadien-français

Neuf générations présentes

Un prêtre du diocèse de Montréal assistait, il y a quelques années, à la réunion du jour de l'An de sa famille. Au milieu de la veillée, il demande le silence, fait asseoir tous les invités en cercle et sort de son sac de voyage un livre mystérieux. C'était la généalogie de la famille; il convoquait les ancêtres et allait les faire participer à la réunion avec les vivants. Le lecteur présentait d'abord son premier ancêtre, un héros, mort martyrisé par les Iroquois, puis un autre de ses ancêtres, compagnon de Maisonneuve, et un autre, marguillier et pionnier de la Côte de Beaupré, etc. La lecture dura une heure et demie dans une atmosphère d'émotion profonde. Et le praticien abbé couronna son beau geste en remettant à chaque chef de famille là présent un exemplaire de ce livre d'or des ancêtres. Nous pouvons faire pour vous, comme nous l'avons fait pour ce prêtre patriote que nous venons de citer, ce livre mystérieux dévoilant les faits et gestes des héros, vos ancêtres. Avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant

Annonces facturées 1/40 le mot

40c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERV. ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 25c par mot minimum de 500. PLAN. CAILLES PROCHAINS MARIAGES 41.00 par insertion

A VENDRE

Miméographie en parfaite condition à vendre. Information: l'abbé André Edlanger, 2000 est, boulevard St-Joseph, AM. 5089, 14-11-44

AUTO À VENDRE

Essex Sedan 31 — propre, bons pneus — en ordre. Ecrite Case 64. "Le Devoir"

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Ave. 57 ouest, rue St-Jacques, PL. 200 9107.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 286.

Nécessité d'une action mondiale

En vue de procurer du travail à tous — Une nouvelle étude du Bureau International du Travail

La réalisation de l'objectif du plein emploi et du progrès économique dans la période d'après-guerre sera mise en danger si les décisions des gouvernements concernant leur politique commerciale sont prises d'une façon isolée et sans coordination préalable. Telle est la constatation qui ressort d'une étude publiée aujourd'hui à Montréal par le Bureau International du Travail.

Selon les auteurs, J. B. Condliffe et Alexander Stevenson, le développement du commerce mondial est essentiel à la réalisation des objectifs sociaux demandés par les peuples des Nations-Unies. Mais tout accroissement du volume des placements internationaux et des échanges commerciaux dépend de l'intégration et de la coordination internationale des politiques nationales en matière financière et économique.

L'attitude des Nations-Unies

L'étude signale que, bien que l'attitude des Nations-Unies soit favorable à la coordination de leurs politiques nationales par le moyen d'institutions internationales, on ne peut considérer comme suffisante la création graduelle et fragmentaire d'organismes techniques opérant dans des domaines qui se touchent ou même se confondent.

«Les problèmes à résoudre sont à la fois vastes et connexes. L'emploi et la sécurité doivent être basés sur une productivité accrue, laquelle, à son tour, dépend largement d'une politique rationnelle des placements. La production agricole et industrielle, l'alimentation et la santé, et en fait tous les aspects du bien-être humain, doivent constituer les éléments d'une politique économique réellement intégrée. Il est sans doute prudent de commencer par créer des institutions techniques pour remplir des fonctions déterminées, mais si ces institutions ne sont pas dirigées vers un but commun, leur efficacité sera limitée et leurs activités pourront même entrer en conflit.»

«Si le but d'une paix du peuple doit être atteint, on ne peut se soustraire à la nécessité d'une intégration et d'une coordination poussées, sur le plan international comme sur le plan national. Une action internationale indépendante concernant les problèmes du travail, l'agriculture, les questions monétaires ou l'hygiène, serait aussi futile qu'une action isolée d'un Gouvernement national dans l'importation de ces domaines.»

Le but de l'étude

Intitulée «L'intérêt commun dans l'organisation internationale économique» l'étude a pour but, selon le Bureau International du Travail de fournir «un exposé simple des avantages qu'en retireraient dans les conditions actuelles du commerce international et des méthodes par lesquelles ces avantages pourraient être assurés, sans mettre en danger le progrès économique et l'objectif du plein emploi sur lesquels la sécurité sociale et l'amélioration du niveau de vie doivent être basées.»

M. Condliffe est professeur d'économie politique à l'université de Californie et directeur adjoint de la Division économique et historique de la Fondation Carnegie pour la Paix Internationale, dans laquelle M. Stevenson est assistant scientifique. Les auteurs ont préparé leur étude en consultation avec E. J. Riches, conseiller économique du Bureau International du Travail.

Dans le passé, souligne l'étude la politique d'amélioration du niveau de l'emploi s'est fréquemment opposée à la politique d'encouragement au commerce et aux placements internationaux. De tels conflits ne sont pas inévitables, à condition qu'il existe des arrangements internationaux qui permettent de coordonner et de clarifier les politiques nationales. Le succès de la collaboration internationale dépendra cependant de l'attitude des gouvernements nationaux, déclarent les auteurs.

Si, en abordant leurs problèmes intérieurs de démobilité économique et d'adaptation aux demandes changeantes du marché mondial, les gouvernements des grandes puissances prennent en considération les répercussions internationales de leur politique intérieure, «la voie s'aplanira alors pour l'établissement d'un système stable de relations économiques.»

«Si, d'autre part, conclut l'étude, ces gouvernements suivent la politique nationaliste étroite qui a déjà apporté le chaos dans les relations internationales et commerciales durant la période d'entre deux guerres, ils prépareront le terrain pour un troisième conflit mondial. Leur responsabilité est grande, mais elle n'est que l'inevitable responsabilité qui accompagne le pouvoir.»

(Cette communication a été préparée par le Bureau International du Travail.)

N'empêchez pas votre vendeur d'obligations de la Victoire de voir tous ses clients. Achetez dès sa première visite.

Nouveauté
L'art du théâtre
d'Henri Ghéon

Conditions de l'art dramatique. Des origines à l'âge classique. D'Hernani au théâtre libre. Du vieux colombier aux jeux pour le peuple fidèle.

Volume de 220 pages.
Au comptoir \$1.25.
Par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Au Princess

"Song of the Open Road" avec Charlie McCarthy, Edgar Bergen, W.C. Fields, Bonita Granville, Jane Powell, Sammy Kaye et son orchestre, Peggy O'Neill, Jackie Moran, Bill Christy, Reginald Denry, Regis Toomey, Rose Hobart, Sig Arno, Irene Tedre, Pat Starling, Condos Bros, les Lipham Four, les Hollywood Canteen Kids, ainsi que Catron et Popp, sera dès demain le principal film à l'affiche du cinéma Princess.

C'est un film de jeunesse et de gaieté, avec la petite chanteuse Jane Powell, à son début à l'écran, dans le rôle d'une vedette d'Hollywood qui quitte le luxe et l'adulation pour aller aider l'effort de guerre en travaillant sur une ferme.

Le film lui donne naturellement l'occasion de chanter, et l'on dit sa voix, à 14 ans, sensationnelle.

A l'Impérial

Le roman de Theodore Pratt, "Mr. Winkle Goes To War", remporta un succès phénoménal lorsqu'il fut édité. Comme film, son intrigue n'en est que plus savoureuse. C'est l'histoire d'un commis de banque timide, qui s'enrôle dans l'armée. Edward G. Robinson anime cette fois l'un des personnages les plus sympathiques de sa carrière.

Avec ce film, au programme de l'Impérial, de vendredi à lundi, on verra un film mystérieux dans la veine bouffonne, "Ghost Catchers", mettant en vedette les comiques Olsen et Johnson. L'action se déroule dans une maison hantée.

Au Capitol

La direction du Capitol présentera dès demain un magnifique film en couleurs "Gypsy Wildcat", mettant en vedette Maria Montez, Jon Hall et Peter Goe.

Dans ce film d'aventures et d'amour, Maria Montez joue un rôle différent de ceux qu'elle a tenus dans "Cobra Women", "White Savage" et "Ali Baba and the Forty Thieves". De plus, pour ce film, elle a une garde-robe qui intéressera toutes les spectatrices.

Jon Hall personnifie un soldat de fortune qui gagne le cœur de la belle gitane et l'enlève à son amoureux indochinois. Celui-ci est personnifié par Peter Goe, qui eut un si grand succès dans "Gung Ho".

Le deuxième film au programme sera "The Singing Sheriff", avec Bing Crosby et Fay McKenzie.

Les Japonais utilisent les gaz empoisonnés

Tchoungking, 9 (A.P.) — Les autorités militaires chinoises ont affirmé aujourd'hui que les Japonais avaient utilisé de "grandes quantités" de gaz empoisonnés dans le but de porter atteinte à la résistance chinoise de la capitale de Kouangsi, de la province de Kouangsi. La tentative de déloger les assiégés a fait échouer. "Ils tirent fermement leurs positions", ont dit les autorités. Plus tôt, le haut commandement chinois a rapporté de "violentes attaques" de la part des Japonais dans les environs de Kouangsi.

Les colonnes japonaises ont continué leur avance sur Lioutchéou dans la province de Kouangsi, de l'est au sud, mais les Chinois ont repoussé quatre assauts sur leurs positions le long de la ligne de chemin de fer de Hounan-Kouangsi, à 36 milles au nord-est.

La route entre la Chine et les Indes

Tchoungking, 9. — Avec la fin de la saison du mousson, on a commencé la construction de la route entre les Indes et la Chine dans la province du Yunnan. En même temps les Chinois réparent la section de la route de Birmanie qui conduit à la ville de Lungking sous le feu de l'ennemi. La ville de Paoshan, centre de communication dans l'ouest du Yunnan, qui fut fortement endommagée par les bombes ennemies les 3 et 4 mai 1942, montre des signes de renaissance. Les rues sont maintenant remplies de Chinois et d'Américains.

M. Gérard Parizeau à l'Association des parents

La prochaine assemblée de l'Association des parents aura lieu à la salle de l'académie Saint-Léon, 360 avenue Clarke, ce soir, à 8 h. 15 p.m. Le conférencier sera M. Gérard Parizeau, professeur titulaire des cours d'assurance à l'Ecole des hautes études commerciales, qui, sous le thème général "Carrières pour nos enfants" parlera des "Carrières dans la finance".

Nous rappelons que les élèves des 10e et 11e années des deux académies sont invités à ces réunions.

L'aviation canadienne se distingue en France

Avec le C.A.R.C. en France, le 3 (Dépêche retardée). — Avec un total de 35 avions ennemis abattus, 4 "probables" et onze autres avariés, le tout depuis le jour de l'invasion de la Normandie, l'escadrille de chasse de nuit Nighthawk du C.A.R.C. est à la tête des escadrilles britanniques et canadiennes sur le continent. Avant l'invasion, cette escadrille avait à son crédit sept avions ennemis abattus, deux "probables" et huit avariés. En outre, elle pouvait se vanter d'avoir détruit dix bombes robots.

Une autre escadrille canadienne détient la deuxième place en France. Il s'agit de l'escadrille des "Couguars", dont les membres ont remporté trente-quatre victoires.

Union économique d'habitations

Union Economique d'habitations: à 8 h., ce soir, à 4210 rue Bordeaux, renseignements et causerie sur la Cité-Jardin du troisième étage. Entrée libre, les dames sont invitées. (Communiqué)

Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff

Il est né et a été élevé en Russie, puis fit ses études musicales à Paris. Elle est née à Paris de parents russes et parle naturellement le français. Ils avaient tous deux fait carrière comme solistes, lorsqu'ils décidèrent de rapprocher leurs pianos et... de se marier. La cérémonie eut lieu trois jours après leur arrivée en Amérique en 1931. Pierre et Genia Luboshutz forment un couple charmant, et leur loais new-yorkais qui aura lieu les plus grands artistes. Genia est d'ailleurs un cordon bleu réputé; leurs goûts, pareils en fait de musique, de cinéma, de voyages, les rapprochent constamment. Cette union d'esprit n'est pas étrangère à l'harmonie exceptionnelle de leurs exécutons comme duettistes.

On entendra ces deux artistes en récital le 17 novembre, au Théâtre Saint-Denis. Leur programme intéressera aussi bien les amateurs de pure musique que ceux, si nombreux, qui adorent la musique à deux pianos. Pierre Luboshutz a arrangé lui-même plusieurs œuvres célèbres pour deux pianos, sans faire perdre aucun de sa profondeur ou de son sentiment. (Communiqué)

Aider la France tout en applaudissant "Marius"

Quelle formule plus heureuse pouvait-on trouver? Aider la France en applaudissant la pièce "Marius", de Marcel Pagnol. Or, c'est précisément ce qui aura lieu samedi soir prochain au Monument National, alors qu'une représentation spéciale — la dernière — de ce triomphe de la saison théâtrale 1944 sera offerte pour l'"Equipe" afin de recueillir une somme importante pour l'achat de vêtements, et de médicaments qui seront expédiés directement en France.

L'"Equipe" de M. Pierre Dagenais consent à verser le cachet intégral de ses membres au total des recettes de la soirée. Ces recettes serviront à acheter des vêtements, des médicaments, etc., qui, par le truchement de deux comités locaux seront transmis à la Croix-Rouge canadienne. Ce dernier organisme fera parvenir le tout en France.

La soirée de samedi prochain est sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, M. Adhemar Raynault; du secrétaire provincial, M. Omer Côté, et du consul de France, M. Pierre Moncaléay. Ajoutons que les sénateurs Thomas Vion, Athanas David, les sociétés françaises, le tout Montréal, les multiples amis de la France feront de cette manifestation un témoignage unique à la France.

On est prié de retenir ses fauteuils au contrôle du Monument National (M.A. 3253) sans tarder. Un seul spectacle: samedi 11 novembre. La recette totale envoyée en France sous forme de articles, dont elle a le plus pressant besoin. (Communiqué)

Au Palace

On semble vouloir exploiter un nouveau champ d'action dans le film "Janie", qui prendra l'affiche vendredi au Palace. C'est une brillante comédie illustrant bien tous les avantages qu'il y a à être Américain.

Ce film est l'adaptation de la pièce du même nom, qui durant plus de deux ans fut applaudie sur le Broadway.

Joyce Reynolds et Robert Hutton sont les vedettes de cette comédie à la fois légère et patriotique; la distribution comprend de plus Edward Arnold, Ann Harding, Alan Hale, Hattie MacDaniel et nombre d'autres.

L'action est très animée dès qu'un pélagite vient camper près d'une petite ville américaine et en met tous les citoyens en alerte.

A l'Orpheum

Tu es toujours dans mon cœur. Version française de Always in My Heart, gardera l'affiche à l'Orpheum une troisième semaine à compter de demain.

Gloria Warren, jeune chanteuse de quinze ans, fait ses débuts à l'écran dans ce film, qui raconte la vie d'une famille habitant une petite ville.

Les principales vedettes du film sont les artistes bien connus: Kay Francis et Walter Huston.

Au Loew's

L'adaptation cinématographique du célèbre roman de Pearl S. Buck, "Dragon Seed", demeurera une seconde semaine à l'affiche au Loew's.

Les vedettes en sont Katherine Hepburn, Walter Huston et Turhan Bey.

C'est l'histoire d'une paisible famille chinoise, travaillant à la culture du riz et ne demandant rien de plus que sa pitance quotidienne, lorsque, en 1937, l'envahisseur japonais vient rompre la tranquillité et s'emparer de la fertile vallée.

Katherine Hepburn personnifie Jade, jeune femme chinoise qui comprend la nécessité d'une plus vaste instruction, et qui vient au secours de son peuple en devenant l'un des chefs de la résistance chinoise. Walter Huston tient le rôle de Ling Tan, qui chérit la terre qui le nourrit plus que tout, sauf la liberté de sa race. Turhan Bey personnifie Lao, le mari de Jade.

Retenez le "Devoir" d'avance, chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 336-1; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

A l'Heure de la Victoire



Sita Ridez (Miss Radio 1944), qui participera à la dernière émission radiophonique de l'Heure de la Victoire, irradiée directement de la scène du théâtre Saint-Denis, ce soir 9 novembre, à 8 h.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS: "Double crime sur la ligne Maginot", 3 h. 20, 6 h. 20, 9 h. 50. "Espoir", 3 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30. ORPHEUM: "Tu es toujours dans mon cœur", 2 h. 05, 12 h. 15, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 25, 9 h. 55. LOEW'S: "Dragon Seed", 2 h. 10, 12 h. 55, 3 h. 40, 6 h. 25, 9 h. 40. PALACE: "In Society", 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 35, 10 h. 05. CAPITOL: "Rainbow Island", 10 h. 15, 1 h. 10, 4 h. 05, 7 h. 10, 9 h. 55. PRINCESS: "The Big Noise", 10 h. 05, 1 h. 15, 4 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Double crime sur la ligne Maginot, avec Victor Francen et Vera Korène. Second film: Espoir, avec Constant Rémy, Pierre Larquey et Robert Lynen. (Du 4 au 9 novembre inclusivement).

LOEW'S: Dragon Seed, avec Katherine Hepburn, Walter Huston, Akim Taniroff, Turhan Bey et Allie MacMahon. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

PALACE: In Society, avec Bud Abbott et Lou Costello. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

CAPITOL: Rainbow Island, avec Dorothy Lamour et Eddie Bracken. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

ORPHEUM: Tu es toujours dans mon cœur, avec Gloria Warren, Kay Francis et Walter Huston. Un film anglais dialogué en français. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

PRINCESS: The Big Noise avec Stan Laurel et Oliver Hardy. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

Théâtre

ARCADE: Les roses rouges, de Romain Cooolus, avec Antoinette Giroux, Marcel Journet, Henri Léonard. (Du 3 au 9 novembre inclusivement).

A L'ERMITAGE: Les Compagnons de Saint-Laurent présentent Orphée et Oedipe-Roi de Jean Cocteau. (11, 15, 17, 18 novembre. Matinées les 11 et 18 novembre).

Musique

LE PLATEAU: Récital Raoul Jobin (18 novembre).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Venise, opérette de Richepin. (23, 24, 25, 26, 27, 28, 30 novembre et 2 décembre).

AU THEATRE DE SA MAJESTÉ: L'opéra San-Carlo. (Semaine du 13 au 18 novembre). Matinées mercredi et vendredi.

A L'ERMITAGE: La Petite Symphonie de Montréal, sous la direction de Bernard Naylor. (14 novembre).

EGLISE DU MESSIE: Récital d'orgue de M. George M. Brewer. (Ce soir).

AU HIS MAJESTY'S: Bronislaw Huberman, violoniste virtuose, que la Société classique présente en récital (19 novembre).

LADIES MORNING MUSICAL CLUB: Hertha Glaz, contralto du Metropolitan (9 novembre).

AU SAINT-DENIS: Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff, duettistes du piano, présentés par France-Film. (17 novembre).

AVEC LA SAN CARLO



Mostyn Thomas, baryton, que l'on pourra entendre avec la San Carlo Opera Co. au théâtre His Majesty's, la semaine prochaine. C'est une présentation de M. Louis-H. Bourdon.

A la scène, au concert et à l'écran

AU SAINT-DENIS LE 17,



Luboshutz et Nemenoff, duettistes du piano, que Montréal aura le plaisir d'entendre au théâtre St-Denis, vendredi le 17 novembre.

Les "Amis de l'Art"

Nous rappelons encore une fois à la jeunesse de venir chercher ses billets au Secrétariat pour le régal-causerie Dansereau, dimanche 12 novembre. Il est inutile, nous croyons, de faire l'éloge de ces régal-causeries après l'enthousiasme débordant de l'assistance aux régal-causeries.

Nous espérons rencontrer un accueil aussi chaleureux de la part des membres pour les autres attractions que l'Association met à leur disposition.

Le 10 novembre commencera chez Eaton, au 3e et 4e étages (près des escaliers mobiles) l'exposition de dessin libre exécuté par les abonnés de La Bibliothèque des enfants (6 à 15 ans).

La Société artistique de l'A.E.G. U.M. présente Hertha Glaz, contralto du Metropolitan Opera. La Société de l'étude et de conférences présentera M. Jean-Charles Bénéfant, qui parlera du théâtre.

Les 11 et 18 novembre à l'Ermitage, Les Compagnons de saint Laurent présentent "Orphée" en matinée. Autres représentations en soirée, les 11, 15, 17 et 18 novembre.

Mardi 14 novembre, à la salle du Prince de Galles, Hôtel Windsor, la Société d'étude et de conférences présentera M. Jean-Charles Bénéfant, qui parlera du théâtre.

Au Plateau samedi, le 18 novembre, les Concerts Symphoniques de Montréal donneront leur première matinée symphonique pour la jeunesse, pour laquelle nous sommes dépositaires d'abonnements.

M. Raoul Jobin, premier ténor du Metropolitan Opera, donnera un récital à 8 h. 45 p.m. sous le patronage de la chorale Saint-Jean-Baptiste. Nous invitons les membres à s'y joindre le poste CKAC de 12.30 à 12.45 p.m., samedi le 11 pour entendre l'émission des Amis de l'Art, nous aurons l'honneur de présenter M. Pierre D'Altour, célèbre artiste de l'Opéra de Paris.

Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat 1097, rue Berri, ou signalez BE. 3357. (Comm.)

Jacques Auger à l'Heure de la Victoire

Avant de partir pour Hollywood où l'attend un engagement de la M.G.M. pour doubler en français certains films américains, Jacques Auger paraîtra en vedette à l'Heure de la victoire, irradiée de la scène du Saint-Denis ce soir à 8 h. Ancien boursier du gouvernement à Paris, pensionnaire de l'Opéra, M. Auger s'est créé depuis son retour une enviable réputation dans le domaine radiophonique, comme directeur de programmes de haute tenue littéraire tels que le "Théâtre classique" ou comme interprète attitré du "Théâtre de chez nous" et de nombreuses autres émissions.

Mlle Sita Ridez, qui fait partie de la troupe du Vieux Colombier de Paris, lui donnera la réplique. On sait que Mlle Ridez doit, elle aussi, partir prochainement pour Hollywood. Une brillante distribution réunit en outre Mlle Claire Gagnier, soprano coloratura, Ovilva Légaré, et Mme Rose Rey-Duzil.

Dans une scène de Marius, Denis Harbour, basse, Germaine Janelle et Aurette Leblanc, duettiste, Suzanne Clerk, soprano. — Comm.

Théâtre His Majesty's SEMAINE DU 13 NOV.

Louis-H. Bourdon présente
La célèbre troupe d'opéra

SAN CARLO

TROUPE DE 125 — CHOEURS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
MAGNIFIQUE BALLET

Nicholas RESCIGNO, chef d'orchestre

Mario VALLEE, metteur en scène

Prix des billets: \$1.00 à \$2.50, taxes en plus. En vente chez Archambault et au théâtre.

Le violoniste Huberman au His Majesty's

Acclamé par le monde entier pour son immense talent de virtuose, Bronislaw Huberman a su, de son vivant même, assurer la perpétuation de son souvenir. L'éminent artiste polonais connaît ce privilège exceptionnel d'avoir été célébré dès l'enfance comme un prodige du violon, de récolter les honneurs les plus insignes et de poursuivre dans la maturité cette carrière commencée dans la gloire.

Devant Brahms lui-même, il joue à onze ans une composition du maître qui n'a pour lui que des mots d'espérance. A 12 ans, son

L'EQUIPE

MONUMENT 7 déc. (soirée)
NATIONAL 9 déc. (mat. soirée)

FANNY

MA. 3253

Billets actuellement en vente

Aux guichets du Monument: 10 a.m. à 6 p.m.

Les billets achetés pour le 6 déc. sont valables tels quels pour la soirée du 13 déc. ou peuvent être échangés pour une autre représentation.

LES COMPAGNONS DE SAINT LAURENT

convient notre élite intellectuelle

A L'ERMITAGE

ORPHÉE

de JEAN COCTEAU

OEDIPE - ROI

Egalement de JEAN COCTEAU

11 - 15 - 17 - 18 novembre
Matinées les 11 et 18

Billets: \$1.05 - 30 - 67 (taxes incl.) à Talon 1418 - aux Editions Fides et chez Ed. Archambault.

Tous les amateurs de la chose dramatique s'abonnent aux "Cahiers des Compagnons" (\$1.25 par année)

sens critique est déjà très aiguë. Arthur Rubinstein, alors âgé de cin gans, joue devant lui au piano. "Travaille, lui dit le jeune Bronislaw, et tu iras loin". Depuis, les deux artistes ont parcouru le globe. Paris, Berlin, Rome, Varsovie, New-York, Montréal, toutes les capitales de l'Europe ont applaudi Huberman. Les cinq continents le proclament citoyen du monde.

Dimanche le 19 novembre, au His Majesty's, la Société Classique présente le fameux violoniste. Les jeunes filles qui désirent faire partie du comité féminin de la Société Classique sont priées de téléphoner à CH. 7190.

Billets chez Archambault et chez Willis. (Comm.)

ST-DENIS A L'AFFICHE

VICTOR FRANÇEN
VERA KORENE
DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGINOT

Constant Remy
Pierre Larquey
Robert Lynen
Jacqueline ROMAN

ESPOIR

ROBERT LARQUEY
AU VILLAGE

ARCADE A L'AFFICHE

MARCEL JOURNET
ANTOINETTE GIROUX
Les roses rouges
HENRI LÉONARD
ROGER GARCEAU

KAY FRANCIS - HUSTON GLORIA WARREN

"Tu es toujours dans mon cœur"
VERSION FRANÇAISE
SEMAINE ORPHEUM

CAPITOL A l'affiche

DOROTHY LAMOUR
"RAINBOW ISLAND"
Aussi
"Henry Aldrich Plays Cupid"

PRINCESS 2e semaine

LAUREL & HARDY
"Big Noise"
Aussi
"Wing And A Prayer"

LOEW'S A l'affiche

Katherine Hepburn
"DRAGON SEED"

PALACE A l'affiche



Directrice : Germaine BERNIER

Les Canadiens français dans la littérature américaine

Après avoir rappelé que nous sommes arrivés à l'époque où les civilisations américaines commencent à se connaître et que c'est par ses productions artistiques et littéraires qu'un peuple peut se connaître et se faire connaître, Mlle Marine Leland a fait une étude du personnage canadien-français dans la littérature américaine, devant les membres de la Société d'Etude et de conférences à leur dernière réunion à l'hôtel Windsor.

Malgré ce que certains ont prétendu, dit en substance la conférencière, la littérature française pas plus que la littérature anglaise n'a commencé par un chef-d'œuvre. Un chef-d'œuvre vient rarement dans le désert, au contraire, il est ordinairement le résultat logique d'une suite d'essais et de travaux constants. Aussi le dédain comme l'admiration sans réserve du passé sont-ils à éviter et il semble que les nouvelles civilisations aient le devoir qui est en même temps leur intérêt de se souvenir de leur court passé.

Toute littérature qui se nourrit exclusivement de littérature périt et, après avoir mentionné l'ouvrage de Mme de Staël, intitulé *Les rapports de la littérature avec la société*, la conférencière remarque qu'il n'est pas impossible que l'étude de la sociologie puisse aider à fonder une littérature.

Mlle Leland étudie d'abord la littérature régionaliste qui est immense aux Etats-Unis, ceux-ci étant une vaste agglomération de petites patries dont chacune garde fidèlement ses caractéristiques. En vingt ans, il s'est produit ainsi beaucoup plus de 2,000 romans régionalistes.

Une distinction que les Américains font très rarement, c'est celle qui existe entre Français de France et Canadiens français, entre Louisianais et Acadiens, etc. Pour la majorité des gens, les *French* réunissent l'idée d'un y a de Français sur le continent.

Les souvenirs canadiens et français sont nombreux dans plusieurs Etats chez les Américains. D'ailleurs dans le Massachusetts est célèbre par le massacre de 1704 et les captifs qui furent amenés en Nouvelle-France. Northampton, fondé en 1653, a vu ses premières années mouvementées par les incursions des Canadiens suivies de bandes d'Iroquois qui assaillaient la ville américaine. Inutile de dire que les gens ainsi attaqués ont essayé de rendre la politesse. Plusieurs romans régionalistes se sont inspirés de ces événements.

La littérature nationale présente certains aspects assez frappants. D'abord l'auteur envisage son sujet du seul point de vue littéraire. Longfellow, par exemple, ne songe même pas que ce sont ses compatriotes, les Bostoniens, qui furent responsables en partie du grand dérangement. L'autre aspect est que l'étude psychologique des personnages n'est pas très poussée. Parkman, écrivain et artiste, a consacré presque toute sa vie à l'épopée française mais ni lui ni Longfellow ne se sont intéressés à la psychologie, et leurs personnages français n'ont pas beaucoup de caractéristiques individuelles. Mais si les personnages de Longfellow n'ont rien d'essentiellement canadien, il a par contre traduit la douleur de ses personnages de façon remarquable. S'il n'a pas étudié le caractère acadien sur le vif, grâce à son humanité foncière, il a créé des personnages que non seulement les Acadiens n'ont pas hésité à adopter mais que des auteurs ont célébré à sa suite. Il est curieux que Parkman, devenu une figure familière à Québec, n'ait pas individualisé davantage ses personnages. Ses personnages, l'habitant, le missionnaire, le coureur des bois, les seigneurs, ressemblent aux statues des musées; ils sont parfaits et sans vie. Willa Sibert Guther, auteur de *Shadows in the Rock*, a mieux compris l'âme canadienne, et certains détails de la vie québécoise sont notés avec beaucoup de vérité et d'humour. Elle semble avoir compris comme Fréchette, l'impression que produisent sur les petits Canadiens les histoires de l'ancien et du nouveau Testament et les décorations des églises.

La littérature américaine, comme cela est naturel, est surtout ins-



Cour ou long, le manteau de fourrure du jour a de l'ampleur. La ligne des manches surtout révèle cette tendance qui ne manque pas de charmes.

pirée par des sujets anglo-saxons mais depuis la dernière guerre, les auteurs américains se rendent compte de la richesse que leur présentent les sujets canadiens. Quant aux Franco-Américains, ils commencent à se décrire eux-mêmes et trois écrivains qui ne se connaissent pas présentent le fait curieux d'écrire de la même façon. Il faut dire que les ouvrages de ces auteurs ne sont pas des romans mais des documentaires importants. Le caractère canadien-français qui ressort dans ces livres est toujours le même dans le tableau de la vie des Canadiens qui arrivent aux Etats-Unis. Aucun membre de la famille ne parle anglais mais aucun membre n'est inquiet. Ils sont d'un optimisme à toute épreuve. Le père s'en va à la filature. Le *foreman* est par bonheur un canadien-français, et le père s'engage. Les aînés de la famille se marient; les plus jeunes évitent souvent la filature et s'inscrivent. Jamais il n'y a de catastrophe. Ce qui est caractéristique, c'est la patience et l'optimisme du Canadien devenu Franco-Américain.

De plus en plus les auteurs s'efforcent à l'intérêt que présentent les nombreux groupes ethniques. Nul doute que leur art finira par traduire leur bonheur d'appartenir de près ou de loin à la civilisation américaine. L'autre aspect est que l'étude psychologique des personnages n'est pas très poussée. Parkman, écrivain et artiste, a consacré presque toute sa vie à l'épopée française mais ni lui ni Longfellow ne se sont intéressés à la psychologie, et leurs personnages français n'ont pas beaucoup de caractéristiques individuelles. Mais si les personnages de Longfellow n'ont rien d'essentiellement canadien, il a par contre traduit la douleur de ses personnages de façon remarquable. S'il n'a pas étudié le caractère acadien sur le vif, grâce à son humanité foncière, il a créé des personnages que non seulement les Acadiens n'ont pas hésité à adopter mais que des auteurs ont célébré à sa suite. Il est curieux que Parkman, devenu une figure familière à Québec, n'ait pas individualisé davantage ses personnages. Ses personnages, l'habitant, le missionnaire, le coureur des bois, les seigneurs, ressemblent aux statues des musées; ils sont parfaits et sans vie. Willa Sibert Guther, auteur de *Shadows in the Rock*, a mieux compris l'âme canadienne, et certains détails de la vie québécoise sont notés avec beaucoup de vérité et d'humour. Elle semble avoir compris comme Fréchette, l'impression que produisent sur les petits Canadiens les histoires de l'ancien et du nouveau Testament et les décorations des églises.

La littérature américaine, comme cela est naturel, est surtout ins-

pirée par des sujets anglo-saxons mais depuis la dernière guerre, les auteurs américains se rendent compte de la richesse que leur présentent les sujets canadiens.

Quant aux Franco-Américains, ils commencent à se décrire eux-mêmes et trois écrivains qui ne se connaissent pas présentent le fait curieux d'écrire de la même façon.

Il faut dire que les ouvrages de ces auteurs ne sont pas des romans mais des documentaires importants.

Le caractère canadien-français qui ressort dans ces livres est toujours le même dans le tableau de la vie des Canadiens qui arrivent aux Etats-Unis.

Aucun membre de la famille ne parle anglais mais aucun membre n'est inquiet.

Ils sont d'un optimisme à toute épreuve. Le père s'en va à la filature.

Le *foreman* est par bonheur un canadien-français, et le père s'engage.

Les aînés de la famille se marient; les plus jeunes évitent souvent la filature et s'inscrivent.

Jamais il n'y a de catastrophe. Ce qui est caractéristique, c'est la patience et l'optimisme du Canadien devenu Franco-Américain.

De plus en plus les auteurs s'efforcent à l'intérêt que présentent les nombreux groupes ethniques.

Nul doute que leur art finira par traduire leur bonheur d'appartenir de près ou de loin à la civilisation américaine.

L'autre aspect est que l'étude psychologique des personnages n'est pas très poussée.

Parkman, écrivain et artiste, a consacré presque toute sa vie à l'épopée française mais ni lui ni Longfellow ne se sont intéressés à la psychologie, et leurs personnages français n'ont pas beaucoup de caractéristiques individuelles.

Mais si les personnages de Longfellow n'ont rien d'essentiellement canadien, il a par contre traduit la douleur de ses personnages de façon remarquable.

S'il n'a pas étudié le caractère acadien sur le vif, grâce à son humanité foncière, il a créé des personnages que non seulement les Acadiens n'ont pas hésité à adopter mais que des auteurs ont célébré à sa suite.

Il est curieux que Parkman, devenu une figure familière à Québec, n'ait pas individualisé davantage ses personnages.

Ses personnages, l'habitant, le missionnaire, le coureur des bois, les seigneurs, ressemblent aux statues des musées; ils sont parfaits et sans vie.

Willi Sibert Guther, auteur de *Shadows in the Rock*, a mieux compris l'âme canadienne, et certains détails de la vie québécoise sont notés avec beaucoup de vérité et d'humour.

Elle semble avoir compris comme Fréchette, l'impression que produisent sur les petits Canadiens les histoires de l'ancien et du nouveau Testament et les décorations des églises.

La littérature américaine, comme cela est naturel, est surtout ins-

pirée par des sujets anglo-saxons mais depuis la dernière guerre, les auteurs américains se rendent compte de la richesse que leur présentent les sujets canadiens.

Quant aux Franco-Américains, ils commencent à se décrire eux-mêmes et trois écrivains qui ne se connaissent pas présentent le fait curieux d'écrire de la même façon.

Il faut dire que les ouvrages de ces auteurs ne sont pas des romans mais des documentaires importants.

Une oeuvre en progrès

La clinique du BCG et la protection des tout-petits contre la tuberculose — Ecole de puériculture pour les jeunes filles

L'assemblée annuelle, clôturant la 9e année fiscale de la Clinique B.C.G. de Montréal Inc., vient d'être tenue au siège social de la Corporation, 2427 rue Létourneau, sous la présidence de Mme Jean Raymond.

Outre les membres de la corporation, y assistaient les docteurs Albert Guilbeault, directeur médical de la clinique, Armand Frappier, directeur des recherches biochimiques de l'Université de Montréal, Léo Ladouceur, chef de la division de la tuberculose de la clinique Laurier, Albert Joannette, de Ste-Agathe des Monts, M. Edgar Genest, président du club Kiwanis St-Laurent, Mme Gérard Boudrias, présidente de la Ligue de la jeunesse féminine, Mlle Jeanne Vidal, trésorière, garde Anna Billy, directrice de l'Assistance maternelle, et garde Thibault de Ste-Justine, ainsi que les membres du personnel.

Le rapport des auditeurs pour l'année fiscale montre que la clinique B.C.G. est en position financière satisfaisante.

Le rapport de la secrétaire mentionne les améliorations apportées à l'édifice, au cours de l'année, entre autres: l'installation d'un laboratoire équipé de la façon la plus moderne et la plus complète pour analyses et autres fins utiles à la clinique ainsi que l'aménagement d'un département de rayons X où l'on procède à la radiographie de tous les enfants hospitalisés à la clinique et de tous ceux qui sont suivis par le service social.

On fait aussi mention de la fondation d'une école de puériculture pour la formation de jeunes filles compétentes aux soins des bébés. Jusqu'à date 16 étudiantes y ont obtenu le diplôme de puériculture.

La secrétaire termine son rapport en soulignant l'admission de la clinique B.C.G. à la Ligue antituberculeuse au mois de novembre 1943.

Voici quelques extraits de l'allocation prononcée par la présidente, Mme Jean Raymond:

"Nous désirons offrir à notre directeur médical, le Dr Albert Guilbeault, tout ce qu'il juge nécessaire au développement scientifique adéquat à la clinique. Nous voulons être prêtes à répondre à toute demande."

Dans ce but, nous sommes attachés trois éminents médecins dont la haute compétence n'a d'égal que leur désir d'aider à ce développement de la vaccination par le B.C.G.

Le docteur Albert Jutras nous a depuis plusieurs mois accordé sa collaboration; en offrant son rapport du département de radiologie où il "ne trouve aucune trace de tuberculose active ou ancienne chez aucun de nos vaccinés", il nous appuie fortement dans notre conviction de l'efficacité du B.C.G.

Le bureau d'administration est heureux d'annoncer que le Docteur Armand Frappier vient d'accepter la surveillance des recherches biochimiques du laboratoire de la Clinique et que le Docteur Joseph Riopelle a bien voulu acquiescer à notre demande de faire le travail d'anatomopathologie.

Le Docteur Albert Guilbeault prend ensuite la parole pour énoncer les chiffres qu'il a compilés du 1er juin 1943 au 31 mai 1944 en ce qui concerne le service interne:

Enfants hospitalisés, 154; jours d'hospitalisation, 21,410; vaccinations, 75; cuti-réactions, 180.

Un seul décès est survenu à la clinique au cours de cette année et fut causé par une broncho-pneumonie avant la vaccination.

Service social: visites à domicile, 2,658; revaccinations, 124; réactions à la tuberculine, 128; enfants visités périodiquement, 370.

Enfants qui ont été malades une fois ou plus dans l'année, 15; enfants souffrant de tuberculose, 0; décès, 2; 1 de broncho-pneumonie à l'hôpital Notre-Dame, 1 de diphtérie à domicile.

Le bureau de direction pour l'exercice 1944-45 est formé comme suit: présidente, Mme Jean Ray-

mond; 1ère vice-présidente, Mme Pierre Racine; 2e vice-présidente, Mme Francis Olmsted; trésorière, Mme Jean St-Germain; secrétaire, Mme Daniel de Yturralde; archiviste, Mlle Gilberte Dufresne; conseillère, Mme René Duranleau et Mlle Agathe Doré.

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Ceux qui firent notre pays

Claude-Thomas Dupuy
(1686-1737)

Claude-Thomas Dupuy naquit en 1686. Il se consacra à l'étude du droit et occupa successivement les fonctions d'avocat au Châtelet, d'avocat général au grand conseil, de conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, le maître des requêtes titulaires, puis honoraires. En 1725 le roi le choisit comme intendant de la Nouvelle-France. Le 28 août de l'année suivante, il descendit à Québec, en même temps que le marquis de Beauharnois, gouverneur. Dupuy fut zélé et s'occupa étroitement de l'administration, notamment de la reconstruction d'édifices incendiés ou détruits, de la justice, de la monnaie, des forêts, des incursions iroquoises et des intrigues anglaises. Il s'occupa également de promouvoir l'industrie, d'aider les communautés dans leur travail d'apostolat, enfin de toutes les questions susceptibles d'intéresser un intendant. Cependant, la paix ne régna pas chez les autorités de la Nouvelle-France. Beauharnois se plaignait amèrement de son collègue. Le 6 mars 1727, il écrivait au ministre: "Je suis bien fâché que M. Dupuy me donne si souvent occasion de vous faire des plaintes contre lui. Il a une trop grande facilité à écouter tous les discours que se prétendent amis lui tiennent et qu'il croit comme articles de foi. Il est le jouet de tous les mauvais esprits du pays. Il n'est pas aisé de vivre avec un homme d'une hauteur qui passe l'imagination... Il s'imagina être devenu une divinité, ne voulant entendre sur rien ni rime ni raison. C'est un homme impraticable: il suffit que je dise blanc pour qu'il dise noir. Il fait en ce pays-ci le général, l'évêque et l'intendant; il en donne tous les jours de belles preuves. Il a poussé la chose, en dernier lieu, jusqu'à mettre des sentinelles aux portes des églises, et à l'occasion des ordonnances et arrêts". Mgr de Saint-Jovin, le nomma exécuteur testamentaire, le 25 décembre 1727, la veille même de la mort de l'évêque. Les funérailles donnèrent lieu à un conflit de juridiction ecclésiastique. Le curé Boulard voulait les tenir à la cathédrale et l'archidiacre, M. de Lotbinière, préférait la chapelle des Hospitalières. L'intendant trancha la dispute en faisant célébrer le service, le soir du 2 janvier, la veille du jour fixé, dans le plus grand mystère. Rappelé en France, il quitta le pays le 28 mai 1728, en laissant beaucoup de dettes. Il mourut en Bretagne, au début de 1737.

On a élevé des monuments aux chefs, Montcalm et Léviss ont leur statue à Québec et ailleurs. Ils y avaient droit. Mais ces officiers et soldats du cimetière des héros n'ont-ils pas droit, eux aussi, à notre reconnaissance, à notre souvenir? On ne peut élever un monument à chacun, évidemment. Mais une colonne, une stèle quelconque, ne devrait-elle pas rappeler aux générations d'aujourd'hui et de demain que dans cet enclos de l'hôpital général reposent une douzaine peut-être de chevaliers de Saint-Louis et des centaines d'officiers et de soldats morts pour le salut de leur pays?

Je me souviens, dit la devise de la province de Québec. Nous avons tout de même oublié pendant près de deux siècles les héros de 1759 et de 1760, décédés à l'hôpital général de Québec.

(Le Bulletin des recherches historiques, octobre 1944).

P.-G. R.

Notes et pensées

Des héros dans un cimetière de couvent

Où est-il ce cimetière des héros? Combien le connaissent, l'ont visité, en ont entendu parler? Et, pourtant, il existe depuis près de deux siècles. Dans cet enclos inconnu de presque tous, seules d'humbles religieuses vont prier pour ceux qui y reposent. Celles qui vivent entre les murs du cloître n'oublient pas. Elles prient pour elles-mêmes, pour leurs familles, pour tous ceux qui ont besoin de prières. Elles n'oublient pas, non plus, les héros qui ont versé leur sang pour le salut de la patrie.

Ce cimetière des héros, c'est le petit enclos où furent inhumés les braves de 1759 et de 1760 qui après les batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy furent transportés

mond; 1ère vice-présidente, Mme Pierre Racine; 2e vice-présidente, Mme Francis Olmsted; trésorière, Mme Jean St-Germain; secrétaire, Mme Daniel de Yturralde; archiviste, Mlle Gilberte Dufresne; conseillère, Mme René Duranleau et Mlle Agathe Doré.

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

à l'hôpital général de Québec et y succombèrent à leurs blessures. Combien sont-ils? Quelques centaines, et l'hôpital général conserve le nom de chacun. Ces officiers et soldats font un peu partie du patrimoine des bonnes Soeurs. Ils furent soignés, encouragés, consolés par leurs devanciers. La plupart moururent le sourire aux lèvres. Les Hospitalières ont le don de préparer à la mort de la faire accepter comme une résurrection! Ceux qui meurent dans les hôpitaux tenus par des religieuses ne partent pas en désespérés.

Quand les morts de 1759 et de 1760 furent inhumés au petit cimetière, l'hôpital général était en pleine campagne. Seul, le chant des oiseaux venait troubler leur sommeil. Peut-être aussi le chant des Soeurs, priant pour les morts, parvenait-il au petit cimetière? Depuis, Québec s'est agrandi. Les champs cultivés d'autrefois qui entouraient l'hôpital général et le préservaient des bruits du monde ont fait place à des rues, des manufactures, à des centaines de maisons.

La mort nivelle tout. Dans les cimetières de guerre de là-bas grands et petits sont enterrés côte à côte. C'est le même ordre qui existe au cimetière des héros. Les simples soldats voisinent avec les officiers de tout rang. Les chevaliers de Saint-Louis sont enterrés là à côté de pauvres soldats et miliciens qui ne savaient peut-être pas lire mais savaient qu'en se battant sous les ordres de Montcalm et de Léviss ils défendaient leur pays. Petits dans la vie, leur sacrifice les a faits grands dans la mort.

On a élevé des monuments aux chefs, Montcalm et Léviss ont leur statue à Québec et ailleurs. Ils y avaient droit. Mais ces officiers et soldats du cimetière des héros n'ont-ils pas droit, eux aussi, à notre reconnaissance, à notre souvenir? On ne peut élever un monument à chacun, évidemment. Mais une colonne, une stèle quelconque, ne devrait-elle pas rappeler aux générations d'aujourd'hui et de demain que dans cet enclos de l'hôpital général reposent une douzaine peut-être de chevaliers de Saint-Louis et des centaines d'officiers et de soldats morts pour le salut de leur pays?

Je me souviens, dit la devise de la province de Québec. Nous avons tout de même oublié pendant près de deux siècles les héros de 1759 et de 1760, décédés à l'hôpital général de Québec.

(Le Bulletin des recherches historiques, octobre 1944).

P.-G. R.

Notes et pensées

Des héros dans un cimetière de couvent

Où est-il ce cimetière des héros? Combien le connaissent, l'ont visité, en ont entendu parler? Et, pourtant, il existe depuis près de deux siècles. Dans cet enclos inconnu de presque tous, seules d'humbles religieuses vont prier pour ceux qui y reposent. Celles qui vivent entre les murs du cloître n'oublient pas. Elles prient pour elles-mêmes, pour leurs familles, pour tous ceux qui ont besoin de prières. Elles n'oublient pas, non plus, les héros qui ont versé leur sang pour le salut de la patrie.

Ce cimetière des héros, c'est le petit enclos où furent inhumés les braves de 1759 et de 1760 qui après les batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy furent transportés

mond; 1ère vice-présidente, Mme Pierre Racine; 2e vice-présidente, Mme Francis Olmsted; trésorière, Mme Jean St-Germain; secrétaire, Mme Daniel de Yturralde; archiviste, Mlle Gilberte Dufresne; conseillère, Mme René Duranleau et Mlle Agathe Doré.

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Costumes Tailleur en drap pour Dames. Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous est le plus séduisant.

Mettez du Va-tro-nol à 3 fins dans chaque matinée... (1) Il contracte les muscles gonflés, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent.

VICKS VA-TRO-NOL

M. Mackenzie King s'en tient à l'enrôlement volontaire

Le premier ministre, dans un discours radiophonique à l'adresse de la nation, donne des chiffres et des faits — L'attitude du colonel Ralston et l'avis du général McNaughton — M. King appuie sur la nécessité de l'enrôlement volontaire, mais "nous continuerons de recourir à la contrainte, chaque fois qu'il le faudra", dit-il — C'est au gouvernement qu'il incombe de décider des méthodes à employer pour appuyer l'armée outre-mer

Ottawa, 9 (C.P.) — Voici le texte de la causerie radiophonique du premier ministre Mackenzie King, diffusée hier soir sur le réseau national de Radio-Canada:

Je vous entretiendrai, ce soir, de l'appui que le Canada entend donner à son armée d'outre-mer.

Le gouvernement a étudié avec la plus grande attention tous les éléments connus de cette question. Nous avons examiné la marche probable, mais incertaine, des hostilités. Nous nous sommes arrêtés spécialement aux moyens de fournir des renforts nécessaires à l'armée. Au risque d'accroître l'anxiété passagère, nous avons consacré tout le temps requis à l'étude des facteurs en cause. En temps de guerre, la situation se modifie très rapidement. Les cinq dernières années nous ont appris à tous que rien n'est plus incertain que la guerre.

La question des renforts

J'appuie sur la question des renforts, parce qu'aucune autre n'a plus d'importance pour nos troupes de combat. Le gouvernement est parfaitement au courant de l'inquiétude du public à ce sujet.

Qu'on me permette de commencer par montrer cette question sous son vrai jour en fonction de l'effort total de guerre du Canada. Depuis 1939, près de 1,000,000 d'hommes ont servi dans les trois armées du Canada. Leurs effectifs actuels se chiffrent par environ trois quarts de million. A part 68,000, tous se sont enrôlés volontairement. C'est là un résultat extraordinaire pour une levée de troupes au sein d'une population qui ne compte pas 12,000,000, surtout si l'on tient compte de la main-d'œuvre requise pour la production de guerre et les services essentiels de la vie civile.

La question des renforts ne pose de problème que pour une des trois armées. Elle n'en pose ni pour la marine ni pour l'aviation. La marine, avec 85,000 hommes en service, a atteint la limite de ses besoins. L'aviation, qui compte 190,000 hommes dans ses cadres, a dépassé le nombre de ses effectifs nécessaires. Il y a là une note nous un motif de légitime satisfaction. L'explication réside en ce que les pertes subies par l'aviation, si lourdes soient-elles, sont beaucoup plus légères qu'on ne s'y attendait.

L'effectif actuel de l'armée

L'effectif actuel de l'armée, y compris les réserves, compte plus de 455,000 hommes. De ce nombre environ 390,000 se sont enrôlés volontairement. Depuis le 1er janvier plus de 45,000 hommes se sont enrôlés volontairement pour servir n'importe où. La plupart des hommes que compte l'armée à l'heure actuelle, y servent depuis un, deux, trois ou quatre ans. A l'exception des dernières recrues, tous ces militaires ont reçu une formation longue, rigoureuse et variée.

C'est en tenant compte de ces faits qu'il nous faut examiner la déclaration relative aux renforts qu'on enverrait au front insuffisamment entraînés. L'armée canadienne constitue un vaste organisme. A certains moments, plus de 650,000 hommes ont servi dans cette armée au cours de la présente guerre. De ce nombre imposant, quelques milliers n'ont peut-être pas reçu toute l'instruction voulue. Après avoir étudié très soigneusement cette question, des officiers compétents ont constaté que le nombre de ces cas exceptionnels est tout à fait négligeable. Les plus hauts commandements militaires du gouvernement sont convaincus que les renforts qu'on envoie au front ont été bien entraînés.

Les renforts bien entraînés

Les exploits de l'armée canadienne en Italie, en France, en Belgique et en Hollande ne dénotent pas qu'une partie quelconque de cette armée manque de l'entraînement voulu. Au contraire, les succès militaires de notre armée constituent la meilleure preuve de l'efficacité de son entraînement. Depuis qu'elle est engagée le combat en juillet 1943, nos troupes ont reçu régulièrement des renforts pour remplacer les pertes.

Les récentes victoires de l'Escaut sont la réponse à ceux qui prétendent que la formation des troupes de renfort laisse à désirer et que l'armée ne reçoit pas par conséquent un appui suffisant.

En matière de renforts, le besoin dépend, naturellement, du chiffre des pertes, et par chiffre des pertes nous n'entendons pas uniquement le nombre de ceux qui ont été tués. Cette expression embrasse tous ceux qui ont été tués ou blessés, qui sont disparus ou ont été faits prisonniers de guerre, et même ceux qui, atteints d'une affection ou d'une invalidité quelconque, ne sont pas en état de combattre pour le moment.

Le chiffre des pertes

Le chiffre probable des pertes doit être estimé d'avance. Avant le jour J, il n'était pas possible de savoir à quel chiffre s'élèveraient les pertes dans l'Europe du nord-ouest. Les experts militaires de toutes les armées qui débarquèrent en France firent une estimation minutieuse des pertes probables. Ce calcul se fondait sur l'expérience acquise sur d'autres théâtres de guerre, sur la nature probable des opérations en France et dans les Pays-Bas, ainsi que sur l'estimation attentive de la force de la résistance ennemie.

La décision du gouvernement

Permettez-moi de vous exposer quelques faits et quelques chiffres qui ont inspiré la décision du gouvernement. L'impression s'est répandue que 60,000, 70,000 ou même 80,000 conscrits demeurent oisifs depuis 1941 ou 1942 dans les camps militaires du Canada où ils touchent une solde d'avantageuse et ne contribuent que très peu, ou pas du tout, à la victoire. Cette idée est presque entièrement erronée. La vérité est bien différente.

Erreur très répandue

Je m'arrête pour rectifier une erreur très répandue au sujet des mobilisés. Parmi les 60,000, 23,000 seulement sont de la province de Québec, et 25,000 seulement de tout le Canada sont de langue française. Vous vous demandez ce qui est advenu des 82,000 autres mobilisés acceptés par l'armée depuis 1941. Il y en a eu environ 33,000 rejets, y compris les réformés pour mauvais état de santé et pour d'autres raisons qui les rendaient inaptes à la vie militaire. A peu près 6,000 mobilisés se sont enrôlés volontairement dans la marine et l'aviation. Le plus fort groupe, environ 43,000, s'est enrôlé volontairement dans le service général de l'armée, lequel comprend le service outre-mer. L'armée d'outre-mer compte aujourd'hui, sur la ligne de combat, plusieurs milliers d'anciens mobilisés.

L'armée de la "défense territoriale" n'a pas de cadres fixes; sa composition change continuellement. Cette année, environ 15,000 hommes ont été appelés et se sont enrôlés comme mobilisés, et plus de 10,000 mobilisés se sont volontairement enrôlés dans le service général. Depuis le débarquement en France, en juin, les membres de la "défense territoriale" qui se sont volontairement enrôlés pour servir outre-mer ont été plus nombreux que les hommes appelés et acceptés à titre de mobilisés.

Assurer l'envoi des renforts

Le rapport présenté au gouvernement par le colonel Ralston a révélé l'existence d'un problème, qui doit être envisagé immédiatement. Il s'agit de trouver le moyen d'assurer l'envoi de renforts d'infanterie parfaitement entraînés en vue de parer, non pas à une pénurie actuelle de renforts, mais à une pénurie éventuelle qui pourra survenir au cours des quelques prochains mois.

Plusieurs d'entre vous se demanderont tout de suite pourquoi nous n'envoyons pas outre-mer quelques-unes des recrues qui ont reçu au Canada un entraînement complet sous le régime de la loi de mobilisation des ressources naturelles.

Pour beaucoup, ce serait la plus logique solution de ce problème. Toutefois, une telle décision irait à l'encontre de la ligne de conduite qui consiste à recruter notre armée outre-mer, exclusivement si possible, par le volontariat. Le recrutement de nos forces d'outre-mer par le volontariat a donné de magnifiques résultats durant 5 ans de guerre. Etant donné que nous avons commencé à les constituer ainsi, nous avons toujours cru qu'elles feraient meilleure figure et que le pays serait plus uni, si nous continuions à attendre nos renforts du volontariat, aussi longtemps qu'il sera efficace.

L'attitude de Ralston

Le colonel Ralston doutait fort que nous puissions obtenir par ce système les renforts qu'il nous faudrait d'ici quelques mois. Il était donc d'avis qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre qu'à recommander l'envoi des recrues outre-mer à titre de renforts. Pour accepter cette recommandation, le gouvernement aurait été contraint de reconnaître qu'il ne lui restait qu'à recourir à la conscription pour le service outre-mer. Inutile de souligner la gravité de la décision que le gouvernement aurait dû prendre alors. Pendant des jours de délibérations pleines d'anxiété, nous avons examiné toutes les solutions possibles.

Quand j'ai compris que, si le cabinet n'acceptait pas la recommandation formulée par le colonel Ralston, sa démission s'ensuivrait, j'ai eu de mon devoir comme premier ministre de recueillir l'avis le plus autorisé. J'ai donc consulté le général McNaughton. Parce qu'il avait été l'organisateur et le premier commandant de l'armée canadienne, je savais que personne plus que lui n'avait à cœur l'intérêt de notre armée et de nos soldats d'outre-mer. Le général McNaughton a exprimé l'avis que l'on n'avait pas encore épuisé tous les moyens d'obtenir les renforts nécessaires par le volontariat.

L'avis du général McNaughton

La proposition faite par le co-

lonel Ralston n'a pas été acceptée. Après sa démission, le général McNaughton a pris la direction du ministère de la Défense nationale. Je regrette vivement les divergences d'opinion qui ont amené la démission du colonel Ralston. Aucun Canadien n'a servi son pays avec plus de désintéressement et de dévouement durant toute la guerre; dans la question qui nous occupe, le colonel Ralston a suivi les dictées de sa conscience et a voulu rester fidèle à ce qu'il croit être un engagement.

Point n'est besoin ici d'insister sur le dévouement du général McNaughton à son pays, ou sur sa détermination de voir à ce que notre armée ait tout l'appui voulu.

Il convient de nous rappeler que l'ancien ministre de la Défense nationale et celui qui lui succède à ce poste ont, tous deux, le même objet en vue: ils ne diffèrent d'avis que sur les moyens à prendre pour l'atteindre.

La décision du gouvernement

Permettez-moi de vous exposer quelques faits et quelques chiffres qui ont inspiré la décision du gouvernement. L'impression s'est répandue que 60,000, 70,000 ou même 80,000 conscrits demeurent oisifs depuis 1941 ou 1942 dans les camps militaires du Canada où ils touchent une solde d'avantageuse et ne contribuent que très peu, ou pas du tout, à la victoire. Cette idée est presque entièrement erronée. La vérité est bien différente.

Nous avons commencé en mars 1941 à appeler des hommes au service obligatoire en Canada pour la durée de la guerre. Jusqu'au 30 septembre 1944 l'armée avait accepté environ 150,000 mobilisés. Le total actuel des mobilisés s'élève à environ 68,000. De ce nombre, quelque 9,000 sont en permission prolongée pour motifs de commémoration ou autres. Plusieurs sont inaptes au service militaire. L'effectif total de l'armée dite territoriale n'atteint donc pas 60,000 hommes.

Erreur très répandue

Je m'arrête pour rectifier une erreur très répandue au sujet des mobilisés. Parmi les 60,000, 23,000 seulement sont de la province de Québec, et 25,000 seulement de tout le Canada sont de langue française.

Vous vous demandez ce qui est advenu des 82,000 autres mobilisés acceptés par l'armée depuis 1941. Il y en a eu environ 33,000 rejets, y compris les réformés pour mauvais état de santé et pour d'autres raisons qui les rendaient inaptes à la vie militaire. A peu près 6,000 mobilisés se sont enrôlés volontairement dans la marine et l'aviation. Le plus fort groupe, environ 43,000, s'est enrôlé volontairement dans le service général de l'armée, lequel comprend le service outre-mer. L'armée d'outre-mer compte aujourd'hui, sur la ligne de combat, plusieurs milliers d'anciens mobilisés.

L'armée de la "défense territoriale" n'a pas de cadres fixes; sa composition change continuellement. Cette année, environ 15,000 hommes ont été appelés et se sont enrôlés comme mobilisés, et plus de 10,000 mobilisés se sont volontairement enrôlés dans le service général. Depuis le débarquement en France, en juin, les membres de la "défense territoriale" qui se sont volontairement enrôlés pour servir outre-mer ont été plus nombreux que les hommes appelés et acceptés à titre de mobilisés.

Renforts volontaires

Du point de vue strictement militaire, il saute aux yeux qu'il est préférable d'envoyer des renforts volontaires à une armée de volontaires. Les autorités militaires sont d'avis que l'enrôlement donne à la recrue une nouvelle conception des choses et un plus grand respect de soi, de même que l'esprit de détermination qui suit une grave décision. Tout cela, sûrement, doit en faire de meilleurs soldats. C'est un point très important, car nous nous intéressons autant à la qualité qu'au nombre des renforts militaires que nous envoyons outre-mer.

Il ne faut pas oublier que si nous transportons les mobilisés à l'étranger avant qu'ils ne se soient engagés volontairement, ils ne seront pas appelés à y remplir les cadres d'une armée de conscrits.

On a répété à maintes reprises qu'ils seraient accueillis sans grand enthousiasme par les volontaires auxquels ils iraient se joindre. On a ajouté que leur présence serait une source de division, voire même de dissension, dans nos unités combattantes. Toutefois, c'est un risque que le gouvernement serait tenu de prendre, si notre pays ne pouvait qu'à ce prix porter sa juste part du fardeau de la lutte victorieuse.

Nécessité de l'enrôlement

Cependant, telle n'est pas la situation, des milliers de volontaires formés à la discipline sont déjà outre-mer ou sur le point de s'y rendre à titre de renforts. D'autres encore sont appelés à réviser leur entraînement. En outre, des milliers de volontaires aussi reçoivent présentement au Canada l'entraînement approprié. Chaque jour des mobilisés s'enrôlent volontairement pour le service expéditionnaire. Nous croyons que ce mouvement s'accroîtra si nous appuyons de nouveau sur la nécessité de s'engager pour outre-mer et sur les avantages d'une telle décision.

Nous avions à nous poser une autre question: celle de savoir combien d'hommes deviendraient immédiatement disponibles si nous avions recours à la coercition en vue de l'envoi des mobilisés outre-mer. J'ai déclaré précédemment que l'effectif total des mobilisés dans l'armée était actuellement inférieur à 60,000 hommes. De ce nombre, quelque 42,000 seulement sont considérés comme étant aptes à servir de renforts à l'infanterie. Environ 16,000 de ces derniers ont reçu l'instruction militaire à cette fin. On estime qu'environ 8,000 d'entre eux sont suffisamment entraînés pour être en mesure de participer au combat prochainement.

Appel spécial à l'enrôlement

Sans qu'on ait à recourir à la coercition ou à intensifier l'application des méthodes actuelles, un grand nombre de ces conscrits s'enrôleront volontairement. Nous

croions qu'au moyen d'un appel spécial on pourrait en amener beaucoup d'autres à le faire; en somme, la différence, au point de vue nombre, dans les résultats donnés par les deux méthodes pourrait être minime. Le régime du volontariat ne s'est pas avéré inefficace. A l'heure actuelle, il est mis à plus rude épreuve, et cela nécessite de notre part, au pays, un redoublement d'efforts pour l'avenir immédiat, particulièrement en vue de fournir un personnel possédant un entraînement avancé.

Nul ne saurait dire à quels obstacles, on serait en butte si, au régime du volontariat, on substituait la conscription pour le service outre-mer. Mais quiconque est de bonne foi sait que pareil changement donnerait lieu à des difficultés réelles, et susceptibles d'avoir des conséquences fort graves. Nous redoublons d'efforts, plutôt, en vue de faire face à la situation existante par la méthode du volontariat. A cette fin, j'invoite tous les Canadiens à collaborer avec nous dans un esprit de patriotisme.

Plusieurs parmi vous se demanderont pourquoi on ne licencie pas les mobilisés, puisqu'on ne doit pas les envoyer outre-mer. Il y a plusieurs raisons. Premièrement, depuis le début de 1942, les mobilisés se sont enrôlés et se sont rendus outre-mer par milliers. Beaucoup d'autres, qui ont reçu leur instruction, voudront s'enrôler volontairement pour servir outre-mer, maintenant qu'il est certain que le besoin d'hommes pour la "défense territoriale" n'existe plus.

On a pris pour principe que les militaires qui ont servi le plus longtemps et ont accompli le service le plus pénible seront les premiers à être démobilisés. Le ressort de là, évidemment, que ceux qui ont servi outre-mer auront la préférence lorsqu'il s'agira de licenciement et d'embauchage.

Recours à la contrainte

Mais cela ne veut pas dire qu'on gardera les mobilisés à rien faire. Tant que nous aurons une armée d'outre-mer, le Canada demeurera le base ultime de ses opérations. Il nous faut maintenir un établissement militaire considérable afin d'assurer la formation de renforts puis de satisfaire aux demandes d'approvisionnement et de certains autres services qui se rattachent indirectement aux opérations militaires. Nous ne pouvons pas abandonner entièrement nos garnisons militaires de Terre-Neuve et des deux littoraux. Nombre des fonctions en cause peuvent être confiées, et sont confiées, en effet, à des volontaires inaptes au combat. Certaines de ces fonctions demeureront nécessairement une attribution des mobilisés.

Tout en préférant pour le service outre-mer le régime du volontariat, nous continuerons à recourir à la contrainte, chaque fois qu'il le faudra, afin que les hommes d'âge

militaire et jouissant de l'aptitude physique s'acquittent du service national qu'exige notre effort de guerre. Les mobilisés affectés au service national resteront dans l'armée, seront soumis à la discipline de l'armée et toucheront la solde de l'armée. Ce serait évidemment une injustice que de leur accorder un traitement préférentiel en leur fournissant des emplois civils aux salaires qu'obtiennent les civils.

Il est une autre raison pour laquelle il ne convient pas de licencier les mobilisés hormis ceux qui, pour des motifs de santé ou autres, ne peuvent plus être utiles comme soldats. C'est que ces mobilisés, tant qu'ils font partie de l'armée et subissent une formation convenable, constituent toujours une réserve potentielle ultime de renforts dont l'affectation obligatoire à un théâtre de guerre quelconque pourra, à la lumière des circonstances, faire l'objet d'un nouvel examen de notre part.

Encourager l'enrôlement volontaire

Afin d'augmenter l'affluence des renforts d'infanterie, pour l'armée, nous allons encourager encore davantage l'enrôlement volontaire. Nous remanierons la répartition actuelle de notre armée au Canada et en Angleterre de manière à libérer de ses fonctions tout soldat volontaire apte au combat.

Nous allons continuer à appeler sous les armes les jeunes gens desquels atteignent l'âge militaire pour leur instruction et le service obligatoires. Nous n'épargnerons aucun effort pour que chaque mobilisé soit personnellement informé du besoin qu'on a de ses services. Nous ne négligerons rien non plus pour que chacun d'eux soit mis au courant des avantages matériels que lui vaudront plus tard son engagement actuel à titre de volontaire et le plein accès qu'il aura alors aux occasions de se rétablir dans la vie civile. A cette occasion nous suivrons le principe énoncé par le général McNaughton, quand il a déclaré qu'on ne peut contraindre les hommes de courage mais qu'on peut les encourager et les guider.

Ce qui fait la gloire de la lutte que livre le Canada pour la cause de la liberté, c'est le fait indéniable que chaque Canadien en uniforme sur mer, dans l'air et sur tous les théâtres de guerre combat de par sa propre volonté. Dans le présent conflit mondial, le Canada a produit une race de nobles guerriers. La lumière qui brille dans leurs yeux est celle de la liberté et la flamme qui brûle dans leur cœur est celle de la charité au service de leurs compatriotes.

Ce n'est pas le moment de détruire une réputation aussi magnifique. Le temps est venu d'éveiller l'amour du travail librement consenti dans le cœur de tous nos jeunes gens, tant dans l'armée que dans la vie civile.

Appui sans réserve à l'armée

Je prie mes concitoyens canadiens, sans distinction de race, de croyance ou de parti, de me secondar dans la demande que je leur fais aujourd'hui d'appuyer sans réserve l'armée canadienne d'outre-mer. Je demande à tous de s'unir; au moins dans la même mesure que nous l'avons fait pour assurer le succès de l'emprunt de la victoire. Cet appel est pour une cause plus noble et la réponse devrait être plus grande encore.

Aucune fierté ne peut l'emporter sur celle que nous ressentons à la pensée de tout ce qu'accomplissent nos forces armées en vue de gagner la guerre, ni sur celle de voir le Canada occuper une place d'honneur parmi les nations libres de la terre.

Notre pays appartiendra aux hommes qui livrent nos luttes à l'heure actuelle et aux hommes et aux femmes qui les appuient de toutes leurs forces. Ils deviendront les chefs de notre pays.

Appel aux jeunes gens

A vous, jeunes gens, qui servez dans les forces territoriales du Canada, j'aimerais faire un appel spécial. La formation que vous avez reçue vous met particulièrement en état de rendre le service dont le besoin se fait grandement sentir en ce moment. Je vous ai parlé du besoin. Permettez-moi de souligner l'occasion qui s'offre à vous, — elle ne sera jamais si belle, — de servir davantage votre pays et de faire honneur à vos familles autant qu'à vous-mêmes.

Vous ne regretterez jamais la décision que vous aurez prise d'appuyer l'armée combattante du Canada. Ce faisant, vous contribuerez à la destruction de l'ennemi et vous travaillerez à assurer votre sécurité et votre bien-être, en même temps que ceux de vos enfants et de vos semblables. Non seulement cela, mais vous contribuerez à faire disparaître une source de mécontentement, d'amertume et de division au sein de notre pays et à conserver le Canada puissant. Vous collaborerez à l'établissement d'un monde meilleur.

Les méthodes à employer

J'exhorte non moins vivement les amis et les parents de nos jeunes gens à les aider et à les encourager à prendre une décision qui sera pour eux de la plus haute importance pendant toute leur vie.

C'est au gouvernement qu'incombe la responsabilité de décider quelles sont les meilleures méthodes à employer pour appuyer notre armée d'outre-mer. Quelle que soit sa décision, elle ne saurait plaire à tout le monde. Nous avons pris la décision qui, à notre avis, servira le mieux les intérêts de l'armée et contribuera le plus efficacement à l'effort national complet en vue

de gagner la guerre. Cependant, pour attendre ces fins, il nous faut compter sur l'aide et la collaboration de la nation tout entière. Des controverses et des divergences d'ordre politique en ce moment affaibliront, au lieu de le renforcer, l'effort de guerre du Canada. Si nous faisons tous notre part, notre pays, au jour de la victoire, sera libre, uni et fort. C'est dans un tel Canada que nous voulons accueillir nos forces combattantes victorieuses à leur retour de la guerre.

Pertes de l'armée

Ottawa, 9. — Voici les noms des Canadiens français de la province de Québec relevés sur la 696e liste des pertes de guerre outre-mer, publiée par les quartiers généraux de l'armée canadienne:

Tués à l'action: les soldats S. Nadeau, Abitibi, R. Paquet, Grande-Baie, J. L. Poulin, Montréal, A. Taille, Montréal, G. J. Neville, Montréal, J. G. Bélanger, Brownsburg, B. Bellemare, Barabte, M. Bernier, Québec, F. Bourget, Cap d'Espoir, Gaspésie, J. G. H. Gauthier, Montréal, L. Moreau, Mascouche, J. R. Ouellet, les Etroits, C. Ouimet, Montréal.

Mort de ses blessures: le soldat L. G. Béliveau, St-Célestin.

Disparus: le caporal B. Labonté, Montréal, le soldat E. Laliberté, Kéonami.

Blessés: le major H. Tellier, Montréal, le capitaine J. M. Michaud, Montréal, le lieutenant C. Gagnon, Mont-Joli, le sergent R. S. G. Dampier, Hull, les soldats O. Fortin, Montréal, P. Girard, Jonquière, F. Guérin, Jonquière, M. Lavoie, La Tuque, J. F. Lévesque, Mont-Joli, O. Saumier, Hull, H. Poirier, Montréal, R. O. Carignan, Montréal, le caporal D. Bourgeois, Aylmer, les soldats J. A. Langille, Montréal, A. E. Douglan, Montréal, le sergent A. Ducharme, Ste-Elisabeth, et R. P. A. Primeau, Montréal.

"Etudes sur notre milieu"

La forêt

Etude publiée sous la direction de M. ESDRAS MINVILLE, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, avec la collaboration de l'Ecole de Génie forestier de Québec.

Un volume 7 x 10, de plus de 400 pages.

Au comptoir \$1.50.

Par la poste \$1.65.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, N.-Dame est - Montréal



NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Jamais aucune guerre n'a exigé un pareil effort industriel, jamais la part de l'ouvrier dans la guerre ne fut aussi grande. Pareillement nécessaires à la victoire, l'industrie et l'armée ont lutté ensemble. Nous reproduisons aujourd'hui le portrait de M. Ludger Pilotte, chef civiste dans l'usine d'aluminium d'Arvida. Au début de la guerre, malgré ses quarante ans d'âge et sa nombreuse famille, M. Pilotte voulut prendre une part active à la lutte. Il s'enrôla, et, étant en parfaite santé, fut aussitôt engagé. Mais les autorités, à cause de ses vingt-cinq ans d'expérience, jugèrent qu'il valait mieux le laisser continuer à fabriquer l'aluminium nécessaire à notre aviation alors naissante. En la personne de M. Pilotte, nous rendons hommage à tous les ouvriers du Canada qui — par leur ardeur au travail, leur persévérance et leur habileté — ont permis à nos armées de s'engager sur le chemin de la victoire.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

Le Canada et son rôle de grande nation commerçante

Causerie de M. S.-M. Wedd, président de l'Association des banquiers canadiens

Toronto, 9. — Il faut qu'après la guerre le Canada reprenne son rôle de grande nation commerçante, si l'on veut que les Canadiens aient du travail, a déclaré M. S.-M. Wedd, président, devant l'Association des banquiers canadiens qui tient ici, aujourd'hui, son assemblée annuelle.

M. Wedd a fait observer que les propositions formulées à la conférence de Dumbarton Oaks et à celle de Bretton Woods sont des manifestations d'un effort évident et continu en vue d'assurer, après la guerre, le progrès, la stabilité et la sécurité. Il a noté qu'au Canada on parle de nouveau d'une conférence interprovinciale, maintenant que la fin de la guerre approche et que la tâche de rapatrier, de démobiliser et de rétablir nos combattants s'impose à notre attention.

La guerre a apporté de profondes modifications à l'économie canadienne, et "nos facultés de production, en matière d'agriculture, d'élevage et d'industrie, ont pris une extension considérable".

"Au cours de la période de transition de la guerre à la paix et de celle qui suivra, a ajouté M. Wedd, chacun de nous sera tenu, dans une large mesure, d'orienter sa pensée, ses projets et son activité en fonction de ce nouvel ordre de grandeur. Il est évident que cette nation ne saurait songer à revenir au niveau de 1939."

Le président de l'Association a signalé le danger de souscrire à "quelque idéologie élémentaire, qui ferait table rase de toutes les choses saines en soi, et y substituerait quelque système qui n'aurait jamais été mis à l'épreuve". Le monde de démocratie, a-t-il dit, ne peut mettre soudain au rancart le régime de libre initiative et compter sur une utopie qui a surgi du jour au lendemain.

Le développement du commerce et de l'emploi serait puissamment stimulé, après la guerre, si les hommes d'affaires et les industriels avaient quelque assurance de réaliser des bénéfices "qui ne leur seraient pas inégalement enlevés par une fiscalité excessive. La réduction des impôts serait à l'avantage de tous, parce qu'elle mettrait en disponibilité des épargnes accumulées qui contribueraient à l'expansion de l'industrie, à l'établissement de nouvelles entreprises et à la création d'emplois."

Faisant allusion à la révision décennale de la Loi sur la banque par le Parlement, M. Wedd a assuré qu'elle fournirait aux banques à charte du Canada "de nouvelles occasions de servir le public canadien. Il a promis que les banques coopéreraient à la mise à exécution des prescriptions et des intentions de la nouvelle Loi sur la banque et de la législation accessoire promulguée par le Parlement, notamment en ce qui concerne les petits enlèvements personnels et le crédit intermédiaire aux cultivateurs. Il a parlé aussi de la Loi sur l'assurance du crédit à l'exportation.

Pour faire ressortir la nécessité de développer le commerce extérieur du Canada après la guerre, M. Wedd a souligné qu'aucune autre nation ne tire de ses exportations un pourcentage aussi élevé de son revenu national.

"Le commerce d'exportation, a-t-il dit, est une question vitale en ce qui concerne la prospérité et la création de sources de travail, au Canada, après la guerre."

Notre commerce d'exportation d'une autre nature a été considéra-

blement réduit. Les marchés extérieurs du temps de paix pour nos matières premières ont à peu près disparu.

"Il faudrait trouver des débouchés extérieurs encore plus larges que ceux d'avant-guerre, si nous voulons assurer la prospérité de l'agriculture, de l'industrie minière et forestière et de l'industrie manufacturière, ainsi que le bien-être de la nation, sur le nouveau plan de notre économie sera placée. L'instabilité de diverses monnaies étrangères, les difficultés de transport, les priorités et les répartitions imposées par des administrations internationales nées de la guerre, quant à certains produits essentiels, ont considérablement entravé et parfois paralysé le commerce d'exportation, sauf en ce qui concerne les fournitures de guerre."

"C'est pourquoi, tandis que le commerce du Canada, des dépenses de l'Etat, des dépôts du public et l'actif des banques prennent une expansion considérable, l'appel à nos facilités de crédit ordinaire est demeuré si restreint que la plus grande partie de l'augmentation de l'actif des banques figure dans le portefeuille-placement."

"Il est évident que les anomalies auxquelles j'ai fait allusion tiennent à des causes qui devront être renversées, si l'on veut que les Canadiens connaissent la prospérité dans le monde d'après-guerre."

Nous devons présumer et compter que les restrictions seront abolies aussi rapidement que possible, que l'entregentement sera abolie aussi tôt que la situation d'après-guerre le permettra, et que le commerce international sera libéré progressivement des contingents, des priorités et des réglementations qui l'entravent. Nous devons présumer que le Canada prendra part à l'œuvre mondiale de libération de l'initiative individuelle et de l'entreprise privée, que les exigences impérieuses et arbitraires de la guerre ont enchaînées."

Le fléau vénérien

M. Jean-J. Penverne, dit qu'il faut envisager le péril bien en face

Invité à porter la parole devant les membres du Club Kiwanis St-Laurent hier, Me Jean J. Penverne a demandé à tous les éléments sains de la population de Montréal de s'attaquer à l'épineux problème de la prostitution et des maladies vénériennes dans notre ville.

Nous aurions tort, dit le conférencier, de refuser de parler de ces choses sous prétexte que nous allons salir notre ville. Le mal existe, nous ne pouvons nous le cacher. A nous donc de prendre les mesures nécessaires pour le combattre.

Il importe surtout, dit-il, de nous attaquer aux maîtres de la prostitution, à ceux qui font des millions avec le commerce charnel. Ils sont au plus six ou sept qui ont des "vested interests" dans ce commerce et on aurait tôt fait de les mettre à la raison si seulement on voulait faire un effort concerté.

M. Penverne avait intitulé sa causerie "La prostitution et les maladies vénériennes". Nous devons, dit-il, faire une lutte réaliste sur quatre fronts distincts: 1o, celui de la morale; 2o, celui de la santé; 3o, celui de la bienfaisance, en fermant les maisons de désordre et en réhabilitant les filles; 4o, par la mise en application de nos lois. Ce n'est pas par des amendes de \$10, \$50 ou \$75 que l'on réglera le problème atroce de la prostitution, souligne le conférencier. Il s'agit précisément de porter la guerre chez les potentats du vice.

Me Penverne cite même le cas d'un individu, Tony Frank, qui avait été condamné à être pendu dans une affaire tristement célèbre. Cet individu était propriétaire de six ou sept lupanars et, après le départ du bandit pour l'au-delà, sa femme prit la gérance de l'affaire.

"Ayons donc le courage de regarder la situation bien en face, conclut le conférencier, nous n'avons rien à cacher. Nous avons une tâche à accomplir et nous devons l'accomplir."

Traitant des aspects moral, hygiénique et démocratique du problème des maladies vénériennes, Me Penverne déclara qu'il existe 80 maisons de prostitution à Montréal et que les tenanciers de ces lieux sont sensiblement les mêmes depuis 30 ans.

"Les maladies vénériennes proviennent en grande partie de ce milieu de la prostitution organisée ou commercialisée. La visite médicale d'une prostituée ne constitue pas une protection pour le malheureux qui entre dans ces maisons. Qui peut affirmer que la prostituée, deux minutes après l'examen médical, ne sera pas contaminée et ce jusqu'à la prochaine visite?"

Mais ce qu'il y a de plus révoltant dans les manœuvres des potentats de la pègre, ce sont les subterfuges, le chantage déployé par cette organisation qui a longtemps manœuvré pour se protéger. On faisait venir des femmes d'Europe, avant la guerre, et l'on donnait à ces dernières un "domicile" et la citoyenneté canadienne par un mariage avec un polvrot ramassé quelque part sur le chemin. Ou bien, depuis le début de la guerre, surtout, on "recrute" le "personnel" chez les filles-mères et autres jeunes personnes, bien souvent ignorantes du danger!

Il y a environ 5,000 filles dans la métropole, note encore Me Penverne, et l'on serait étonné de connaître le nombre de celles qui, âgées de 16 à 22 ans, sont disparues sans qu'on sache où elles sont.

Me Penverne fut présenté par M. P.-E. Guilbault et remercié par le Dr S. Lafontaine.

Un don à la Société des Aveugles

Son président, M. Jean-C. Lallemand, qui vient d'être réélu, lui offre personnellement \$3,000

Au cours de la 11e assemblée annuelle de la Société amicale des Aveugles, tenue hier soir au salon Doré de l'hôtel Windsor, M. Jean-C. Lallemand a été réélu président pour le terme 1944-45. Le président a présenté à la Société un don personnel de \$3,000 qui servira à la réfection d'un immeuble dont l'œuvre a fait acquisition rue St-Denis, près Mont-Royal, et qui deviendra le nouveau siège social de l'œuvre.

Les autres officiers élus sont: Me Jean Martineau, c.r., vice-président; MM. Edouard Mondor, secrétaire; A. Hogue, trésorier; J.-A. Leclerc, E.-W. Bourgois, E. Dansereau et J.-A. Patenaude, directeurs; M. H.-A. Meilleur est directeur-administrateur et Mme Meilleur, secrétaire permanente.

Dans une courte allocution, M. Lallemand a déclaré que l'œuvre s'attendait à voir s'agrandir le champ de son action, avec l'arrivée des blessés de guerre, car, dit-il, durant la guerre des robots, on a découvert plus de 29,000 cas de cécité dans la seule ville de Londres, ces cas étant causés par les accidents résultant de l'éclatement des obus-fusées.

Il y eut présentation des rapports annuels et programme musical avec le concours de Mlle Marguerite Lachance et Géraldine Lavallée et de MM. Jean Di Blasio, Jacques Bertrand et Edouard Woolley.

Pertes de l'aviation

Ottawa, 9. — Voici les noms des aviateurs canadiens relevés sur la 1,035 liste des pertes de guerre outre-mer, publiée par les quartiers généraux de l'aviation royale canadienne.

Tués en service actif: le sous-lieutenant d'aviation F. A. Bell, 1645 ouest, rue Sherbrooke, Montréal; Répété mort pour fins officielles: l'officier pilote K. G. Cummings, Ottawa.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres écrites ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous

Le fonctionnarisme provincial

Verchères, le 8 novembre 1944.

Au directeur,

Le Devoir, Montréal.

Depuis quelque temps, je lis avec beaucoup d'intérêt vos articles intitulés: le fonctionnarisme provincial. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour venir vous féliciter personnellement, et vous demander de bien vouloir continuer ces séries d'articles qui intéressent non seulement les employés civils provinciaux, mais toute la population de la province de Québec. Continuez de demander par la voix de votre plume à l'hon. Maurice Duplessis, que s'il a l'intention de réinstaller le service civil déjà établi par l'hon. Godbout, de bien vouloir y insérer la stabilité, chose dont tous les employés civils ont grandement besoin; je veux parler des employés consciencieux et honnêtes, qui devraient conserver leur position, peu importe le parti politique au pouvoir.

Je vous prie donc, cher monsieur, d'agréer encore une fois mes félicitations les plus sincères, et je vous prie de croire que cette question est d'un intérêt vital pour notre province, et de bien vouloir continuer votre œuvre envers les Canadiens français.

Bien à vous,

Gabriel DUPRE

Restitution à la province

Province de Québec
Département du Trésor,
Québec, P.Q.
le 7 novembre 1944.

Au rédacteur,

Le Devoir,
430 Notre-Dame est,
Montréal, Qué.

Cher monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir insérer un entrefilet à l'effet que le trésorier de la province de Québec a reçu une somme de \$1,000 à titre de restitution par un pénitent.

Veuillez croire, cher monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

M. PHILIE,
assistant-trésorier.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Vient de paraître

Théologie morale

par le

R. P. Jean-Benoît Vittrant, S.J.

Professeur à la Faculté de Théologie de Paris.

Cet ouvrage, nous dit le sous-titre, est destiné "aux membres du clergé et spécialement aux confesseurs", non sans doute pour s'initier à la théologie morale, mais pour le revoir, l'utiliser avec exactitude dans l'exercice du saint ministère.

Un fort volume, grand in-8, 624 pages, relié.

Au comptoir \$3.50, par la poste \$3.75.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

FAITS DIVERS

M. André Gareau, jeune homme de 13 ans, 29, rue Saint-Barthélemy, à Joliette, est décédé durant la nuit à l'hôtel-Dieu de Montréal, où il avait été hospitalisé le 29 juillet dernier, à la suite d'un accident survenu à son travail, aux chantiers de Saint-Paul l'Ermitte. La victime fut écrasée par une voiture à la suite d'une chute. Il y aura enquête du coroner.

Trouvée noyée

Une jeune fille d'une vingtaine d'années, dont on ne connaît pas encore l'identité, a été trouvée noyée, hier après-midi, dans le Saint-Laurent, à environ deux milles de l'avionnerie Fairchild, à Longueuil. Le cadavre a été transporté à la morgue pour fins d'identification, d'autopsie et d'enquête du coroner.

Victimes des voleurs

M. Alfred Tétrault, 2659 avenue Jeanne-d'Arc, à Maisonneuve, a été la victime des voleurs hier soir. La victime conduisait son automobile sur le chemin de la Côte des Neiges lorsque trois voleurs le forcèrent à s'arrêter. Ils le battirent à coups de poings et de pieds, puis le soulagèrent de la somme de \$500 en billets de banque, en plus de documents personnels et d'une bague d'une valeur de \$1,000. Ils s'enfuirent ensuite dans la voiture de leur victime.

M. Tétrault est actuellement hospitalisé à l'hôpital Général, où il est tenu sous observation. Il a le nez fracturé et souffre de contusions, mais son état n'est pas grave.

Tombé d'un escabeau

William Mitchell, 62 ans, 506 rue Canning, a été mortellement blessé hier matin, lors d'un accident qui se produisit lorsqu'il était à peindre un logis de la rue Jeanne-Mance. La victime était sur son escabeau, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba sur le plancher. On manda une ambulance, mais le médecin ne put que constater le décès. Le cadavre a été transporté à la morgue où il y aura enquête.

Victime d'un accident

M. Bélanir Charbonneau, jeune homme de 25 ans, habitant à Valleyfield, est décédé hier matin, à l'hôpital Notre-Dame, des suites de blessures reçues mardi, dans un accident de camion dans les environs du boul. St-Michel. Le cadavre est à la morgue.

Vol de fourrures

L'enquête préliminaire d'Emile Robidoux, 21 ans, 270 rue Vinet, accusé du vol de trois manteaux de fourrure d'un magasin montréalais, a été fixée au 16 novembre. Les articles en question ont été volés durant la nuit. Le voleur est entré dans l'édifice par la porte donnant dans la soule à charbon. Robidoux a choisi un procès par jury.

Un jury mixte à Sherbrooke

Sherbrooke, 9 (D. N. C.). — Un jury mixte, composé de six jurés de langue française, et de six jurés de langue anglaise, entend le procès de Mme Théodore Provencher, de cette ville, accusée d'une série d'offenses de conspiration pour permettre à des jeunes gens d'esquiver les rangs de l'armée. En dépit des efforts de la défense pour obtenir un jury entièrement de langue française dans cette cause hier après-midi, le juge Dalma Landry, qui préside au procès, a fait droit à la demande de la Couronne qui réclamait un jury mixte.

Me Raoul Gagné, l'un des procureurs de la défense, a exposé au tribunal que l'article 923 donnait droit à l'accusée de choisir douze jurés parlant sa propre langue. Me Roland Dugré a répliqué pour la Couronne que, d'après la loi, les jurés se présentent comme ils sont appelés. Le juge déclara alors que, d'après la jurisprudence, l'accusée avait droit d'avoir au moins six jurés de sa langue.

Le choix des jurés a été assez long. On a demandé à tous ceux qui étaient récusés pour cause s'ils connaissaient l'accusée, s'ils avaient lu les journaux, s'ils s'étaient formé une opinion, etc.

Mme Alphée Laurendeau, de la rue Gillespie, a été entendue comme témoin à la fin de l'après-midi. Elle a produit comme exhibit une carte d'enregistrement ainsi qu'un certificat médical au nom de Raymond Poulin. Elle a déclaré que ces documents lui avaient été remis par l'accusée dans l'automne de 1943, alors que le témoin était allé voir l'accusée avec son fils et la "blonde" de son fils. Mme Provencher lui avait dit, à ce qu'a raconté Mme Laurendeau, qu'elle pouvait exempter son fils de l'armée.

Mme Eugène Gosselin, de Farnham, a raconté en substance qu'ayant entendu dire que l'accusée "exemptait les hommes du service militaire", elle profita d'un séjour chez un parent à Sherbrooke pour aller voir l'accusée. D'après le témoin, Mme Provencher aurait déclaré au militaire Eugène Gosselin, revenu de Terre-Neuve, qu'elle pouvait le "rendre malade en vingt minutes".

Dans une certaine circonstance, l'accusée aurait dit au témoin

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

qu'elle ne pourrait rien faire pour son mari tant qu'il serait plus loin que "Halifax, car il y a trop d'eau à traverser", et qu'elle n'avait pas "assez de pouvoir" pour cela, ou quelque chose d'approchant. Mme Gosselin a encore raconté que l'accusée prétendait faire "de la concentration des idées", elle m'a dit un jour que mon mari avait été "gragé", qu'il portait un habit jaune et qu'il était à un endroit, alors que moi, je le croyais à un autre endroit. Quelques jours après cela, j'ai reçu une lettre de mon mari; il m'annonçait qu'il était rendu à 250 milles plus loin... Quand l'accusée conseilla à Gosselin et à d'autres d'aller dans le bois pour faire chanter, elle leur aurait dit: "Si des policiers vont là, vous les tuez et vous les enterreriez sous le tas de fumier..."

M. Gagnon prédit une autre élection

Québec, 8 (C.P.). — M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, a déclaré mardi soir qu'il est bien possible que nous ayons une autre élection provinciale dans un avenir rapproché. Le trésorier n'a fait aucune précision quant au temps et à la portée de ce projet. Il parlait à une assemblée politique tenue dans le quartier Saint-Sauveur.

N'empêchez pas votre vendeur d'obligations de la Victoire de voir tous ses clients. Achetez dès sa première visite.

Le beau risque de la foi

par l'abbé JOLY

Notre volonté de bonheur et l'offre du Christ. Psychologie du croyant et de l'incroyant — Points de vue d'autres religions et de l'irreligion contemporaine.

Volume de 190 pages.

Au comptoir .80s, par la poste .85s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PAPERS A CIGARETTES

OK D'UN BLANC PUR



Si vous avez différé de vous abonner au "Devoir", ne tardez plus. — Le rationnement du papier amène la limitation des tirages.

● Pour la même raison, si vous êtes abonné, soldez votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE

Stricte, payable d'avance par chèque AU PAIR, sinon ajouter 15 sous pour frais d'encasement.

CANADA

1 mois \$0.65 — 3 mois \$1.65

6 mois \$3.15 — 12 mois \$6.00

MONTREAL ET BANLIEUES*

3 mois \$2.25 — 6 mois \$4.50

12 mois \$9.00

*Par poste. Livraison le lendemain.

A Montréal, le "Devoir" ne livre pas aux particuliers — En le retenant d'avance, on se procure chez les dépositaires dont la plupart livrent à domicile.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

NUL ABONNEMENT ACCEPTE PAR TELEPHONE

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA

et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la sixième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne quant aux projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.

La petite propriété — à la ville ou dans la banlieue

DE QUELLE MANIÈRE L'ANCIEN COMBATTANT CANADIEN PEUT EN PROFITER

La plupart des Canadiens rêvent d'un foyer bien à eux — et c'est aussi le rêve de ceux qui combattent sur la mer, sur la terre ou dans les airs. Pour quelques-uns, un foyer signifie une maison loin de la ville, où il y a de la bonne terre pour la culture des légumes, où il y a de la place pour une petite basse-cour, quelques fleurs et peut-être quelques arbres fruitiers. Pour d'autres, un foyer signifie, en premier lieu, une maison à proximité du bureau ou de l'atelier, des écoles et des commodités de la ville. Quelle que soit l'ambition de l'ex-militaire, le programme canadien de rétablissement civil peut lui aider à la réaliser.

LOI DE 1942 SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

Cette loi, qui a pour but de donner une nouvelle signification à l'expression "établissement sur la terre", convient aux anciens combattants qui veulent une terre avec leur maison. Elle accorde une généreuse assistance en vue du financement des maisons pour les travailleurs urbains et autres sur des lopins de terre situés en dehors des zones de forte imposition foncière.

Le maximum qui puisse être obtenu pour la terre et les bâtiments est de \$4,800, et au moment où il présente sa demande, l'ancien combattant doit être en mesure de verser comptant dix pour cent du coût de la terre et des bâtiments. La propriété lui est en- suite vendue pour ce montant comptant, plus les deux tiers du coût de la terre et des bâtiments, ce qui peut être financé à long terme, avec intérêt à 3½ pour cent. En outre, il y a un octroi pour le matériel, jusqu'à concurrence de \$1,200, bien qu'on soit d'avis que pour les petits lopins de terre, ce coût n'excèdera pas \$500 ou \$600.

Cela veut dire que l'ancien militaire, homme ou femme, reçoit un octroi de 23 et ¼ pour cent du coût de la terre et des bâtiments plus l'octroi pour le matériel, après avoir rempli les conditions du contrat durant une période de dix ans.

Les propriétés d'une valeur supérieure à \$4,800 peuvent être financées, mais l'ancien combattant doit être en mesure de payer l'excédent au moment où il présente la demande.

CEUX QUI Y SONT ADMISSIBLES

Tout ancien militaire, homme

ou femme, qui a servi outre-mer ou tous ceux qui ont servi pendant douze mois au Canada sont admissibles, pourvu qu'ils aient été honorablement libérés et qu'on puisse compter raisonnablement qu'ils feront honneur aux conditions du contrat. Les allocations et prestations touchées en vertu de quel- que autre disposition du programme — sauf pour ce qui est du crédit de réadaptation — ne nuisent en rien à l'assistance accordée par la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

AU MOYEN DU CRÉDIT DE RÉADAPTATION

L'une des fins pour lesquelles le crédit de réadaptation — à raison de \$7.50 pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidentale et de \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer — peut être employé, est l'achat d'une maison à la ville. Lorsque le crédit est employé de cette manière, l'ancien combattant doit être prêt à verser un dollar pour chaque deux dollars alloués par le crédit.

Il y a de nombreuses occasions de posséder et de construire sa propre maison en vertu de la nouvelle loi sur le logement qui fournit, à cette fin, des prêts à longue échéance, à un taux d'intérêt peu élevé.

DIX ANS POUR RÉCLAMER LE CRÉDIT

Pour que l'ancien combattant ait toutes les chances possibles de s'établir en toute sécurité dans la vie civile avant de faire des projets pour construire une maison, il est statué que le crédit de rétablissement peut être employé en tout temps au cours d'une période de dix ans après la libération.

Le bureau de votre officier du Bien-Être des Anciens Combattants est situé à 634 Craig ouest.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ENVOYEZ CETTE ANNONCE À UN MILITAIRE OUTRE-MER.



Jeudi, 9 novembre 1944

Programmes spéciaux

HERTHA GLAZ A RADIO-CANADA
A Radio-Canada, 9 h. p.m. — Herta Glaz, contralto du Metropolitan Opera, viendra chanter à Radio-Canada le jeudi 9 novembre. C'est un événement artistique chez les étudiants et dans le monde de la radio. En obtenant le concours de

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	11.00 Nouvelles de B.C.	6.30 Mélodies chanceuses
6.00 A Radio-Canada	6.45 Relais de Londres	6.45 Aventures de Dais.
6.15 Radio-Journal	11.30 Musique du Nouveau-Monde	7.00 Musique de danse
7.15 M. Jarnet Causerie	12.00 Nouvelles	7.15 Lum et Abner
6.30 Le Emprunt de la Victoire	CKAC-32 kilocycles	7.30 Oncle Troy
6.45 Musique	8.00 Vie de famille	7.45 Studio
6.55 Œuvres de charité	8.15 Quêtes nouvelles	8.00 Studio
7.00 Un homme et son péché	8.30 Forum des sports	8.10 Meeting
7.00 Météo	8.40 La pièce du jour	8.20 "Avant-d'aujourd'hui"
7.30 Quatuor Alouette et orchestre	8.55 Nouvelles	10.00 Light up and laten.
8.00 Heure de la victoire	9.00 André Louvain et ses	10.30 Nouvelles
9.00 Radio-Canada	7.15 Originalités	10.45 "Aussierie politique"
10.00 Concert-promenade	7.30 Météo	11.00 Le raconteur
11.00 Musique de danse	7.45 Le petit café du coin	11.05 Rendez-vous avec la vie
11.15 Nouvelles	8.00 Heure de la victoire	11.30 Lombardo show
11.30 Musique du Nouveau-Monde	8.15 Les nouvelles de la semaine	12.00 Musique de danse
12.00 Nouvelles	8.35 La situation en Europe	12.30 Danse
	8.45 Swing symphonique	12.55 Nouvelles
	8.55 Nouvelles	
	9.00 Radio-théâtre Lux	
	9.30 A. Cholsi	
	10.00 Club des optimistes	
	10.15 Mémoires du Dr Lambert	
	10.30 Marches militaires	
	10.45 "Aussierie politique"	
	10.55 Images de guerre	
	11.00 Sports	
	11.15 Joan Brooks, chant	
	11.30 Viva America	
	11.45 Les nouvelles de la semaine	
	12.05 Music by Wavinton	
	12.30 Orchestre de danse	
	13.00 Concert Victor	
	8.30 Forum social	
	9.00 Music-hall Kraft	
	9.30 Fighting Navy	
	10.00 Radio-Journal	
	10.15 Concert promenade	

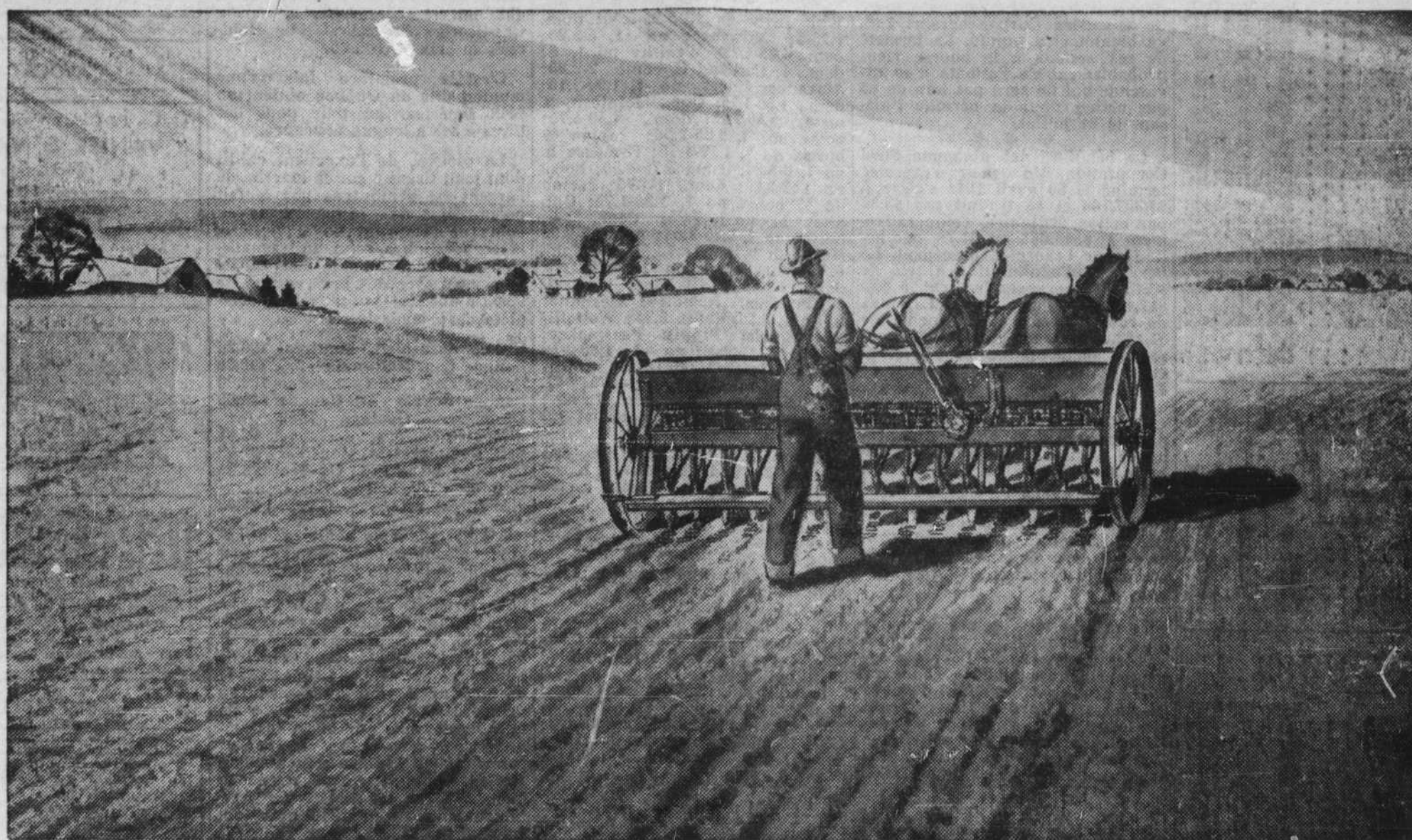
Vendredi, 10 novembre 1944

Programmes spéciaux

LA PROTECTION DES ENFANTS MISEREUX
A Radio-Canada, 8 h. 30 p.m. — Tel est le sujet d'étude au programme de Radio-Canada à sa tribune "Préparons l'avenir", émission du vendredi, 10 novembre, à 8 h. 30 du soir. La protection des en-

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	4.30 Les musiciens modernes	8.30 Studio
7.30 Nouvelles et musique	4.45 Réclat	8.45 Fanfare
8.00 Radio-Journal	4.55 "Front" family	9.00 Dejeuner
8.15 Elevations	5.15 Night Train	9.05 "Front" family
8.30 Pot-pourri musical	5.30 Eyes front	9.45 Gilbert Eden
8.55 Nouvelles	6.00 Programme du soir	10.00 Nouvelles
9.00 Musique	6.10 Bourse	10.15 Musique
9.30 Les chansons que vous aimez	6.15 Radio Journal	10.30 Enfance
9.45 Mélodies	6.25 Le emprunt	10.45 Studio
9.55 Nouvelles	6.30 L'art culinaire	11.15 Studio
10.00 Chas Rowe	6.45 Nouvelles au soir	11.30 Pour les dames
10.15 Courrier-confidant es.	7.00 Vieux Ains	11.45 Orchestre
10.30 Vie de famille	7.15 Nos trois armes	12.15 Studio
10.45 Pierre Séverin	7.30 Caroly Gilbert, chanteuse	12.30 Diner
10.55 Grande soirée	7.45 Commentaires	1.00 Nouvelles
11.15 Météo	8.00 Défilé de la victoire	1.15 Jack Little
11.30 Troubadours	8.30 Questionnaire musical	2.00 Studio
11.45 Météo	9.00 Heure de la valse	2.15 Chansons françaises
12.00 Nouvelles	9.30 Orchestre	2.30 On me dit...
12.15 Quelles nouvelles?	10.00 Orchestre	2.45 Studio
12.30 Réveil rural	10.15 Répertoire	3.00 Hit parade
12.59 Signal-horloge	10.30 A communiquer	3.15 Betty et Bob
1.00 Rue Principale	11.00 Nouvelles de la BBC	4.30 Nouvelles
1.15 Radio-Journal	11.15 L'actualité de la BBC	4.45 Sérénade
1.30 Vers le soleil	11.30 Théâtre	5.00 Heure
1.45 Bédard	12.00 Nouvelles	5.15 Dick Tracy
2.00 Le moulin de la chanson	CKAC-730 kilocycles	5.30 Le peuple demande
2.15 Musique	7.15 Déjeuner musical	5.45 Heure du thé
2.30 La femme aujourd'hui	7.30 Pot-pourri	6.00 Aventure
2.45 Piano	7.45 L'Oratoire	6.15 Nouvelles
2.50 Music hall	8.00 Nouvelles	6.25 Ce soir
3.00 Nouvelles	8.10 Les chansons de Louis	6.30 Mélodies chanceuses
3.15 Les chefs-d'œuvre de la musique	8.15 Charivari	6.45 Studio
3.30 Radio-College	8.20 Interimède	7.00 Musique de danse
3.40 Il était une fois	8.30 Coffee Club	7.30 Oncle Troy
3.50 On ira tous en fin de semaine	8.45 Korn Kobblers	8.00 Studio
4.15 La Bourse	9.00 Nouvelles	8.15 Quatuor
4.30 La radio ce soir	9.15 Votre valse	9.00 Fanfare
4.45 Radio-Journal	9.30 De Courcy chanteur	9.30 Rendez-vous avec la vie
4.55 Causerie	9.45 Sans tambour ni trompette	10.00 Revue de l'armée
5.20 L'emprunt de la victoire	10.00 Le chef mystérieux	10.30 Nouvelles
5.45 Mélodies	10.05 Heure récréative	10.45 Headlines
5.55 Un homme et son péché	10.10 Variétés	11.00 Le raconteur
6.15 Météo	10.15 Mélodies	11.05 Musique de danse
6.30 Courrier et Roland	10.20 Revue musicale	11.30 Frolics
6.45 La fiancée du com-mando	10.25 Mélodies chanceuses	12.00 Musique de danse
6.55 Météo de la victoire	10.30 L'heure ensoleillée	12.30 Danse
7.00 Préparation l'avenir	10.35 La femme et l'actus	12.55 Nouvelles
7.15 Météo	10.40 Radio-théâtre minia-ture	
7.30 Le Emprunt de la Victoire	10.45 Grande Soirée	
7.45 La fiancée du com-mando	10.50 Histoires d'amour	
7.55 Météo de la victoire	11.00 Bulletin des fermiers	
8.00 Préparation l'avenir	11.10 Radio-Journal	
8.15 Météo	11.15 Betty, o-hive	
8.30 Météo	11.20 Carnet de la mra-gère	
8.45 Météo	11.25 Météo	
8.55 Météo	11.30 Météo	
9.00 Météo	11.35 Météo	
9.15 Météo	11.40 Météo	
9.30 Météo	11.45 Météo	
9.45 De la musique en travailant	11.50 Météo	
10.00 Musique militaire	11.55 Météo	
10.15 Musique et classique	12.00 Météo	
10.30 Commentaires	12.05 Météo	
10.45 Causerie	12.10 Météo	
10.55 Météo	12.15 Météo	
11.00 Musique	12.20 Météo	
11.15 Météo	12.25 Météo	
11.30 Météo	12.30 Météo	
11.45 Météo	12.35 Météo	
11.55 Météo	12.40 Météo	
12.00 Météo	12.45 Météo	
	12.50 Météo	
	12.55 Météo	
	1.00 Météo	
	1.05 Météo	
	1.10 Météo	
	1.15 Météo	
	1.20 Météo	
	1.25 Météo	
	1.30 Météo	
	1.35 Météo	
	1.40 Météo	
	1.45 Météo	
	1.50 Météo	
	1.55 Météo	
	2.00 Météo	
	2.05 Météo	
	2.10 Météo	
	2.15 Météo	
	2.20 Météo	
	2.25 Météo	
	2.30 Météo	
	2.35 Météo	
	2.40 Météo	
	2.45 Météo	
	2.50 Météo	
	2.55 Météo	
	3.00 Météo	
	3.05 Météo	
	3.10 Météo	
	3.15 Météo	
	3.20 Météo	
	3.25 Météo	
	3.30 Météo	
	3.35 Météo	
	3.40 Météo	
	3.45 Météo	
	3.50 Météo	
	3.55 Météo	
	4.00 Météo	
	4.05 Météo	
	4.10 Météo	
	4.15 Météo	
	4.20 Météo	
	4.25 Météo	
	4.30 Météo	
	4.35 Météo	
	4.40 Météo	
	4.45 Météo	
	4.50 Météo	
	4.55 Météo	
	5.00 Météo	
	5.05 Météo	
	5.10 Météo	
	5.15 Météo	
	5.20 Météo	
	5.25 Météo	
	5.30 Météo	
	5.35 Météo	
	5.40 Météo	
	5.45 Météo	
	5.50 Météo	
	5.55 Météo	
	6.00 Météo	
	6.05 Météo	
	6.10 Météo	
	6.15 Météo	
	6.20 Météo	
	6.25 Météo	
	6.30 Météo	
	6.35 Météo	
	6.40 Météo	
	6.45 Météo	
	6.50 Météo	
	6.55 Météo	
	7.00 Météo	
	7.05 Météo	
	7.10 Météo	
	7.15 Météo	
	7.20 Météo	
	7.25 Météo	
	7.30 Météo	
	7.35 Météo	
	7.40 Météo	
	7.45 Météo	
	7.50 Météo	
	7.55 Météo	
	8.00 Météo	
	8.05 Météo	
	8.10 Météo	
	8.15 Météo	
	8.20 Météo	
	8.25 Météo	
	8.30 Météo	
	8.35 Météo	
	8.40 Météo	
	8.45 Météo	
	8.50 Météo	
	8.55 Météo	
	9.00 Météo	
	9.05 Météo	
	9.10 Météo	
	9.15 Météo	
	9.20 Météo	
	9.25 Météo	
	9.30 Météo	
	9.35 Météo	
	9.40 Météo	
	9.45 Météo	
	9.50 Météo	
	9.55 Météo	
	10.00 Météo	
	10.05 Météo	
	10.10 Météo	
	10.15 Météo	
	10.20 Météo	
	10.25 Météo	
	10.30 Météo	
	10.35 Météo	
	10.40 Météo	
	10.45 Météo	
	10.50 Météo	
	10.55 Météo	
	11.00 Météo	
	11.05 Météo	
	11.10 Météo	
	11.15 Météo	
	11.20 Météo	
	11.25 Météo	
	11.30 Météo	
	11.35 Météo	
	11.40 Météo	
	11.45 Météo	
	11.50 Météo	
	11.55 Météo	
	12.00 Météo	
	12.05 Météo	
	12.10 Météo	
	12.15 Météo	
	12.20 Météo	
	12.25 Météo	
	12.30 Météo	
	12.35 Météo	
	12.40 Météo	
	12.45 Météo	
	12.50 Météo	
	12.55 Météo	
	1.00 Météo	
	1.05 Météo	
	1.10 Météo	
	1.15 Météo	
	1.20 Météo	
	1.25 Météo	
	1.30 Météo	
	1.35 Météo	
	1.40 Météo	
	1.45 Météo	
	1.50 Météo	
	1.55 Météo	
	2.00 Météo	
	2.05 Météo	
	2.10 Météo	
	2.15 Météo	
	2.20 Météo	
	2.25 Météo	
	2.30 Météo	
	2.35 Météo	
	2.40 Météo	
	2.45 Météo	
	2.50 Météo	
	2.55 Météo	
	3.00 Météo	
	3.05 Météo	
	3.10 Météo	
	3.15 Météo	
	3.20 Météo	
	3.25 Météo	
	3.30 Météo	
	3.35 Météo	
	3.40 Météo	
	3.45 Météo	
	3.50 Météo	
	3.55 Météo	
	4.00 Météo	
	4.05 Météo	
	4.10 Météo	
	4.15 Météo	
	4.20 Météo	
	4.25 Météo	
	4.30 Météo	
	4.35 Météo	
	4.40 Météo	
	4.45 Météo	
	4.50 Météo	
	4.55 Météo	
	5.00 Météo	
	5.05 Météo	
	5.10 Météo	
	5.15 Météo	
	5.20 Météo	
	5.25 Météo	
	5.30 Météo	
	5.35 Météo	
	5.40 Météo	
	5.45 Météo	
	5.50 Météo	
	5.55 Météo	
	6.00 Météo	
	6.05 Météo	
	6.10 Météo	
	6.15 Météo	
	6.20 Météo	
	6.25 Météo	
	6.30 Météo	
	6.35 Météo	
	6.40 Météo	
	6.45 Météo	
	6.50 Météo	
	6.55 Météo	
	7.00 Météo	
	7.05 Météo	
	7.10 Météo	
	7.15 Météo	
	7.20 Météo	
	7.25 Météo	
	7.30 Météo	
	7.35 Météo	
	7.40 Météo	
	7.45 Météo	
	7.50 Météo	
	7.55 Météo	
	8.00 Météo	
	8.05 Météo	
	8.10 Météo	
	8.15 Météo	
	8.20 Météo	
	8.25 Météo	
	8.30 Météo	
	8.35 Météo	
	8.40 Météo	
	8.45 Météo	
	8.50 Météo	
	8.55 Météo	
	9.00 Météo	
	9.05 Météo	
	9.10 Météo	
	9.15 Météo	
	9.20 Météo	
	9.25 Météo	
	9.30 Météo	
	9.35 Météo	
	9.40 Météo	
	9.45 Météo	
	9.50 Météo	
	9.55 Météo	
	10.00 Météo	
	10.05 Météo	
	10.10 Météo	
	10.15 Météo	
	10.20 Météo	
	10.25 Météo	
	10.30 Météo	
	10.35 Météo	
	10.40 Météo	
	10.45 Météo	
	10.50 Météo	
	10.55 Météo	
	11.00 Météo	
	11.05 Météo	
	11.10 Météo	
	11.15 Météo	
	11.20 Météo	
	11.25 Météo	
	11.30 Météo	
	11.35 Météo	
	11.40 Météo	
	11.45 Météo	
	11.50 Météo	
	11.55 Météo	
	12.00 Météo	
	12.05 Météo	
	12.10 Météo	
	12.15 Météo	
	12.20 Météo	
	12.25 Météo	
	12.30 Météo	
	12.35 Météo	
	12.40 Météo	
	12.45 Météo	
	12.50 Météo	
	12.55 Météo	
	1.00 Météo	
	1.05 Météo	
	1.10 Météo	
	1.15 Météo	
	1.20 Météo	
	1.25 Météo	
	1.30 Météo	
	1.35 Météo	
	1.40 Météo	
	1.45 Météo	
	1.50 Météo	
	1.55 Météo	
	2.00 Météo	
	2.05 Météo	
	2.10 Météo	
	2.15 Météo	
	2.20 Météo	
	2.25 Météo	
	2.30 Météo	
	2.35 Météo	
	2.40 Météo	
	2.45 Météo	
	2.50 Météo	
	2.55 Météo	
	3.00 Météo	
	3.05 Météo	
	3.10 Météo	
	3.15 Météo	
	3.20 Météo	
	3.25 Météo	
	3.30 Météo	
	3.35 Météo	
	3.40 Météo	
	3.45 Météo	
	3.50 Météo	
	3.55 Météo	
	4.00 Météo	
	4.05 Météo	
	4.10 Météo	
	4.15 Météo	
	4.20 Météo	
	4.25 Météo	
	4.30 Météo	
	4.35 Météo	
	4.40 Météo	
	4.45 Météo	
	4.50 Météo	
	4.55 Météo	
	5.00 Météo	
	5.05 Météo	
	5.10 Météo	
	5.15 Météo	
	5.20 Météo	
	5.25 Météo	
	5.30 Météo	
	5.35 Météo	
	5.40 Météo	
	5.45 Météo	
	5.50 Météo	
	5.55 Météo	
	6.00 Météo	
	6.05 Météo	
	6.10 Météo	
	6.15 Météo	
	6.20 Météo	
	6.25 Météo	
	6.30 Météo	
	6.35 Météo	
	6.40 Météo	
	6.45 Météo	
	6.50 Météo	
	6.55 Météo	
	7.00 Météo	
	7.05 Météo	
	7.10 Météo	
	7.15 Météo	
	7.20 Météo	
	7.25 Météo	
	7.30 Météo	
	7.35 Météo	
	7.40 Météo	
	7.45 Météo	
	7.50 Météo	
	7.55 Météo	
	8.00 Météo	
	8.05 Météo	
	8.10 Météo	
	8.15 Météo	
	8.20 Météo	
	8.25 Météo	
	8.30 Météo	
	8.35 Météo	
	8.40 Météo	
	8.45 Météo	
	8.50 Météo	
	8.55 Météo	
	9.00 Météo	
	9.05 Météo	
	9.10 Météo	
	9.15 Météo	
	9.20 Météo	
	9.25 Météo	
	9.30 Météo	
	9.35 Météo	
	9.40 Météo	



VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTE DOUBLE PROFIT

Un bon cultivateur sait comment s'y prendre pour accroître le rendement de ses champs et de ses animaux.

Les hommes d'affaires avertis connaissent eux aussi les moyens à prendre pour obtenir les meilleurs revenus de leur argent sans perdre de vue la sécurité de leur capital.

Les particuliers qui recherchent un taux d'intérêt intéressant et désirent faire un placement de tout repos reconnaissent que les Obligations de la Victoire sont les meilleures valeurs disponibles. Les Obligations rapportent du 3% et votre argent ne saurait être mieux garanti.

De plus, l'argent placé dans les Obligations de la Victoire vous rapporte double profit. Dès maintenant, le Canada peut s'en servir pour défrayer le coût de la guerre,

et, plus tard, cet argent vous procurera les choses dont vous aurez besoin.

Le fait de savoir que vous faites votre part pour aider nos combattants est déjà une grande satisfaction. Et nous devons tous aider.

C'est aussi une occasion d'économiser de l'argent, lequel vous emploieriez quand la guerre sera finie.

Vous rêvez de plusieurs choses. Les Obligations de la Victoire vous fourniront l'argent nécessaire à la réalisation de vos rêves — améliorations à la maison et sur la ferme, nouvelles constructions, nouvelles machines aratoires, meilleur troupeau, automobile, acquisition de certaines commodités pour la maison.



Tout pour la Victoire

Cette page est publiée grâce au généreux concours
des commanditaires suivants :

D.-C. Brosseau & Compagnie Limitée
Epiciers en gros — 405, rue Saint-Dizier

Charbonneau Limitée
Biscuits et pâtes alimentaires — 1800, rue Nicolet

Ernest Cousins Limited
Lait Jersey, lait de choix et crème glacée "Blue Crest" — 175, rue Colborne

Dionne Limitée
Epiciers — Cinq magasins à votre service

Les Jardiniers Modèles
Epiciers en gros — 161 est, rue Saint-Paul

J.-P. Laberge Enr'g
Bonbons et tabacs en gros — 5006, boul. Décarie

Laiterie Saint-Alexandre Limitée
4375, rue Christophe-Colomb

J.-H. Lamarche Enr'g
Epiciers en gros — 6749, boul. Saint-Laurent

Laviolette Baribeau Limitée
Epiciers en gros — 345, rue Berri

Renaud & Frères, Inc.
Confiturerie — 1337 est, rue Ontario

Préparez-Vous à Acheter des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Montures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2564

LA VIE SPORTIVE

La première visite du club Chicago

Tout est prêt pour la joute de ce soir, au Forum, alors que les Esperviers de Chicago viendront jouer ici contre le Canadien pour la première fois cette saison. L'instructeur Dick Irvin a finalement fait le choix de son alignement pour cette rencontre et les partisans du Canadien attendent avec impatience le résultat de cette joute.

Un seul changement a été fait sur notre équipe locale et c'est sur la défense que l'on verra Wilf Field prendre la place de Glen Harmon, qui est forcé de se retirer à cause d'une blessure à la main droite. Comme on le sait, Harmon s'est fracturé un os au cours de la dernière joute et il sera inactif pour une période assez prolongée. Il jouera en compagnie de Frank Eddolls, tandis que Lamoureux et Bouchard continueront d'être les compagnons de Bill Duran, qui gardera les filets du Bleu Blanc Rouge. Au cas où l'un de nos quatre bloqueurs serait victime d'un accident ce soir, Bob Filion sera appelé à jouer sur la défense.

A part cela, l'équipe sera la même que celle qui a battu les Ailes Rouges en fin de semaine. Bill Duran, qui a joué une des meilleures parties de sa carrière à Detroit sera de nouveau dans les buts et l'instructeur Dick Irvin débatera tout probablement avec Elmer Lach, Toe Blake et Maurice Richard. Buddy O'Connor, Roland Rossignol et Dutch Hiller formeront une autre ligne pendant que Murphy Chamberlain, Ray Gellieff et Fernand Gauthier seront à leurs places habituelles cette saison. Bobby Filion, Fernand Majeau et Paul Bibeault seront disponibles.

Ce sera la dernière partie des Canadiens au Forum jusqu'au 18 novembre, alors que les Bruins de Boston reviendront à Montréal. Entre temps, les Canadiens joueront à Toronto samedi soir et à Chicago dimanche soir.

Paul Thompson et ses Esperviers sont arrivés ici de Chicago ce matin. Après avoir connu un mauvais début, les gars de Chicago ont été classés les Rangers puis perdirent contre les Bruins de Boston, dans une des premières surprises de la saison. Ils ont perdu deux parties sur trois sur leur patinoir et ce sera ce soir leur première partie à l'étranger.

Après leur défaite contre les Bruins, dimanche soir, les Esperviers ont été menacés d'un remaniement complet qui pourrait fort bien se produire ce soir. Paul Thompson a déclaré hier qu'il ne serait pas en mesure d'annoncer son alignement avant d'après-midi. Il est toutefois probable qu'il aura Mike Karakas dans les buts, Earl Seibert, Joe Cooper, Joe Bretton et Virgil Johnson sur la défense.

Ses lignes d'avant seront formées par les joueurs suivants: Mush March, Johnny Gottselig, Bill Thoms, Luce Check, Bill Mosienko, Clint Smith, Fido Purpur, Harvey Fraser, Pete Horeck, Bill Mitchell et Joe Papike.

Les Canadiens ont pratiqué au Forum à six heures hier soir et tous les réguliers, à l'exception de Glen Harmon, étaient en uniforme. Ils sont sortis indemnes des deux joutes contre les Ailes Rouges de Detroit.

Le gérant Tommy Gorman a déclaré hier soir qu'aucune transaction de joueurs n'avait été sérieusement considérée depuis quelque temps. Deux ou trois clubs désiraient s'assurer les services de Paul Bibeault, mais à cause de l'incertitude dans laquelle on se trouve au sujet de certains joueurs aucune offre n'a été acceptée.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

LIGUE NATIONALE
Aucune joute au calendrier.
LIGUE AMERICAINE
Hershey 11, Pittsburgh 0.
Cleveland 5, St-Louis 4.
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Chicago à Canadiens.
Toronto à Rangers.
LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Indianapolis.
Buffalo à Providence.

LE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. P.
Toronto . . . 4 3 0 0 24 9 8
Canadiens . . 4 2 2 0 21 10 4
Detroit . . . 4 2 2 0 21 10 4
Chicago . . . 3 1 2 0 16 20 2
Boston . . . 4 1 3 0 11 20 2
Rangers . . . 3 0 3 0 7 20 0
LIGUE AMERICAINE
Section Est
J. G. P. N. P. C. P.
Hershey . . . 8 4 3 1 28 18 9
Buffalo . . . 8 3 4 1 18 19 7
Providence . . 6 1 4 1 18 26 3
Section Ouest
J. G. P. N. P. C. P.
Pittsburgh . . 10 7 3 1 39 36 15
Indianapolis . 9 3 3 1 37 20 9
Cleveland . . 7 3 4 0 19 19 6
St-Louis . . . 5 2 2 1 13 14 5

LIGUE INTERPROVINCIALE
J. G. P. N. P. C. P.
Valleyfield . . 2 1 1 0 14 10 2
Cornwall . . . 2 1 1 0 14 10 2
Lachine . . . 0 0 0 0 0 0 0
Shawinigan . . 0 0 0 0 0 0 0
LIGUE SENIOR
J. G. P. N. P. C. P.
Royal . . . 1 1 0 0 5 4 2
Ottawa . . . 1 1 0 0 7 4 2
Québec . . . 1 0 1 0 3 5 0
Hull . . . 1 0 1 0 4 7 0
LIGUE JUNIOR
J. G. P. N. P. C. P.
Royal . . . 1 1 0 0 5 4 2
Nationale . . 0 0 0 0 0 0 0
Verdun . . . 0 0 0 0 0 0 0
Canadiens . . 0 0 0 0 0 0 0
Concordia . . 1 0 1 0 3 5 0

Des périodes de quinze minutes chez les juniors

La Ligue Junior continuera à jouer des périodes de 15 minutes, tout comme l'an dernier, d'après ce qu'a déclaré hier le nouveau président du circuit, le dévoué Alphonse Thérien.

Thérien n'est pas le type qui fait beaucoup de bruit, tout le monde le sait, et il se contentera évidemment de continuer le beau travail de Lloyd McGowan, l'ex-président qui, durant deux saisons, a su donner un si beau regain de vie au circuit junior, sans trop de fanfare. Thérien a déclaré toutefois que dans les éliminatoires, les joutes seraient de trois périodes de 20 minutes chacune, ce qui est également le système mis en usage depuis deux ans.

Le circuit junior continue à se préparer pour une saison vraiment fructueuse. Ainsi, le président Alphonse Thérien a vu Tommy Gorman hier pour lui demander plus de dates sur semaine, se plaignant que ses clubs devraient être un mois complet sans jouer, le dimanche, au Forum, à cause de la venue de Frank Sinatra, de la joute des Canadiens contre Toronto, le 26, et la venue au Forum des Ice Capades, les 3-10 décembre.

Après cette entrevue entre Thérien et Gorman, l'on a pu annoncer que la Ligue Junior offrirait deux joutes samedi soir de cette semaine alors que le Canadien jouera à Toronto. Dans la 1ère partie, le Canadien fera face au Royal et dans la 2e, le Verdun s'attaquera au Concordia. On a hâte de voir le Canadien et le Verdun à l'œuvre, clubs qui devraient être assez puissants à ce qu'on dit. On connaît déjà le Royal et le Concordia pour les avoir vus à l'œuvre dimanche dernier quand le Royal défait le Concordia par 3 à 1.

Le Shawinigan, qui était admis dans le circuit la semaine dernière et qui demandait il y a une couple de jours à être excusé, ne pouvant trouver les joueurs voulus, a encore changé d'idée et a demandé hier à faire partie de la Ligue Junior définitivement. Quant au club de la Palestre Nationale, on a annoncé hier que l'on saurait dans quelques jours quand il fera ses débuts dans le circuit Thérien, ce qui ne devrait pas tarder.

Les activités à la Palestre

BALLON VOLANT

Résultats des joutes de samedi soir: Les amateurs de ballon volant ont eu, samedi soir, un programme de choix: sept équipes se sont rencontrées dans des parties de démonstration.

L'Ecole Normale Jacques-Cartier et le Y.M.C.A. Grads furent les premières équipes à se faire la lutte; les Normaliens tirèrent tête aux Grads, à la première rencontre, mais, à la seconde, les Grads mirent à profit leur expérience et les élèves de l'Ecole Normale furent vaincus. Le Y.M.C.A. Grads gagna les deux parties par le résultat de 15-10 et 15-3.

Dans la seconde joute, les jeunes filles de la Palestre, championnes provinciales du ballon volant, se sont partagées en deux groupes et ont formé deux équipes avec des joueuses de moindre expérience; cela permit aux spectateurs d'être témoins de deux joutes contestées et enlevantes; les jeunes affichèrent une belle tenue et réussirent des coups qui requièrent beaucoup d'habileté. Les points des deux joutes furent 14-16, 15-17.

Les hommes du National ont eu comme adversaires pour débiter le Y.M.C.A. Maroon. Ce dernier l'emporta dans les deux joutes.

M. Regen arbitrait les parties.

RAQUETTE — Elections à la section féminine — Les résultats sont les suivants: Présidente, Mme J.-L. Racine, réélue; vice-prés., Mme J. Papineau; secrétaire, Mme A. Lebeau; directrices: Mmes L. Lamontagne et J. Auger.

Mmes Racine, Papineau et Auger sont les déléguées chez les "Dames Auxiliaires". Lors de l'assemblée plusieurs points importants ont été résolus; on a étudié les préparatifs nécessaires à la danse annuelle, qui aura lieu le 2 décembre; les grandes lignes du programme d'hiver ont aussi été tracées.

MARATHON DE NAGE, 1ère étape, résultat final, Juniors:
longueurs temps
Blain 167 4x45
Chartier 164 4x45
Sasseville 119 4x45
Latour, R. 94 4x45
Maheu 81 2x45
Saint-Pierre 75 2x45
Lépine 73 4x45
Perreault 58 3x45
Parent 55 4x45
Lawrence 48 2x45

Séniors: — longueurs temps
Marie, Jacques 572 8x45
Renaud, Maurice 513 8x45
Léonard, Jules 504 8x45
Auger, Emil 498 8x45
Rousseau, Louis 490 6x45
Allard, Luc 481 8x45
Brissou 446 8x45
Pilon, Roger 320 8x45
Rheault, Guy 300 5x45
Lanthier 290 5x45

Les deux lutteurs disqualifiés

Boston, 9. — Le match de lutte entre Yvon Robert, de Montréal, et Sander Szabo, lutteur hongrois, a été déclaré non avenu hier soir car les deux lutteurs ont été disqualifiés par l'arbitre dans l'engagement final.

Yvon Robert s'assura la première chute en 12.38 minutes mais Sander Szabo revint à la charge pour égaler les chances au bout de 7.02 minutes dans la deuxième chute. Toutefois le combat devint rude dans la dernière chute et après 16.05 minutes, les deux lutteurs tombèrent en bas de l'arène et il y eut une bataille générale dans la parterre et Jack Sharkey, qui était l'arbitre de cette importante rencontre disqualifia les deux combattants.

Les Hornets de Pittsburgh déclassés

Hershey, 9. — Les Ours de Hershey ont pris une éclatante revanche sur les Hornets de Pittsburgh, hier soir, dans une joute régulière des séries de la Ligue Américaine de hockey. Défaits par 4 à 1 samedi soir dernier, les locaux ont complètement déclassé leurs rivaux hier, car c'est par le compte de 11 à 0 que les Ours ont pu enregistrer leur victoire sur les Hornets devant 3,200 personnes.

Hec Pozzo enregistra trois points pour les vainqueurs pendant que Pettenger mettait quatre points au crédit du club local.

Les Ours comptèrent deux points à la période initiale, puis prirent Bessette cinq fois en défaut dans la manche suivante pour enfin compter quatre autres points au cours des vingt dernières minutes de jeu. Cette rencontre fut dénuée de ruses et trois punitions furent infligées par l'arbitre Harwood et cela pour des offenses mineures seulement.

Composition des équipes:
HERSHEY. — Buts, Damore; défenses, Mercer et Mohns; centre, Patterson; ailes, Pettenger et Riley; subs.: Hilliard, Gooden, Fergie, Hoch, Strobel, Knowles, Pearson, Pozzo, Bennett.

PITTSBURGH. — Buts, Bessette; défenses, Robertson et Knippel; centre, Kaminsky; ailes, Klein et Bennett; subs.: Shannon, Howard, Jamieson, Grace, Hammerling, Walton, Campbell, Prentice et Schultz.

Arbitres: Harwood, O'Neil et Giroux.

Première période
1 Hershey: Pettenger 44
2 Hershey: Patterson 14.16
Pun.: Schultz, Walton, maj. pour insubordination.

Deuxième période
3 Hershey: Patterson 4.45
4 Hershey: Gooden 5.55
5 Hershey: Bennett 9.00
6 Hershey: Pozzo 14.40
7 Hershey: Pettenger 16.10
Pun.: Mohns.

Troisième période
8 Hershey: Pozzo 4.43
9 Hershey: Pettenger 11.33
10 Hershey: Pozzo 15.35
11 Hershey: Pettenger 18.40
Aucune punition.

Ligue Intermédiaire Québec-District

Québec, 9. — Six équipes étaient représentées à l'assemblée de la ligue Intermédiaire Québec-District, à l'hôtel Saint-Louis, mardi soir, et ont manifesté leur intention de faire partie du circuit au cours de la prochaine saison. La réunion était sous la présidence de M. Lionel Fleury, vice-président de la Québec Amateur Hockey Association.

Les équipes qui avaient envoyé des délégués à l'assemblée sont les Rapides, les Sénateurs de Chez Adrien, l'Ancienne-Lorette, l'Oxford, le Saint-Grégoire et une autre équipe patronnée par une importante organisation locale dont nous ne pouvons dévoiler l'identité pour le moment.

Plusieurs questions d'organisation et de régie interne ont été discutées durant la réunion. Le choix des officiers a été remis à la prochaine assemblée. On a suggéré le nom de M. Stan. Hébert comme président. M. Hébert agissait comme secrétaire de la ligue Maritime Québec-Laizon l'an dernier. On a également proposé la nomination de M. Paul-Emile Bélanger au poste de secrétaire de la nouvelle ligue. On a aussi abordé la question du calendrier des joutes pour la saison. Il est probable que chaque équipe sera appelée à jouer douze parties et qu'on présentera des programmes doubles. La ligue ferait son ouverture le 3 décembre au Colisée.

Toutes les questions dont l'étude n'a pu être terminée pendant la réunion d'hier soir seront réglées lors de la prochaine assemblée de la ligue qui aura lieu vendredi soir, le 10 novembre. Le lieu de cette réunion n'a pas encore été fixé mais il sera fixé en temps et lieu. Les équipes qui ont exprimé leur intention de faire partie du circuit intermédiaire cette saison devront alors se faire représenter et effectuer le dépôt requis.

La direction de la ligue rencontrera les membres du comité des attractions du Colisée, à une réunion de cet organisme qui doit avoir lieu vendredi, afin de connaître les conditions qui lui seront faites. Il n'y a pas de doute que les dirigeants de la ligue Intermédiaire Québec-District auront toute la collaboration désirée.

Pas de preuve, donc acquittés

Toronto, 9. — Lou Appleby, Max Kadin et Ossie Bobkin, tous trois de Toronto, ont été acquittés sur des accusations d'avoir conspiré pour frauder le public en augmentant à l'avance le résultat d'un combat de boxe au Massey Hall, le 28 février.

Le juge James Parker a déclaré que la Couronne n'avait pu apporter aucune confirmation de l'histoire racontée par Edward (Teddy) Swain, un boxeur qui témoignait que le trio l'avait payé pour qu'il prit le plongeon contre Johnny Rizzo.

Evans triomphe de Roger Bisson

Québec, 9. — El Evans de Montréal a mis hors de combat Roger Bisson de Québec hier soir dans la quatrième ronde d'un combat qui devait en durer dix. Ils sont tous deux aspirants au championnat poids mi-lourd du monde. Evans a maintenant une chance de rencontrer Berthiaume dans la semi-finale du championnat canadien.

La présidence serait offerte à Shaughnessey

New-York, 9. — On s'attend à des discussions des plus orageuses, au début du mois prochain, à Buffalo, quand les clubs mineurs du baseball tiendront leur grand congrès annuel, les 6, 7 et 8 décembre, et nombreux sont les experts et les margnats du baseball qui sont prêts à prédire que ces discussions apporteront presque certainement une révolte et une division presque certaine de plusieurs circuits mineurs avec l'Association Nationale du Baseball dont le commissaire est le juge W. G. Bramham.

Si Frank Shaughnessey, président de la Ligue Internationale, peut obtenir le support de l'American Association et surtout de la Ligue de la Côte du Pacifique, qui a l'intention de devenir un autre circuit majeur, il se peut qu'un autre circuit AA soit organisé. Ce nouveau circuit avec les deux autres circuits AA agirait indépendamment, tout en n'empêchant pas la coopération entre ces trois circuits mineurs et les deux ligues majeures.

Mais il semble que le grand problème consiste à convaincre les autorités des trois circuits qu'il serait préférable de se placer sous la tutelle du commissaire Kenesaw M. Landis plutôt que de demeurer sous l'autorité du président de l'Association nationale actuelle, W. G. Bramham.

Le président George M. Trautman de l'American Association, à la dernière assemblée annuelle des directeurs, a révélé que W. G. Bramham devait être remplacé et il avait suggéré pour successeurs les noms suivants: Thomas H. Richardson, de l'Eastern League, William G. (Billy) Evans de la Southern Association, Clarence Rowland de la Ligue de la Côte du Pacifique, et Frank Shaughnessey, de la Ligue Internationale.

De plus on s'attend à ce que de nombreuses discussions s'élèveront lorsque le président Clarence Rowland, de la Ligue de la Côte du Pacifique, demandera que le prix des "weavers" soit augmenté de \$7,500 à \$15,000. Plusieurs magnats sont d'avis que ce plan n'obtiendra pas de bons résultats pour la bonne raison que plusieurs joueurs ne pourront peut-être pas faire le saut comme ils le mériteraient lors du repêchage annuel à l'automne à cause du prix trop élevé.

En dernier lieu on croit que le président Bramham sera forcé de démissionner peu avant le congrès pour des raisons de santé. Bramham a été réélu président au cours de décembre dernier pour cinq ans à un salaire de \$25,000 par année, mais sa santé ne lui a pas toujours permis d'assumer ses fonctions. Bramham est actuellement à l'hôpital et il n'est pas encore certain s'il assistera à la prochaine assemblée.

Si Bramham ne peut se rendre à Buffalo, Richardson, président de l'Eastern League, présidera le prochain congrès jusqu'au moment où un autre président sera élu.

L'ouverture de la saison se fera lundi soir

La ligue de hockey de la Défense Nationale inaugurera sa saison lundi soir prochain alors que les 4 équipes faisant partie de ce populaire circuit se rencontreront dans un programme double sur la glace du Forum. A la 1ère partie, la Marine rencontrera l'Armée tandis qu'à la seconde l'Armée fera face au McGill. Les équipes alignent toutes des joueurs de fort calibre. La Marine, qui remporta le championnat l'hiver dernier, alignera encore Swede Paulsen, Ralph Buchanan et Freddie Gibbons, trois de ses meilleurs compteurs. Hugh Farquharson est encore le gérant de l'équipe.

Bobby Bell, après une absence d'un an au cours de laquelle il fut remplacé par Lorne White, est à nouveau instructeur du McGill et l'on sait que chaque fois que Bell a dirigé cette équipe il a été des plus dangereux et des plus difficiles à battre.

Bert Light, officier des sports du C.A.R.C., à Lachine, a nommé Les Brennan instructeur de son équipe qui comprendra, entre autres joueurs, Jimmy Planché, Eric Fleet, Frank McIntosh et Brennan lui-même. Parmi les nouveaux joueurs des Aviateurs mentionnons Jack Wallis, un jeune de 19 ans de Kingston; Eric Trigg, un ancien joueur des Barons de Cleveland.

L'Armée aura également un excellent alignement qui sera piloté par le major Jack Yarker et Léo Jefferman, ce dernier instructeur. L'alignement n'est pas encore choisi mais il est certain que nos gars en khaki ne seront pas les plus faibles.

Autre défaite du Saint-Louis

St-Louis, 9. — Les Barons de Cleveland ont infligé une troisième défaite consécutive aux Volants de St-Louis hier soir dans une joute des séries de la Ligue Américaine de Hockey et c'est par le compte de 5 à 4 que les visiteurs l'emportèrent sur leurs rivaux.

George Blake, jeune recrue des Volants, a été l'étoile de la partie en enregistrant trois des quatre buts du club local, dont l'un sur un lancer de punition après que Louis Trudel lui eut barré les jambes alors qu'il se préparait à lancer contre les buts des Barons.

Composition des équipes:
ST-LOUIS. — Buts, Franks; défenses, Holuka et Doran; centre, N. Smith; avants, Hudson, Blake; subs.: Lynn, Baby, W. Smith, Kendall, Hergert, O. Smith, Evanshen, Richardson et Kovalchuk.

CLEVELAND. — Buts, Teno; défenses, Mackenzie, Adolph; centre, Cunningham; avants, Prokop, Trudel; subs.: Bessone, Agar, Bartholme, Burlington, Shabaga, Gasparini, Kelley et Sprout.

Arbitres: LeMaitre et Dunfield.

Quel sera l'adversaire de Garibaldi?

Le promoteur Eddie Quinn est à préparer son programme de la prochaine séance de lutte qui aura lieu mercredi soir prochain, au Forum, mais il n'est pas encore fixé sur le choix des athlètes pour le match principal quoiqu'il ait l'intention de mettre Gino Garibaldi en finale, mais l'adversaire de celui-ci n'est pas encore connu.

Eddie Quinn attendait le résultat du match disputé hier soir à Boston entre Yvon Robert et Sander Szabo, et qui était annoncé comme étant pour le championnat. On sait que cette rencontre s'est terminée par un verdict nul, lorsque les deux adversaires furent disqualifiés et on se demande maintenant ce que fera le promoteur du Forum.

Il était entendu que si Robert avait remporté la victoire, on aurait demandé à Garibaldi de lui faire face. Garibaldi a jusqu'ici refusé de mettre son titre en jeu et préfère disputer des rencontres avec une limite de temps, alors que son titre ne se trouve pas en jeu. Il a été catégorique dans son refus de faire face à Robert, bien que ce dernier soit anxieux de rencontrer le champion dans n'importe quelle sorte de rencontre.

Quinn n'est pas prêt à présenter Garibaldi dans autre chose qu'un match de championnat, mais si le champion refuse, il n'aura pas le choix. Il ne peut naturellement pas aussi tôt forcer Garibaldi à défendre son championnat.

De nombreux autres aspirants sont apparus depuis que Garibaldi a remporté le championnat et le promoteur Eddie Quinn reçoit des demandes à tous les jours. Les noms déjà sur la liste sont: Frank Sexton, Irish Jack Kennedy, Whipper Billy Watson, John Katan et plusieurs autres, et les défis arrivent continuellement.

Programme double au Forum samedi

Malgré toutes les rumeurs du contraire le Shawinigan fera partie de la Ligue Junior de la O.A.H.A. cette saison et cette équipe jouera toutes ses parties sur sa propre glace et ne jouera pas à l'étranger. Telle est la nouvelle annoncée hier soir par le président du circuit, M. Alphonse Thérien.

Il a de plus annoncé qu'à la suite de l'absence du Canadien samedi soir la ligue Junior présenterait un programme double au Forum. Dans la première joute le Canadien rencontrera le Royal alors que le Concordia fera face au Verdun dans la deuxième.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les séries prendront fin le 25 février

L'on devra préparer un nouveau calendrier de joutes pour la ligue Interprovinciale car à l'assemblée de ce circuit, tenue hier soir, à l'hôtel Queens, il a été décidé de clore la saison le 25 février au lieu du 4 mars, comme il en avait été question précédemment. L'on avait annoncé que l'échelle des parties serait préparée hier mais rien n'a été fait; le secrétaire devra dresser la liste des rencontres d'ici quelques jours.

On a aussi révélé, après l'assemblée, qu'il y aurait des programmes consécutifs, en deux jours, dans la même ville, soit le samedi soir et le dimanche après-midi. Les clubs Valleyfield et Shawinigan sont prêts à accepter cet arrangement et il en sera de même des clubs Cornwall et Lachine, d'ici quelques jours, tout probablement.

Le Shawinigan ira rendre visite au Cornwall, demain soir, puis les deux clubs retourneront ensuite à Shawinigan où les Cataractes feront leur ouverture dimanche après-midi devant ce qui devrait être une grosse foule. Dimanche également, le Lachine de Maurice Gagnon ira rendre visite aux Braves de Valleyfield de Lucien Leduc.

La ligue Interprovinciale remportera un immense succès la saison prochaine, dans les quatre villes représentées, soit Valleyfield, Lachine, Shawinigan et Cornwall, et les représentants de ces clubs à l'assemblée d'hier ont tenu à dire qu'on ferait tout ce qui est possible, dans chacune des villes concernées, pour aligner un club de calibre.

Assistaient à l'assemblée d'hier: le président Bob LeBel, le vice-président Delpha Sauvé, le secrétaire L. Ouellet et le publiciste Dick Brayley. Le Valleyfield était représenté par MM. Lucien Leduc, E. Pigeon, A. Vinet, Delpha Sauvé, Paul Leduc et A. Lefebvre; le Lachine, par Maurice Gagnon et Ed. Connolly; le Shawinigan par Lucien Guertin et G. Hardy, et le Cornwall, par L. Cook et A. Lalonde.

Le recrutement des Carabins

Les Carabins de l'Université de Montréal, qui évolueront dans la ligue Montréal Intermédiaire, auront une puissante équipe. Prés de 60 joueurs ont débute à l'entraînement et il en reste encore 25. L'instructeur Sylvio Mantha fera son choix entre Laperrière et Laramee pour le gardien de buts. Yvon Dion jouera pour les Carabins, tandis qu'il est fort probable que Gignac continue avec le Royal Sr. Le club, qui sera entièrement composé d'étudiants, compte sur Villeneuve, Nyclon, Taillon, Marcel Armand, Pinard et quelques autres.

Où est Jos?

... Il expédie des colis à nos combattants outre-mer

Jos envoie régulièrement des colis à nos gars outre-mer. Il trouve que c'est là un excellent moyen d'égayer l'existence de nos combattants.

Il est si facile pour nous de leur faire plaisir. Ces petites gâteries de tous les jours, auxquelles nous n'attachons, nous, aucune importance, contribuent tellement à adoucir leur vie. Nos gars méritent bien cette petite attention de notre part; c'est pour nous qu'ils combattent là-bas. Appuyons leur effort en leur faisant parvenir un colis tous les mois.



Contribuée par la
BRASSERIE

Dow

MONTREAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

D-49P

Le Ville em prunt de la Victoire

Les progrès de la campagne à travers le Québec — Duplessis rend hommage aux fonctionnaires de la province

Québec, 9 (D.N.C.) — "Les employés civils de la province de Québec se sont montrés à la hauteur de la situation et ils ont très bien compris leur devoir envers leur pays, a déclaré hier après-midi le premier ministre, M. Maurice Duplessis, en annonçant aux courtoisiers parlementaires que l'objectif minimum de \$750,000 fixé par les organisateurs de la campagne du 7e emprunt de la victoire était déjà largement dépassé.

"Et je suis fier d'ajouter, poursuit-il, que le résultat final, si l'on en juge par les rapports que nous recevons de tous les coins de la province, dépassera le chiffre record de \$1,287,936 atteint le printemps dernier, lors du 6e emprunt de la victoire.

"Je veux profiter de cette occasion pour adresser un pressant appel à ceux qui n'ont pas encore, pour un motif ou un autre, acheté au moins une obligation du 7e emprunt. L'invité instantanément ces employés à faire un effort et à embellir le pas immédiatement en souscrivant à cet emprunt national.

"Ceux qui ont souscrit, je les félicite chaleureusement et les prie de considérer encore leurs ressources financières et d'améliorer, si possible, leur chiffre d'achat."

Les Trois-Rivières, 8. — Bien que notre ville ait maintenant dépassé son objectif par une marge confortable, les souscriptions à l'emprunt de la Victoire continuent à affluer. A l'heure actuelle, les ventes générales et l'épargne sur le salaire s'établissent à \$1,263,100 sur un objectif de \$1,260,000 ou 121 p.c. Le grand total, qui comprend les noms spéciaux, est de \$3,766,100, ou 110.3 p.c. de l'objectif de \$3,410,000.

Dans les industries on note que Three Rivers Grain Elevator Ltd a atteint 157 p.c. de son objectif, Dominion Stores Ltd 130 p.c. St. Maurice Water Paper Co., 206 p.c. et la Charbonnerie St-Laurent, 130 p.c.

Granby 8. — Le comté de Shefford avait hier soir atteint son objectif qui était de \$1,505,000, en atteignant un total de \$1,761,850, ce qui équivaut à un pourcentage de 117.5 p.c.

Iberville, 8. — Le comté d'Iberville annonçait hier soir que l'objectif à l'emprunt de la Victoire avait dépassé son objectif de \$281,000 en souscrivant la somme de \$285,900 pour la vente générale tandis qu'à la rubrique des noms spéciaux l'objectif de \$8,500 avait été accru à \$15,500.

Sorel, 8. — L'objectif du comté de Richelieu avait été dépassé hier soir par 100 p.c. le total des ventes étant de \$2,000,050.

Sherbrooke, 9. — La journée a été marquée par l'annonce de trois comités qui ont dépassé leurs objectifs. Sherbrooke, ou le plus fort montant d'argent a été prélevé par \$1,827,050 de souscriptions à la section des ventes générales et des employés soit 104.4% et \$2,033,500, à la section des noms spéciaux, alors que les objectifs respectifs étaient de \$1,750,000 et \$1,960,000. Stantead ou un rapport des achats au total de \$1,580,850 répartis entre la vente générale et les employés pour \$1,036,350 soit 103.6% contre un objectif de \$1,000,000 et les noms spéciaux pour \$544,500 contre un objectif de \$500,000. Sherbrooke ou l'objectif a été de \$1,055,000 pour les ventes générales, alors qu'on a vendu pour \$1,156,550, soit 109.6% et \$613,450 aux noms spéciaux contre un objectif de \$450,000. Le surplus obtenu par ces trois comités et les cinq autres déjà annoncées, à savoir, Missisquoi 123.8%, Mégantic, 123.4%, Nicolet 111.8%, Richmond 111.5%, Arthabaska 110.9% permet au comté de Sherbrooke de rapporter que l'objectif total des 12 comités formant les Cantons de l'Est, soit \$15,237,000 est couvert à date par \$16,340,000 de souscriptions.

La cité de Granby obtient aussi des résultats intéressants puisque son objectif de \$650,000 est couvert par \$683,800 de ventes générales et employés.

Iberville, 9. — Deux autres paroisses du comté d'Iberville ont, aujourd'hui à l'honneur, à savoir: Saint-Athanase, objectif \$34,000, souscrit \$36,500; Saint-Alexandre, objectif \$27,000, souscriptions \$31,300.

Thetford-les-Mines, 9. — Sur un objectif de \$16,000, la ville de Robertsonville a atteint hier un total de ventes de \$16,450 soit 103.5%.

Berthierville, 9. — La paroisse St-Charles de Mandeville, dans le comté de Berthierville a, hier, dépassé son objectif qui était de \$11,000 avec un total de souscriptions au montant de \$11,300.

Berthierville, 9. — Un autre comté de la province de Québec avait aujourd'hui dépassé son objectif à l'emprunt de la victoire de \$350,000 à \$355,000. On compte que d'ici samedi, les résultats obtenus accusent une augmentation appréciable. L'objectif de \$18,000 fixé aux employés d'Eddy Match Co. a été dépassé par \$18,300.

Noranda, 9. — Le district minier de Noranda-Rouyn hier après-midi accusait une augmentation constante de ses ventes, tandis

Notes outaouaises

(suite de la première page)

défaite militaire mais entoure quand même de respect et d'attachement, parce qu'avant toute chose il s'était acquitté de son ministère sacré, qu'il avait incarné en sa personne Celui qui a enseigné d'aimer son prochain auprès de toutes les nations — y compris les Cinq Nations. Et comment ne pas établir un rapprochement, au spectacle de deux triomphes si opposés: d'un côté, les troupes américaines et les généraux anglais célébrant bruyamment la victoire de leurs armes sur celles des premiers occupants; tandis que s'éloignent sans hâte, la Robe Noire consolatrice continuant de régner sur les cœurs auxquels elle avait prêché d'exemple et de parole les vérités qui relèvent l'âme humaine et la consolent de sa misère. Et ne voit-on pas que cette longue course suivait comme pas à pas l'itinéraire suivi auparavant par deux autres disciples de l'Evangile, Joliet et Marquette? Ceux-ci s'étaient risqués les premiers au milieu de tribus inconnues et hostiles, armés du seul symbole de la Rédemption, et maintenant un autre, prêchant le même "collier" de paix, était acclamé partout sur le même chemin flottant, de sorte que pendant que les eaux du Saint-Laurent transportaient tristement vers la France.

Notre drapeau trempé de pleurs

Tout l'intérieur du continent, et la vallée interminable du Mississippi, retentissaient d'une sorte d'hosanna mystique chanté par cette nature grandiose et ces peuples réunis dans la grande famille de la chrétienté. Deux ispe triomphant! avait écrit le marquis de Montcalm au soir de la victoire de Carillon, c'est Dieu qui triomphe ici. Dans l'énorme dévotion du continent intérieur qui lui fut accordée l'année suivante, messire François Picquet dut se répéter bien des fois cette pensée, consolante et comme frémissante de la sollicitude d'En-Haut s'étendant sur les deux grandes vallées du Saint-Laurent et du Meschacébé. Pourquoi parler de vaincus ou de vainqueurs en divers incidents? Christus vincit, Christus regnat.

Quant au vénérable fondateur de la Présentation d'Ogdensburg, après deux années de ministère à la Nouvelle-Orléans, il repassa en France et devint aumônier d'un couvent de visitandines, et il se passa quelques années plus tard un incident dont le récit mettra fin à notre esquisse incomplète de sa belle carrière.

"Un jour, dit le biographe, on vit le vieillard recevoir des marques de vénération de la part d'un régiment qui l'avait connu en Canada. C'était au mois d'août 1775 (donc environ quinze ans après les événements de Québec). Le bruit se répandait dans la ville de Bourg que le régiment de Berry arrivait pour y faire étape. Déjà, vers l'un des angles de la Halle, s'était posté un prêtre à cheveux blancs et de haute taille qu'on voyait légèrement courbé par l'âge. Bientôt les grenadiers débouchèrent, sanglés dans leurs habits bleus et la tête coiffée du bonnet d'ours. Ensuite ce fut la symphonie qui parut, puis l'état-major et les hommes des compagnies aux uniformes d'une éclatante blancheur sous les rouges parements... Soudain, comme le régiment tournait au coin de la rue Notre-Dame, le colonel se pencha sur sa selle, dégaina, et dans un éclair de l'acier, salua largement de son sabre. Tous les yeux se levèrent à qui s'adressait le salut: c'était au vieux prêtre qui se tenait au dernier rang de la foule, son bicorne à la main. A sa pâleur on devinait qu'il était en proie à une profonde émotion.

"Mais quel d'autre officiers inclinaient leurs épées. Quand le drapeau vint à passer, le lieutenant qui le portait se tourna à demi et les franges d'or balayèrent le pavé. La foule cria "Vive le Roi!" s'associant ainsi à l'hommage rendu à celui que ses compatriotes appelaient "le Canadien".

A peine Berry avait-il fait halte et rompu les rangs que nombre d'officiers accoururent se jeter dans les bras de l'abbé Picquet, qui pleura de joie en retrouvant après quinze années ses anciens compagnons de gloire et d'infortune.

"Orléans, qui êtes au pays de Loire", dit Péguy, révésement. Nous ajoutons: Ogdensburg, qui êtes au pays de Saint-Laurent, et dont les grands arbres et les clochers nombreux évoquent aujourd'hui "Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux!"

Ernest BILODEAU

Notre production de charbon en baisse

Ottawa, 9 (C.P.) — La production de charbon au pays en septembre s'est élevée à 1,377,228 tonnes, contre 1,460,853 tonnes durant le cours du même mois en l'an dernier, d'après le rapport du bureau fédéral de la statistique.

Durant les premiers neuf mois de cette année, nos mines de charbon ont produit 12,330,350 tonnes, comparativement à 13,187,574 tonnes durant la même période en 1943.

Nos importations de charbon en septembre atteignent 3,392,837 tonnes, en regard de 3,619,827 durant le même mois en 1943; durant les premiers neuf mois de cette année, nous avons importé 21,674,695 tonnes de charbon, contre 20,432,551 tonnes durant la même période l'an dernier.

Bloc-notes

(suite de la première page)

motifs autrement directs et puissants que peuvent en avoir les Canadiens français pour s'enrôler?

L'emprunt de la victoire

Le dernier emprunt de guerre remporte un remarquable succès. Les Canadiens qui disposent de quelques épargnes, après avoir acquitté les nombreuses et lourdes taxes, ne peuvent trouver un placement qui soit plus assuré puis-que toutes les richesses du pays en sont garanties. Le contribuable au surplus n'a guère le choix, puisque notre ministre des Finances, s'il ne trouvait preneur aux emprunts qu'il sollicite, n'hésiterait pas à alourdir le fardeau des taxes, ainsi qu'il l'a laissé entendre en certaine occasion.

De plus, devant l'incertitude de la période d'après-guerre, la menace à peu près certaine d'un chômage plus ou moins aigu, les citoyens canadiens se doivent d'économiser et de se ménager quelques ressources pour les heures difficiles. Ceux qui s'imaginent que la prospérité factice actuelle va se prolonger et que le gouvernement pourra trouver indéfiniment l'argent nécessaire pour maintenir l'affluence économique présente se laissent égarer. L'on dépend maintenant par milliards, mais en tel régime ne peut logiquement durer, surtout si l'on tient compte de la dette publique atteignant \$1600 pour chaque homme, femme et enfant du pays et qu'elle s'accroît chaque jour à un rythme accéléré. Les gouvernements ne produisent pas d'argent; ils le distribuent simplement et tous les systèmes économiques les plus reluisants ne peuvent faire que l'on ne puisse donner ce que l'on a.

En temps utile

Chaque année des contribuables se plaignent de l'insuffisance des jeux d'hiver organisés par l'administration municipale. Mais il se trouve alors que déjà la saison hivernale est fortement engagée, en sorte qu'avec les délais et les retards inévitables en pareille affaire, il n'est guère d'amélioration possible.

C'est pourquoi ceux qui s'intéressent au problème doivent agir en temps utile, c'est-à-dire tout de suite, auprès de leurs conseillers régionaux et auprès des administrateurs.

Ceux-ci, par contre, ont droit de compter sur la coopération du public. Depuis trop longtemps les contribuables ont pris l'habitude de laisser à leurs représentants tout souci de la chose publique, quitte à déclarer sur l'incompétence des administrations.

Ces dernières ne donneront un gouvernement efficace que si les citoyens manifestent la vigilance nécessaire, savent faire valoir leur revendications et leurs droits, non pas par la violence et les diatribes, mais par des études et des exposés sérieux et présentés à l'heure propice.

Alexis GAGNON

Fonds de secours en l'honneur de la reine

Les organisateurs du Fonds de Secours de la Reine lancent aujourd'hui un appel en vue de faire des cadeaux de Noël aux enfants de Grande-Bretagne. Les souscriptions recueillies serviront à l'achat de jouets destinés aux enfants qui, par suite de la guerre, ne connaissent plus la douceur du foyer.

Les organisateurs du Fonds de Secours de la Reine ont chargé de la répartition des dons. On n'essaiera pas d'expédier d'ici des colis; seul l'argent recueilli sera envoyé en Grande-Bretagne. Les directeurs du Fonds de Secours du lord-maire, mieux que personne au courant des conditions qui existent dans les îles britanniques, sauront ce qu'il convient de donner.

L'appel en faveur du "Noël des Enfants", lancé par les organisateurs du Fonds de Secours de la Reine, vient en sus des souscriptions ordinaires.

Cet appel du "Noël des Enfants" fournira au public l'occasion d'offrir de véritables cadeaux de Noël, quelque chose de plus que le strict nécessaire, quelque chose qui apportera de la joie à des enfants qui en ont eu si peu depuis le début de la guerre.

Les souscriptions doivent être envoyées, comme d'habitude, à l'adresse quel bureau du Royal Trust ou du Trust Général, au Fonds de Secours de la Reine, 512 immeuble Sun Life, Montréal, ou aux journaux, avec l'indication "Noël des Enfants".

Hommage de la colonie française aux combattants

Comme chaque année, les anciens combattants français conviennent les Français de Montréal et les amis de la France à assister, dans la matinée du 11 novembre, aux deux cérémonies organisées par leur Société en hommage à leurs camarades morts pour la France.

A 8 heures, une couronne sera déposée au monument du parc La Fontaine élevé aux morts de l'Armée française.

A 8 h. 45 sera célébrée une messe, en la présence de M. Pierre Moenclaeys, consul général de France, dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine est, jprès Saint-Denis.

Cinq aviateurs décorés

Ottawa, 9. — En reconnaissance des précieux services qu'ils ont rendus au sein du C.A.R.C. au Canada, à titre de membres du personnel navigant, cinq officiers viennent d'être décorés de la "distinguished flying cross", six autres de la "air force cross". De plus, vingt et un officiers et aviateurs ont été cités à l'ordre du jour. Dans la liste on relève le nom du sous-lieutenant d'aviation Allan James Wilton, 8145 avenue Wiseman, Montréal, et celui du sergent Pierre-Gérard Landry, 298 rue Robinson, Moncton, N.B., tous deux cités à l'ordre du jour.

OUVERTS de 10 h. à 6 h. 30 tous les jours samedi compris.

DUPUIS

Le "Cardigan" en laine

Chauds gilets de laine
CARDIGAN pour hommes

2.95

(tour de poitrine
petit, moyen, grand)

C'est un gilet dont l'épaisseur si confortable est appropriée pour l'hiver sous le veston du complet, sous le Grenfell, le Parka... Tricot de laine à faible pourcentage de coton. Modèle illustré en bleu-aviation, seulement.

DUPUIS —
rez-de-chaussée
(St-Catherine)

7e EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Achetez une obligation de plus!

CHERS PETITS ENFANTS
comme c'est rapide et surtout amusant que de "liser" toute votre collection de montagues sur les plaines dans nos coup de neige chez DUPUIS.

ENFANTS soyez à l'écoute ce soir à 7 h. 30. CHLP

PROGRAMME PERE NOEL

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

A la Corporation des comptables publics

A l'assemblée annuelle de la Corporation des comptables publics de la province de Québec, les nominations suivantes ont été faites: Jacques Bélanger, président, C.-D. Mellor, premier vice-président, W. Turcotte, deuxième vice-président, A.-J.-M. Petrie, secrétaire, et J.-T. Raymond, trésorier. Ont été élus membres du conseil de cette organisation: H. Bertrand, J.-A. Joubert, H.-F. Kerrin, C.-D. Mellor, W. Pelletier, A.-J.-M. Petrie et J.-T. Raymond.

Hausse dans les ventes de gros au pays

Les ventes de gros en septembre augmentent de 10% comparativement à la même période de l'an dernier. Les ventes augmentent dans toutes les régions du pays, sauf en Colombie canadienne où elles se maintiennent au même niveau qu'en septembre 1943. Les ventes des 9 premiers mois de cette année sont en moyenne de 10% plus considérables que celles de la même période de l'an dernier.

L'éloquence sacrée

par le R. P. M. S. GILLET, O.P.

Les plus beaux sermons des plus grands orateurs.

Au XVIIe siècle: Olivier Mailard, Pierre de la Coste, Pierre de Besse, S. François de Sales.

Au XVIIIe siècle: Bossuet, Boudalou, Fléchier, Mascaron, Fénelon, Massillon, Pénon, de Fromentière, Chateaubien.

Au XIXe siècle: Jean de la Roche, Laurent Juillard, François Bretonneau, de la Paroisse, de Sézard, Bédard, Monseigneur de Bolognion.

Au XXe siècle: Lacordaire, Mgr Dupanloup, Mgr Gay, Mgr d'Hulst, Père Didon, Père Janvier, Monseigneur et plusieurs autres dans chacun de ces siècles.

Vu de 240 pages.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

EMPLOYES A L'HONNEUR

Voici une nouvelle liste des compagnies dont 90% des employés ont souscrit au moins 15% de leur salaire:

Beatrice Pines Incorporated, Beaty Bros. Limited, Bell-Mar Dress, Bell, Rinfret & Co. Ltd., Bell Truck Cartage Reg'd, Canada Firebrick Company Limited, Central Tobacco Manufacturing, "Chartré", Samson, Beauvais, Gaudier & Co., Collegiate Sportswear Inc., Colville Rankin Limited, Consumers Cordage Co. Ltd., Cortly Products Incorporated, Crown Trust Co., Dillons Chemicals Co. Ltd., Dominion Oil & Tassel Co. Limited, J. P. Drolet & Fils, A. Durivage & Fils, Fainer Knitting Mills Limited, Fine Children's Wear Limited, Mark Fisher Sons & Co. Ltd. & Mark Fisher Realities & Investments Limited, Forget-Powell Company, Globe Dress & Sportswear Co., Graceline Procks Incorporated, Independent Petroleum Corporation, Jones Howard & Co., Larry Dress Incorporated, Liberty Sportswear Company, London House Products Limited, London Waste Mfg Co. Limited, Loyola College, Madeleine Fashions Incorporated, Metropolitan Ladies Wear Limited, Miss Style Incorporated, Monarch Blouse Inc., Murray's Lunch Limited, 2193, rue St-Catherine ouest, Murray's Lunch Limited, 1394, rue St-Catherine ouest, Oxo (Canada) Ltd., Parnesse Frères, Peerless Electric Limited, Pickfair Sportswear Limited, Power's Prompt & Punctual Printery Limited, Queen-lee Frocks Incorporated, Rose Knitting Mills Limited, Saper Bros. Limited, La Sauvegarde Cie d'Assse Vie, Schoel Richstone Limited, H. J. Silver Fur Manufacturing Co. Ltd., The Stephenson Osher Company Limited, Superstet Petroleum Corporation Limited, Tower Dress Incorporated, Pio Troini Reg'd, Universal Tool & Die Manufacturing Limited, Vanity Frocks, Venetian Embroidery Limited, Verneracraft Incorporated, Vi-Lux Candle Co. Limited, Williams Thome Limited, Wolf Brand Cravat & Suspender Co., Young & Rubicam Limited, United Amusement Corp. Ltd., Rapid Grip & Batton Co. Limited, Harrington Tool & Die Co. Limited, Gillette Safety Razor Co. of Canada Ltd., Manhattan Children's Wear, Gelco Furniture Mfg Co. Limited, Piko hat Company, J. Pottel & Sons Inc., W. Moore J. Flocks Company, British Mfg. Co. Ltd., Stotland Dress Company, Manhattan Dress Company, Queen Dress Co., Waist Lin Canadian Buttons Ltd., The Benallack Lithographing & Printing Co. Ltd., International Business Machines Co. Ltd., Harrison Bros. Ltd., Jeffrey Manufacturing Co. Ltd., British Rubber Co. of Canada Ltd., Commercial Optical Co. Ltd., Leathercraft Mfg Co., Federal 5-10-15 to \$1.00 Stores Ltd., Hartney Co. Ltd., Scarves & Allied Arts Inc., Thrift Stores Ltd., Jenkins Bros. Ltd., Major Paper Box & Wire Works Ltd., Vapor Car Heating Co. of Canada Ltd., The Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd., Inspection Board of United

Réunion des retraitants

La réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin aura lieu dimanche prochain, 12 novembre, dans la chapelle des jeunes gens de la paroisse de l'Immaculée Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux.

A 9 h. 15, messe suivie d'une brève méditation et du petit déjeuner dans la salle paroissiale. A 10 h. 20, causerie de M. Fernand de Haerne, président de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce, sur le rôle social de l'assurance.

Fête belge

Les Belges de Montréal célèbreront en fin de semaine la fête patronale de leur roi et la libération complète de leur pays.

A cette occasion, une messe suivie d'un Te Deum sera célébrée dimanche prochain, 12 novembre, à 11 heures, en la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Saint-Sulpice, à Montréal.

N'empêchez pas votre vendeur d'obligations de la Victoire de voir tous ses clients. Achetez dès sa première visite.

Des élections à brève échéance

Les événements d'Ottawa peuvent provoquer des élections à très brève échéance.

On pourra toujours compter sur "Le Devoir" pour être renseigné — mieux: pour être "éclairé" — de façon impartiale sur cette lutte dont l'issue influencera profondément la vie canadienne.

Il ne faut donc plus différer son abonnement au "Devoir", car le rationnement du papier limite nos disponibilités.

Cette même raison vaut pour nos abonnés. Ceux-ci s'empreseront de se tenir en règle pour éviter, faute d'avoir renouvelé avant échéance, de voir leur place prise par des abonnés nouveaux.

(Voir dans une autre page le tarif des abonnements).

LE DEVOIR

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal
*Téléphone: BE 3361

(BERNIER & SES FILS)

RANCH MONTAGNE

485 SHERBROOKE MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE 2551-2

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

Lavaison parvours directs-ment de nos serres-chaudes.

PL 1786-1789

Ecoutez le jeudi CHLP 12 h. 15